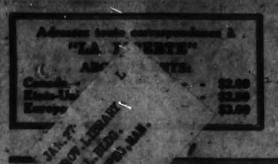
VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 FEVRIER 1926 NUMERO 35



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone - - A 1816—A 1817

Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

LA ... CHICAGO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

20-24 JUIN 1926

Sous les auspices de la "Liberté" et le bienveillant patronage des autorités ecclésiastiques du Manitoba

Le Chemin de fer National du Canada a décidé d'organiser un pèlerinage à l'occasion du Congrès de Chicago, sous les auspices de la *Liberté* et le bienveillant patronage des autorités ecclésiastiques du Manitoba. Les trains comprendront des wagons-lits de première classe, wagons-touristes, wagons-lits ordinaires, wagons-buffet et chars-observatoires. Ils s'arrêteront à toutes les gares du Manitoba et d'Ontario pour prendre les délégués des différents centres. Ces trains seront rapides et passeront par tous les endroits intéressants. Il y aura des wagons spéciaux pour le clergé et les religieuses.

Prévoyant une grande affluence de pèlerins à ce Congrès, la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada a fait des arrangements définitifs avec des hôtels de première classe pour donner à des centaines de voyageurs du C. N. R., venant de l'Ouest canadien, tous les avantages possibles en fait de confort, d'économie, etc., à un prix absolument réduit.

Ces trains seront sous la direction personnelle d'un représentant de la compagnie. Tout agent du Canadien National vous donnera avec plaisir les renseignements nécessaires. Vous pouvez vous adresser aussi à M. M. Sabourin, 677, ave. Taché, Saint-Boniface, ou à M. W.-J. Quinlan, agent des voyageurs pour le district, Chemins de fer Nationaux du Canada, Winnipeg, Man.

PARLEMENT FEDERAL

LES COMMUNES VONT S'AJOURNER

On fermera jusqu'au 15 mars, immédiatement après la fin du débat sur l'adresse — Une enquête sur l'administration des douanes — Un discours de M. L.-A. Beaubien

Ottawa — La Chambre des Communes s'ajournera jusqu'au 15 mars dès que sera terminée le débat sur l'adresse. La motion du gouvernement en faveur de l'ajournement a été adoptée par une majorité de huit voix. Immédiatement avant, une motion de l'hon. H.-H. Stevens contre l'ajournement avait été défaite par une majorité de sept voix. Le vote a été suivant les lignes de partis, les progressistes, les travaillistes et les indépendants se rangeant du côté du gouvernement.

Attaques contre le gouvernement

M. Stevens avait lancé précédemment une attaque violente et prolongée contre le gouvernement. Le député de Vancouver-centre a accusé directement le gouvernement d'être "collectivement" au courant des plus graves violations des lois des douanes, depuis près d'un an, et de n'avoir jamais tenté quoi que ce soit pour remédier à un tel état de choses. L'attaque a été d'une violence inouïe, et M. Lapointe a dû déclarer à maintes reprises ne connaître absolument rien des accusations de M. Stevens.

C'est le député de Shefford, l'hon. Georges Boivin, ministre des douanes, qui a donné la réplique à M. Stevens. Une fois de plus il s'est dévoilé comme le plus fort et le plus dangereux "debater" de la Chambre. Les attaques du député de Vancouver-centre ont été réfutées avec beaucoup d'habileté et la vérité a été rétablie sur la plupart des points soulevés par M. Stevens.

M. Boivin a proposé dès le début une commission d'enquête dont les termes doivent être débattus entre le chef de l'opposition et lui.

Au cours de cette séance, deux votes ont été pris sur la question de l'ajournement. Le premier a donné au gouvernement une majorité de dix voix et le second d'une voix seulement.

Un discours de M. Beaubien

A signaler le discours prononcé par M. Beaubien, député de Provencher, le seul progressiste canadien-français qui soit en Chambre, à la fin du débat sur l'amendement Meighen.

Après avoir raconté de quelle manière les systèmes d'irrigation du Minnesota sont en train de noyer son comté, il a parlé du crédit rural et du chemin de fer de la baie d'Hudson. Sur le premier de ces deux sujets, il affirme que ce ne sont pas les provinces de l'Ouest seulement qui veulent des prêts à bon marché et pour longtemps. Comme il vient de Québec, il sait que cette province en a besoin et que toute l'agriculture du Dominion ne peut se stabiliser sans l'argent de l'Etat.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson, ajoute-t-il, n'a rien coûté encore à l'est du pays et aux autres provinces. Le gouvernement a vendu, pour construire ce chemin de fer, des étendues immenses de terre. Jusqu'à date, il en a retiré $16,000,000; il doit en recevoir $38,000,000 lorsque tous les paiements seront acquittés. D'autre part, il n'a dépensé que $14,000,000 pour le chemin de fer, de sorte qu'il reste encore $2,000,000 de l'argent reçu. On peut donc dire que jusqu'à date, ce sont les terres des provinces de l'Ouest qui ont payé le chemin de fer de la baie d'Hudson et qu'elles pourront encore en payer le prix du parachèvement.

M. Beaubien, qui n'avait pas d'adversaire conservateur dans son comté durant le dernier appel au peuple, n'a pas voté avec les conservateurs sur le premier vote. Il annonce qu'il leur faussera aussi compagnie sur l'amendement Meighen; car, pour se faire élire, il a prêché certains principes dans son comté, principes que contredit l'amendement déjà cité. Il espère, d'un autre côté, que le gouvernement est sincère et qu'il exécutera son programme.

En dernier lieu, M. Beaubien demande une revision des règlements de la Chambre, revision que le dernier parlement a entreprise mais qu'il a laissée sur le métier.

L'élection de Prince-Albert

L'opposition qu'on fait au premier ministre dans le comté de Prince-Albert ne changera rien à son programme. Il est revenu dans la capitale à la fin de la semaine dernière et il commencera tout de suite la réorganisation de son cabinet et la préparation des élections partielles. Mais son élection définitive ne sera confirmée que vers la fin de février. Il n'y a aucun doute que M. Mackenzie King se fera élire, mais la candidature de M. Burgess est irritante et causera d'innombrables délais parce que e comté est immense et qu'il faudra aller porter et aller chercher en traîneaux à chiens une partie des boîtes à scrutin.

La pension aux vieillards

Prince-Albert — Pendant son discours électoral ici, le premier ministre King a donné quelques indications sur la mesure de pension aux vieillards que le gouvernement se propose de soumettre à la Chambre. Il a dit que des pensions seront versées aux personnes qui auront dépassé 70 ans et que les provinces seront appelées à coopérer avec le gouvernement.

Le testament du cardinal Mercier

Bruxelles — Le cardinal Mercier par son testament daté de 1908 laisse le peu d'argent qu'il pouvait avoir à sa mort pour payer ses obsèques et solder les dettes de sa maison. Le reste ira aux oeuvres de charité. Le testateur dit qu'il est pauvre, ayant tout donné ses revenus en oeuvres de charité.

LA CAMPAGNE DE MACKENZIE KING

Le premier ministre parle à Duck Lake, à Rosthern et à Shellbrook

Duck Lake, Sask. — Près de l'historique lac aux Canards, qui rappelle le soulèvement des Métis de 1885, une pittoresque réception a été faite au premier ministre Mackenzie King. Une rangée de jeunes Indiens bordait le quai de la gare et à leur tête un garçon Cri portait un "Union Jack". Derrière eux venaient des écoliers.

Le premier ministre adressa quelques mots aux petits. Il leur dit qu'ils symbolisaient le pays avec ses races et ses religions différentes.

"Je suis prêt à croire, dit-il, que le vent qui m'a porté de North-York à Prince-Albert est un vent qui va nous servir à nous tous."

Une des raisons pour lesquelles il tient à représenter Prince-Albert, c'est qu'il pourra de la sorte aider l'Est à mieux comprendre l'Ouest et l'Ouest à mieux comprendre l'Est.

S'adressant tout spécialement aux Canadiens français présents, il leur dit qu'il formait le voeu que Québec et la Saskatchewan travaillent la main dans la main pour la prospérité du Dominion.

Qui fournit l'argent?

Rosthern, Sask. — Dans son discours ici, le premier ministre King a déclaré qu'il y avait quelqu'un derrière la candidature de son adversaire, M. Burgess. "Quelqu'un fournit les fonds, a-t-il dit. Je crois qu'il appartient à la population du comté de trouver qui fait ce jeu. Pour le bon renom des grands partis politiques, les principaux conservateurs du comté devraient prouver au reste du pays qu'ils ne sont pas de connivence dans un mouvement de cette nature."

Le premier ministre ajouta qu'un jeune homme aux ressources restreintes n'engageait pas un dépôt de $200 pour le plaisir de le perdre. Il faut que quelqu'un lui fournisse l'argent. On lui fait de l'opposition simplement pour compliquer la situation, pour entraver un homme qui a des responsabilités à remplir et l'empêcher de s'acquitter de ses devoirs.

Contre les capitalistes

M. King lance une vive attaque contre les capitalistes véreux qui ont leur repaire à Montréal.

Nos comtés d'Ontario, dit-il, ont été perdus par l'argent jeté dans cette province. Ce n'est pas le tarif protectionniste, c'est l'argent fourni par ces différents groupes qui nous a battus. Certains millionnaires veulent être multimillionnaires en obtenant le contrôle du gouvernement du pays et en sacrifiant le pays aux avantages d'une oligarchie.

Il a ajouté que le gouvernement considérait l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson comme nécessaire au pays.

Un conservateur

Le premier ministre Dunning, de la Saskatchewan a déclaré que personne ne voulait prendre la responsabilité de la candidature de M. Burgess. Dans son manifeste, M. Burgess a dit qu'il était disposé à appuyer n'importe quel parti prêt à donner suite à ses promesses. C'est beaucoup dire. Il est évident qu'il est prêt à faire n'importe quoi.

M. D.-L. Burgess, l'adversaire du premier ministre King dans Prince-Albert, se dit indépendant, mais son parti n'en est pas moins le parti conservateur. M. Burgess se présenta à la convention conservatrice pour le comté provincial de Shellbrook, en 1925, mais ne fut pas choisi. Il a une trentaine d'années.

Grandes fêtes religieuses à Ottawa

Ottawa — Du 12 au 18 février inclusivement, la ville d'Ottawa et celle de Hull seront le théâtre de fêtes impressionnantes à l'occasion du centenaire de l'approbation des règlements et de la constitution de l'ordre des Oblats de Marie Immaculée. Un comité spécial a organisé ces fêtes qui dureront six jours. Des cérémonies religieuses, des célébrations publiques et un concert font partie du programme.

Deux grand'messes pontificales seront célébrées dans l'église du Sacré-Coeur et dans l'église Saint-Joseph, par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, et Sa Grandeur Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, que l'on attend pour cette date.

S. G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, célébrera une autre grand'messe pontificale à Hull.

Nouvelles Brèves

VANCOUVER—Le "Vancouver Sun" se fusionne avec l'"Evening Star". Le "Sunday Sun" et le "Saturday Evening Sun" ne feront plus qu'un.

EDMONTON — Sept cents délégués ont assisté à la convention annuelle des commissaires d'école de l'Alberta.

REGINA — A la convention de l'industrie laitière de la Saskatchewan, les délégués ont endossé l'idée d'une coopérative laitière dans la province.

EDMONTON — La convention des commissaires d'école a rejeté à une grosse majorité une motion pour réduire les vacances d'été dans le but d'avoir une plus longue année d'enseignement.

CALGARY — Angelina Rae, 17 ans, a été mortellement brûlée sur la ferme de sa mère, au nord de Cheadle. La maison a été détruite à la suite de l'explosion d'une lampe à gasoline.

EDMONTON — L'hon. G.-F. Smith, ancien ministre de l'instruction publique, a été exonéré de l'accusation d'avoir volé $5,820 à la province de l'Alberta.

QUEBEC — La médaille d'or de l'Académie française a été présentée à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, par le premier ministre Taschereau, au nom du baron de Vitrolles, consul de France. Cette récompense est attribuée chaque année à l'auteur du meilleur ouvrage français publié hors de France.

OTTAWA — F.-X. Lacelle, l'un des pionniers de Bytown et d'Ottawa, père de 21 enfants et de 80 petits-enfants, est mort à l'âge de 92 ans.

OTTAWA — La Cour suprême a décidé que les Juifs ne peuvent faire partie de la Commission des écoles protestantes de Montréal.

QUEBEC — Mgr J.-E. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, à la suite d'une opération pour une hernie. Il était âgé de 81 ans.

MONTREAL — Trois enfants âgés respectivement de 5 ans, 4 ans et 18 mois ont perdu la vie dans l'incendie de la maison d'Alphonse Verdon, au Sault au Récollet.

QUEBEC — Québec a enfin eu sa première vraie tempête de neige cet hiver, et les routes ont été impassables pendant quelques jours dans un rayon de 50 milles.

MONTREAL — M. Charles Chaput, ancien président de la maison L. Chaput et Fils, est décédé à l'âge de 84 ans et 2 mois.

SAINT-PAUL, Minn. — La consécration de Mgr Welch comme évêque de Duluth a eu lieu mercredi à la cathédrale Saint-Paul.

LEWISTON, Maine — M. Louis-N. Gendreau, pendant 26 ans directeur-gérant du "Messager" de Lewiston, vient de mourir à l'âge de 61 ans. Il avait fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et était né à Saint-Pie de Bagot, P. Q.

FALL RIVER — La paroisse Sainte-Anne de Fall River a fêté les noces d'argent sacerdotales de son curé, le R. P. Mannes Marion, O.P.

NEW-YORK — Les poseurs de briques de l'union de New-York, qui a 15,000 membres, demandent un salaire hebdomadaire de $80 pour la semaine de cinq jours.

NEW-YORK — Evangeline Booth, commandante de l'Armée du Salut aux Etats-Unis, est gravement malade.

PARIS — Les journaux étrangers continuent à prétendre que plusieurs parlementaires ont fait passer des sommes importantes à l'étranger.

PARIS — Un violent cyclone s'est abattu sur l'île de Madagascar. Un village a été détruit. Il y a eu un mort et plusieurs blessés.

Grand de Hongrie qui vient faire de la culture au Manitoba

Le comte Bela Szapary, de Budapest, Hongrie, neveu du comte Laszlo Szapary, ancien ministre hongrois à Londres, est arrivé au Manitoba pour s'installer sur la terre qu'il a achetée l'été dernier à Hazelridge.

MORT D'UN DOYEN DU JOURNALISME

M. Rémi Tremblay, d'Ottawa, meurt à la Guadeloupe à l'âge de 78 ans

Ottawa — Un câblogramme annonce la mort à l'hôpital Saint-Cloud de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Antilles françaises, de M. Rémi Tremblay, journaliste et auteur, âgé de 78 ans et neuf mois.

M. Tremblay écrivit dans le "Courrier de Montréal", il fut rédacteur à la "Justice" de Québec, à la "Patrie" de Montréal, fondateur de l'"Indépendant", à Fall River, Mass., d'où il passa à la direction de l'"Opinion publique" de Worcester. En 1896, il vint au Canada et entra en 1897 à la bibliothèque du parlement, pour passer la même année au "Hansard", et plus tard à la traduction des livres bleus. Il était sous-chef lorsqu'il prit sa retraite il y a trois ans.

Amateur de voyages, il avait deux fois fait le tour du monde et visité souvent l'Amérique et l'Europe. Campagnes militaires et voyages, il a tout raconté dans ses livres.

Le journaliste

Journaliste militant qu'une intransigeance de principes laissa dans l'ombre, M. Tremblay fit dans le "Courrier de Montréal", il y a près de cinquante ans, une lutte que continuent aujourd'hui les journaux nationalistes. Sa participation à l'affaire Riel eut un retentissement considérable. Un poème intitulé "Les Chevaliers du Noeud Coulant", dirigé contre les partisans de l'exécution du patriote manitobain, lui valut plus tard d'honorables désagréments avec les puissants du jour. Tout le contraire d'un courtisan, il ne pouvait pas, nécessairement, se faire bien voir des ministres, et en 1887 il était destitué avec MM. Ernest Tremblay et Eudore Poirier, du service de traduction parlementaire à Ottawa, bien que le rapport de l'enquête fût favorable aux "accusés". Il avait dans l'intervalle fondé la Ligue des Patriotes à Fall River (1885).

M. Tremblay a fourni une carrière littéraire fort longue. Il était un des doyens du journalisme canadien. Ses oeuvres, dont quelques-unes furent reçues avec éloges par la critique françaises, étaient relativement peu connues au Canada.

LE PELERINAGE A CHICAGO EST BIEN ORGANISE

Avantages dont bénéficieront les pèlerins du "Devoir" et de l'"Action Catholique"

Montréal — L'organisation du grand pèlerinage sous les auspices du "Devoir" à l'occasion du Congrès Eucharistique de Chicago est pratiquement terminée, rapporte M. J.-P. Marion, du Chemin de fer national du Canada, directeur du trafic des voyageurs de langue française au congrès, qui revient de Chicago. Grâce aux mesures prises depuis plusieurs mois, les voyageurs du "Devoir" sont assurés de pouvoir se loger confortablement dans Chicago, où l'on attend plus d'un million de pèlerins en juin prochain et dont tous les hôtels sont déjà réservés.

La durée du voyage sera de neuf jours et dix nuits dont trois nuits en Chemin de fer, une nuit en bateau, une journée en chemin de fer, cinq jours et six nuits à Chicago, une journée à Kankakee et une journée à Buffalo, Niagara et Fort Dalhousie. Tous les frais de transport, de logement et de nourriture sont compris, sauf les repas durant le séjour à Chicago.

Le départ s'effectuera le 18 juin au soir par le Chemin de fer national du Canada et l'itinéraire comprendra des arrêts à Chicago, Kankakee et Détroit, la traversée dans toute son étendue du lac Erié au clair de lune, la visite des chutes Niagara et de Port Dalhousie. Au programme se trouvent l'assistance à la messe d'ouverture du congrès qui sera célébrée à minuit, le 19, et sera suivie d'un réveillon offert par le R. P. Pelletier, curé de Notre-Dame; promenade en autobus et visite de Chicago; assistance aux séances du congrès; célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste sous les auspices de l'Association Patriotique des Canadiens français de l'Illinois et participation au banquet de 1,500 couverts offert par les nôtres, visite de la ville et de la région en automobiles, réception à l'hôtel de ville et chez le gouverneur de l'Illinois, dîner au Clifton House, face aux chutes Niagara, etc.

Les voyageurs de l'"Action Catholique" bénéficieront des mêmes avantages.

Fait intéressant, le Congrès Eucharistique de Chicago permettra la rencontre de tous les groupes de langue française sur le continent, de sorte qu'à l'intérêt religieux viendra se joindre pour les voyageurs l'intérêt patriotique.

LEGISLATURE PROVINCIALE

PREMIER VOTE DE LA SESSION

Le gouvernement Bracken obtient 30 voix contre 8 — Débat sur la peine capitale — Hommage au sergent d'armes — La question des courses — Le gouvernement et la protection des institutrices

La semaine qui vient de s'écouler a vu le premier vote de la session à la Législature. Le vote a été pris sur une motion du chef conservateur désapprouvant la décision du président de la Chambre qui avait permis au premier ministre de soumettre des corrections à des chiffres fournis par R. G. Willis, dans un discours sur l'adresse. Le gouvernement a obtenu 30 voix contre 8.

La peine capitale

Dans la même séance où a eu lieu ce premier vote, on a assisté à un débat purement académique sur la peine de mort. Il a été provoqué par William Ivens, ouvrier, qui, ne voulant pas d'une discussion officielle sur ce sujet, a demandé l'ajournement. Le prétexte était naturellement la double exécution qui a eu lieu à Winnipeg mardi matin. M. Ivens, qui est contre la peine de mort, en a fait l'historique et a exprimé le désir de la voir abolie.

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, est aussi contre la pendaison, qu'il estime un reste de barbarie. Il voudrait au moins la voir remplacée par une méthode d'exécution plus humaine. Le procureur général regrette qu'une question de cette importance n'ait pas fait l'objet d'une motion et il suggère la nomination d'un comité faite par le gouvernement fédéral pour étudier le problème de la peine capitale.

L'école de West Kildonan

L'annonce de la vente de la propriété de l'école de West Kildonan pour dettes a eu son écho à la Chambre. En réponse au député C.-A. Tanner, qui représente la circonscription, l'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, réitère l'affirmation du gouvernement que les classes élémentaires resteront ouvertes, quoi qu'il arrive.

Hommage au sergent d'armes

La Législature a adressé ses félicitations à John Macdougall, son respectable sergent d'armes, à l'occasion de son 80me anniversaire de naissance et de son 47me terme consécutif dans l'exercice de ses fonctions. Le premier ministre Bracken, en présentant l'adresse de circonstance, a rappelé que M. Macdougall fut maître de poste de Fort Garry avant le choix du nom de Winnipeg, qu'il a vu la population de la ville monter de quelques centaines à 200,000 et la population du Manitoba de 1,200 à 600,000. Il a vu, dit-il, neuf lieutenants-gouverneurs, douze premier ministres, quatorze présidents de la Chambre et presque autant de gouvernements. Bref, la carrière du sympathique fonctionnaire couvre pratiquement toute l'histoire de la province.

L'hon. T.-C. Norris, le major F.-G. Taylor et plusieurs autres ont aussi fait l'éloge du sergent d'armes. Celui-ci a répondu silencieusement, mais fort gracieusement, par un salut royal au président, au gouvernement et à l'opposition.

La question des courses

L'opposition attaque sérieusement le bill des courses de chevaux. Elle prétend que la mesure ne donnera pas le résultat qu'en attend le gouvernement. W.-D. Bayley (Assiniboia) dit qu'on pourra avoir un total de 110 jours de courses dans le Plus Grand Winnipeg, si les différentes municipalités adjacentes usent de la faculté d'avoir trois jours de courses. J.-T. Haig (Winnipeg) est d'avis que e bill monopolise simplement le droit des paris sur deux champs de courses dans le rayon de Winnipeg. L'hon. T.-C. Norris voudrait qu'on fasse exception pour les courses de chevaux attelés, à titre d'encouragement à l'élevage des chevaux de trait au Manitoba. Quant à la restriction des courses à Winnipeg, c'est affaire à la ville et non pas au gouvernement provincial.

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, déclare que le bill n'a rien à voir avec la manière dont les courses ont été conduites à Winnipeg, mais vise à assurer un contrôle nécessaire du gouvernement pour éviter l'établissement d'un sport commercialisé et d'un monopole. C'est pour cela qu'il ne limite pas le nombre des pistes.

Le directeur du "O. B. U. Bulletin"

Charles Tanner, ouvrier (Kildonan-St-Andrews), proteste contre l'interdiction d'entrer aux Etats-Unis dont a été l'objet T.-E. Moore, directeur du "One Big Union Bulletin", de Winnipeg. Celui-ci allait assister à une assemblée d'agence de nouvelles dont son journal est l'un des actionnaires. Arrêté à la frontière, il a été relâché ensuite sur réclamation des autorités d'Ottawa.

J.-H. Hamelin

M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac) a fait quelques remarques très justes au cours du débat sur l'adresse. Parlant comme fermier indépendant, il ne voudrait pas créer l'impression que la classe agricole est dans la détresse, mais il y a de nombreux problèmes agricoles à résoudre. Des gens quittent la province, ce qui fait les taxes plus lourdes pour ceux qui restent, et le gouvernement devrait y voir. La rouille demeure toujours une menace terrible pour le fermier; mais il y a aussi d'autres questions très importantes. Le gouvernement a le devoir d'essayer d'aider les colons à rester sur la terre. La prospérité de la province est liée indissolublement à la solution de ce problème.

La protection des institutrices

J.-T. Haig, conservateur (Winnipeg), à l'occasion de voies de fait subies par une jeune institutrice dans son rôle, de la part d'un fermier, déclare que le gouvernement a le devoir de protéger les jeunes filles qui se consacrent à l'enseignement. Il loue à ce propos les petits écoliers (de nouveaux Canadiens) qui sont venus au secours de leur institutrice. M. Haig est très applaudi. M. Cannon, ministre de l'instruction publique, assure que le gouvernement verra à ce que ses institutrices aient toutes les protections de la loi.

Le débat sur l'adresse n'est pas terminé e tl'on y revient de temps en temps. Le prochain orateur inscrit est M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface.

Avis aux Français

Recensement de la Classe 1926

L'Agent Consulaire de France invite les jeunes Français du Manitoba, nés en 1907, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la Classe 1926.

Par ordre,

L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

ECHOS D'EUROPE

L'occupation prend fin à Cologne

Cologne — Un événement historique s'est déroulé lors de l'abaissement du drapeau anglais des quartiers généraux anglais, à l'hôtel Excelsior, indiquant la fin de l'occupation anglaise. A la place de l'"Union Jack", le drapeau blanc et rouge de Cologne fut hissé au mât, symbole visible de la reconnaissance par les alliés de la foi de l'Allemagne. Par le fait, l'Allemagne entre de nouveau en possession de la tête du pont de Cologne, occupé par les Alliés depuis décembre 1918.

Aucune cérémonie spéciale n'a accompagné cet événement qui n'a suscité qu'un intérêt minime parmi les citoyens.

Le conseil supérieur de la guerre en France

Paris — Par décret rendu sur la proposition du ministre de la guerre, le conseil supérieur de la guerre conserve pour l'année 1926 la même composition qu'en 1925. Il comprend les maréchaux de France Joffre, Foch, Pétain, Lyautey, Franchet d'Esperey, Fayolle et les généraux de division Gouraud, Berthelot, Guillaumat, Debeney, Nollet, Duport, Degoutte, Targe, Weygand.

Le maréchal Pétain exercera pour 1926 les fonctions de vice-président du conseil supérieur de la guerre.

Le maréchal Joffre juge les soldats belges

Après sa visite en Belgique, le maréchal Joffre a voulu donner, pour la postérité, son opinion sur la valeur du soldat belge. On connait les lignes admirables que feu le général Leman faisait parvenir à M. Camille Fabry et dans lesquelles il exaltait l'héroïsme des poilus de France. Voici le beau témoignage que M. Camille Fabry a reçu du maréchal Joffre:

"...Pour faire d'un homme un soldat, il faut non seulement des connaissances professionnelles qui s'acquièrent dès le temps de paix, mais un sentiment d'idéal qui l'élève au-dessus de lui-même et le prépare à tous les sacrifices.

Quand les soldats belges ont vu leur territoire violé au mépris du Droit des Gens, quand ils se sont vus chassés du sol natal, dont seul un mince lambeau restait libre, quand ils ont vu leurs compatriotes livrés sans défense aux envahisseurs, comment auraient-ils pu n'être pas animés des plus pures vertus qui font des héros? Et de Liége à l'Yser, et jusqu'à la victoire finale ils ont, sous la direction de leur chef vénéré, S. M. le Roi, bien mérité de leur patrie.

"Et ce jugement des contemporains, soyez assuré que l'impartiale histoire le ratifiera."

Les étudiants canadiens à Paris

Paris — D'après un rapport publié par les autorités de l'Université, plus d'un tiers des étudiants canadiens actuellement à Paris viennent des provinces autres que le Québec. Soixante-treize étudiants de la Colombie-Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse se sont inscrits au bureau du Commissaire du Canada en janvier et sur ce nombre il y en a 42 de l'Ontario. Alors qu'autrefois la plupart suivaient des cours de théologie et de médecine, l'architecture, la musique et l'art dramatique en attirent maintenant un plus grand nombre.

Un monument à Botrel

Paris — Un Comité vient de se fonder pour l'érection à Paimpol (Côtes-du-Nord) d'un monument à Théodore Botrel, le barde breton universellement connu. A la tête de ce Comité se trouvent MM. Millerand, le maréchal Foch, le cardinal Charost, Cassé-Barthe, préfet des Côtes-du-Nord; Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc; Le Trocquer, ancien ministre; Charles Le Goffic, Anatole Le Braz, littérateurs et grands amis de Botrel; tous les parlementaires du département.

C'est ce Comité qui est chargé de recevoir les souscriptions.

Il est également question d'ériger à Pont-Aven (Finistère), où est mort le poète, un monument en son honneur.

Un facteur rural ingénieux

Paris — Un facteur rural, M. Ernest Dole, annonce avoir inventé un aéroplane sans moteur qui, au moyen d'un système de turbines, peut effectuer toutes sortes de vols. M. Dole prétend pouvoir utiliser la résistance de vol pour la production de la force motrice, et bien qu'il n'ait pas encore fait connaître le secret de sa formule, il semblerait que cette formule ne serait aucunement en opposition avec les lois physiques connues.

Le gouvernement français a décidé de s'intéresser à l'invention de ce facteur rural.

Cent trois ans sans quitter son village

Paris — Mme Vve Charpentier, la centenaire de Molinchart (Aisne), dont ont célébra le centenaire en février 1923, vient de mourir dans cette commune à l'âge de 103 ans. Elle avait épousé, il y a 81 ans, un cultivateur de Molinchart, le plus jeune d'une famille de 16 enfants. La centenaire n'avait depuis lors jamais quitté son village, pas même pendant la guerre.

Les Druses veulent signer la paix

Beyrouth, Syrie — L'agence Havas apprend que les Druses, qui ont combattu les Français depuis quelques mois, ont demandé à négocier la paix directement. La requête vient d'El Atrash pacha et a été adressée à M. de Jouvenel, le haut commissaire français. Il est dit, entre autres choses dans cette lettre, que le différend ne peut être réglé par une simple proclamation et par une correspondance n'ayant aucun caractre officiel. Il est nécessaire de suivre une méthode comme, par exemple, la nomination des délégués qui feront connaitre les désirs de chacune des parties.

M. de Jouvenel a répondu que les Druses doivent d'abord mettre bas les armes. Un parlement sera ensuite constitué qui sera chargé de décider si les Druses veulent leur indépendance totale ou rester attachés à Damas. Ils choisiront le chef de leur gouvernement s'ils décident de conserver leur indépendance. Ils participeront à la rédaction de la constitution syrienne s'ils restent avec Damas. Tout ce que la France veut c'est que les Druses, les Syriens, les Libanais et les Alouites s'unissent pour garantir leurs frontières extérieures et que la France soit l'arbitre de leurs dissensions intérieures.

Les étrangers en France

Paris — M. Mourrier, directeur de l'Assistance Publique, a déclaré au "Matin" que huit pour cent des lits des hôpitaux sont occupés par des étrangers et coûtent au budget de huit à dix millions par an. Il faut y ajouter deux millions par an pour les aliénés étrangers. M. Mourier préconise une sélection rigoureuse de la main-d'oeuvre étrangère et un examen rigoureux à la frontière.

AGRICULTURE

Encouragement à l'engraissement des boeufs en hiver

Beaucoup de districts de l'Est et de l'Ouest du Canada ne peuvent pas aujourd'hui élever économiquement leurs propres boeufs d'engrais, mais il leur est loisible de faire venir ces boeufs des régions des prairies de l'Ouest du Canada, qui sont prêtes à leur fournir des animaux d'un an ou deux, robustes et de bonne souche. Ces boeufs sont expédiés sur différents points où ils sont préparés pour le marché par l'engraissement d'hiver.

Dans son dernier rapport annuel, le ministre de l'agriculture dit qu'afin de démontrer la supériorité, au point de vue de l'engraissement, de ces jeunes animaux élevés sur les ranches, la division de l'industrie animale a aidé à organiser des expositions et des ventes d'animaux d'engrais, à certains points de l'Ouest. Ces expositions, qui fournissent en automne tout un étalage de boeufs d'engrais, constituent l'un des meilleurs moyens de publicité que l'on connaisse en faveur de l'engraissement d'hiver. Les expositions de 1925 étaient les meilleures que l'on ait encore connues, au point de vue du nombre des animaux entrés et de la qualité moyenne de ces animaux.

En vue d'aboucher directement le nourrisseur de l'Est et l'éleveur de l'Ouest, la division de l'industrie animale a payé les frais de voyage à l'aller des cultivateurs de l'Est du Canada qui achetaient un wagon de boeufs ou plus, vendus aux ventes des nourrisseurs ou venant directement des ranches. Cette assistance a été limitée à une période de trois mois, commençant le 1er septembre, et il est encourageant de constater que le nombre des nourrisseurs de l'Est qui en ont profité était bien supérieur à celui d'il y a un an.

Coin du Radio

Les circuits

Depuis la guerre il n'y a eu que bien peu de progrès dans les postes de réception et aucune nouvelle découverte importante n'est venue s'ajouter à celles qui avaient été faites auparavant. Cette assertion peut paraître hardie, car il est apparu dans le commerce des appareils avec une infinité de noms différents et des propriétés supposées merveilleuses pour la distance, le volume et la sélectivité. Toutes ces choses n'avaient de nouveau que le nom. Tous les flexes, dynes et que sais-je, n'étaient que l'application de principes déjà bien établis, principes qui se trouvent à la base de tous les postes de réception. Heureusement que cette vague de nouveauté passe, entrainant avec elle l'armée des ingénieurs improvisés en radio.

Répondons ici à une question que l'on pose souvent. Y a-t-il un instrument qui puisse recevoir les postes distants tous les jours, avec volume et clarté? Non. Un tel instrument n'existe pas encore et n'existera pas de sitôt. Quand la réception est mauvaise, comme elle l'a été depuis un mois ici à Winnipeg, elle est mauvaise pour tous les appareils. Un appareil très puissant amplifiera parfaitement la statique, les bruits électriques dont l'air est saturé, mais ne fera pas rentrer les postes lointains.

Tous les appareils de réception se classent sous bien peu de titres. Nous les énumérons: le régénératif, les appareils à radio fréquence et le superhétérodyne. A l'un ou à l'autre de ces appareils on peut ajouter des amplificatrices d'audio fréquence. Maintenant on peut combiner ensemble ces différents systèmes. Ainsi on peut joindre ensemble la radio fréquence et la régénération. On peut unir aussi le superhétérodyne au régénératif; on peut de même faire servir la même lampe comme amplificatrice de radio et d'audio fréquence; mais dans toutes ces combinaisons on n'ajoute rien de nouveau aux principes qui font la base des postes récepteurs. Ce ne sont que des agencements plus ou moins heureux et plus ou moins efficaces.

Pour guider le lecteur dans les études qui vont suivre, nous allons donner une idée de chacun des systèmes, en les prenant un à un.

Le régénératif

Le régénératif comprend une lampe qui est à la fois détectrice et amplificatrice. Elle est détectrice parce qu'elle amène les ondes prises par l'antenne dans le domaine des forces qui peuvent affecter les écouteurs; elle est amplificatrice dans ce sens que l'énergie développée sur la plaque de cette lampe est renvoyée à la grille et vient renforcer les signaux perçus par l'antenne. Ceci s'appelle la régénération (feed back). Ce travail peut s'effectuer de différentes façons. Il y a différents systèmes de régénération dont les principaux sont ceux de Armstrong, de De Forest et de Reinartz. Nous les étudierons successivement plus tard.

Par le moyen de la régénération, un appareil a une grande sensibilité et des signaux très faibles peuvent être entendus. Un appareil régénératif nécessite un ajustement plus soigné qu'un autre appareil parce que si la régénération est poussée trop loin, il devient un poste de transmission et émet des sifflements qui peuvent être entendus dans les appareils avoisinants.

Un bon régénératif suivi de deux lampes d'audio amplification peut, quand la réception est bonne, faire entendre sur le haut-parleur les postes distants de 1,000 milles et plus.

Radio fréquence

Dans la radio fréquence, le détecteur est précédé d'une ou de plusieurs lampes qui ont pour but d'intensifier les signaux reçus dans l'antenne avant que ces signaux n'arrivent au détecteur. Comment cela se fait-il? Surtout par le travail des lampes. L'énergie reçue sur la grille d'une lampe fait appel à une énergie plus grande sur la plaque de la même lampe. Cette énergie de la plaque est passée par un transformateur à la grille de la lampe suivante et ainsi de suite. On peut voir immédiatement que plusieurs lampes ainsi reliées peuvent donner une très grande amplification.

Les transformateurs qui relient une lampe à la suivante sont de deux types: les transformateurs accordés par un condensateur variable et les transformateurs fixes. Les transformateurs accordés sont aujourd'hui les seuls employés pour la réception du "broadcasting". On ne se sert des autres que pour les postes de grande longueur d'ondes.

Les appareils de radio fréquence sont ordinairement munis d'un potentiomètre ou d'un autre dispositif pour empêcher les lampes d'osciller. Le potentiomètre avait été mis de côté pour faire place à une foule d'appareils dits de neutralisation, plus ou moins efficaces, mais on y revient. Les appareils de cinq lampes aujourd'hui dans le commerce sont presque tous des appareils de radio fréquence. Le neutrodyne en est un.

Le superhétérodyne

On a reconnu depuis longtemps que les appareils de radio fréquence ne donnaient pas l'amplification qu'on en attendait théoriquement, parce que la très haute fréquence des postes contenus entre 200 et 600 mètres s'amplifie très mal. Ca été une des raisons du superhétérodyne qui a pour but de changer la longueur d'ondes dans l'appareil lui-même et de la monter à 5,000 mètres et plus. C'est cette nouvelle longueur d'ondes qui est alors amplifiée. En effet les ondes longues s'amplifient beaucoup plus facilement que les ondes courtes.

Pour changer la longueur d'ondes on met en application un principe déjà connu en électricité. Lorsque à un courant alternatif d'une certaine fréquence on superpose un autre courant alternatif d'une autre fréquence, ce qui en résulte c'est un courant de battement dont la fréquence est égale à la différence de fréquence des deux premiers courants. Par exemple, si un courant alternatif de 50,000 cycles par seconde passe par un circuit et si on superpose à ce circuit un autre courant alternatif d'une fréquence de 49,000 cycles par seconde, ce qui en résulte est un courant appelé de battement (beat current) dont la fréquence est de 1,000 cycles par seconde.

Dans un appareil superhétérodyne on applique ce principe. L'antenne reçoit un courant alternatif d'une fréquence déterminée: celle du poste de transmission. Dans l'appareil il y a un oscillateur qui lui produit un courant alternatif d'une fréquence différente de celle du poste reçu. Cette fréquence produite localement et celle du poste reçu sont superposées et il en résulte une fréquence nouvelle, — la différence des deux autres fréquences, — et c'est cette fréquence nouvelle, toujours la même, qui est amplifiée par les différents étages de haute fréquence.

Cette fréquence nouvelle est beaucoup moins élevée, — elle n'est qu'une fraction de la fréquence reçue dans l'antenne, — et c'est précisément parce qu'elle est plus basse qu'elle s'amplifie plus facilement. De fait il n'y a pas de limite à l'amplification du superhétérodyne. Mais quand la réception est mauvaise il amplifiera la statique d'une façon merveilleuse et ne donnera, en somme, guère plus qu'un autre bon appareil ordinaire. Le superhétérodyne est dispendieux de construction et d'opération. Il est merveilleux pour la qualité des sons. Dans un endroit où il est impossible d'avoir une antenne il permettra d'entendre même les postes lointains sur un simple cadre (loop).

Albert MOREAU, ptre.

Les Crèmeries coopératives de la Saskatchewan accusent un profit

Régina — J.-A. Gregory, président des Crèmeries coopératives de la Saskatchewan, a déclaré vendredi, à l'assemblée annuelle des actionnaires, qu'un profit de $17,337.80 avait été fait au cours de l'année 1925. C'est le premier profit depuis 1920. L'année dernière, il y avait eu une perte nette de $68,000. Cette amélioration est attribuée aux économies réalisées dans l'administration, à une plus grande efficacité et à une augmentation marquée dans la production du beurre.

Notre farine aux Antilles

La farine est le premier article des exportations canadiennes aux Antilles britanniques, écrit M. H.-R. Poussette, commissaire du commerce à Trinidad dans le "Bulletin des renseignements commerciaux". La farine canadienne est maintenant bien accréditée sur ce marché, grâce à ses qualités supérieures et à un tarif de faveur qui lui a permis de remplacer le produit américain qui avait antérieurement le haut du pavé.

Autos canadiens dans les autres pays

Les autos fabriqués au Canada vont en grand nombre dans les autres pays. Cinquante à soixante différents pays ont acheté des autos canadiens en novembre, depuis le Paraguay jusqu'à la Palestine, les Indes Orientales anglaises et le Japon. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont en tête de la liste. La première en a acheté 944 en novembre et l'autre 945, les autos à meilleur marché. Parmi les plus dispendieux, l'Australie en a acheté 72 et la Nouvelle-Zélande 267. Le Royaume-Uni a acheté des autos dispendieux au nombre de 454 en novembre.

Le nombre des autos à bon marché exportés en novembre a été de 5,953, contre 4,463 en octobre et 3,288 en novembre de l'an dernier.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 FEVRIER 1926 NUMERO 35

L'oeuvre qui nous sauvera, c'est l'oeuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.
R. P. LAMARCHE, O.P.

LA LIBERTÉ

Cela nous diminuerait-il de parler et d'écrire aussi correctement que possible? N'avons-nous pas, de ce chef, quelque surveillance à exercer sur nous-mêmes?
Edouard MONTPETIT.

UN AGENT D'ACTION FRANCAISE

Le maître de poste

Il y a dans chacun de nos centres un homme qui, de par sa position officielle, peut être un précieux agent d'action française. Tout en remplissant consciencieusement ses devoirs professionnels, il peut, sans qu'il lui en coûte grand effort, servir très efficacement les intérêts de sa langue et de sa race et développer dans son milieu la fierté nationale.

Ce fonctionnaire privilégié, c'est le maître de poste.

Sans qu'il soit nécessaire de fournir des chiffres, nous pouvons affirmer que le nombre des maîtres de poste de notre langue dans les trois provinces de l'Ouest est assez considérable. Si tous voulaient se montrer réellement patriotes et donner simplement au français la place qui lui revient — et que personne ne lui refuse — dans leur bureau de poste, ce serait un gros point de gagné pour nous. Nous ferions meilleure figure à nos propres yeux et auprès des autorités, notre survivance s'affirmerait d'une façon pratique et indiscutable.

Les informations livrées à nos lecteurs, depuis quelques semaines, sur l'usage des formules françaises pour l'impôt fédéral sur le revenu dans les divers centres, indiquent bien ce que l'on peut attendre de nos maîtres de poste et avec quel empressement ils savent *servir*. Chose remarquable, presque tous les correspondants de la *Liberté*, en disant que la situation est satisfaisante chez eux, en attribuent une grande part du mérite au maître de poste. Bravo! Ceci nous met à l'aise pour signaler d'autres points sur lesquels la vigilance de ces auxiliaires du patriotisme semble être en défaut.

* * *

Le service postal comporte l'usage d'un grand nombre de formules. Les plus usuelles (mandats-poste, bons-poste, etc.) sont généralement bilingues; mais d'autres sont imprimées dans l'une et l'autre langue et envoyées en français aussi bien qu'en anglais aux maîtres de poste qui les demandent. Il n'y a aucune raison valable pour qu'un bureau de poste desservant une population de langue française utilise des formules anglaises.

Surtout dans les relations avec le département central d'Ottawa, on devrait éviter avec soin les formules anglaises et encore plus les correspondances en anglais. Songez à l'impression fâcheuse que ne peuvent manquer de produire, en haut lieu, ces lettres écrites dans un anglais souvent incorrect. Personne n'a l'excuse d'ignorer — un maître de poste moins que personne — que toute correspondance adressée au gouvernement fédéral peut et doit se faire en français.

Un employé du ministère des Postes à Ottawa, bien à même de constater la place restreinte faite au français, même dans la province de Québec, mais surtout dans l'Ouest, nous disait il y a quelque temps: *"Savez-vous que je pourrais vous nommer cinquante à soixante maîtres de poste de chez vous portant des noms bien français et n'écrivant qu'en anglais ou n'employant que des formules de langue anglaise lorsqu'ils font affaire avec le ministère? Je ne sais pas s'il soublient que toutes ces formules dont ils se servent sont aussi imprimées en français, qu'il suffit d'en faire la demande pour en obtenir, et que toute correspondance française est bienvenue et traitée avec soin au ministère."*

* * *

C'est le même refrain que l'on entend dans l'Ouest, à l'administration des divers districts du service postal: à Winnipeg, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary. Nous avons là des compatriotes dont le rôle est de s'occuper plus particulièrement des intérêts des bureaux français et qui déplorent l'incurie d'un trop grand nombre de maîtres de poste.

On se plaint souvent que les nôtres n'ont pas toute la place qui leur revient dans les diverses administrations; mais le remède le plus efficace ne serait-il pas de se servir du français partout et toujours, de manière à forcer le gouvernement à nous donner des fonctionnaires français? Le maître de poste intelligent et patriote, qui comprendra et accomplira tout son devoir relativement à l'usage de sa langue, contribuera grandement à cette oeuvre patriotique.

Il est parfois difficile, lorsqu'on s'adresse à la masse du grand public, de rallier toutes les bonnes volontés; mais nous nous adressons en ce moment à un groupe particulier qui a plus d'une fois déjà fait preuve de dévouement à la cause nationale. Nous sommes donc sûr que cet appel sera entendu et que chacun de nos maîtres de poste deviendra bientôt — s'il ne l'est déjà — l'un de nos plus précieux agents d'action française.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

L'"Action Française"

L'"Action Française" vient d'entrer allègrement dans sa dixième année. C'est la plus vivante, la plus substantielle de nos revues canadiennes, celle dont l'arrivée chaque mois est toujours saluée avec plaisir. Que d'excellentes idées, que de mouvements salutaires ne lui devons-nous pas depuis ses neuf années d'existence!

On sait qu'elle conduit chaque année une gande enquête d'intérêt national. Elle en mènera même deux de front en 1926: l'une sur la "Défense de notre capital humain", l'autre sur les "Doctrines de notre jeunesse". En janvier 1917, dans le premier numéro de l'"Action Française", M. Edouard Montpetit signait l'article de tête qu'il intitulait: "Vers la supériorité". C'est lui qui ouvre aujourd'hui, par un magistral article, l'enquête sur le capital humain.

L'enquête sur les doctrines de la jeune génération est placée sous la direction de M. Antonio Perrault. C'est assez dire qu'elle sera également d'un vif intérêt et que le succès en est assuré.

A ses nombreux mérites qui lui conquièrent la faveur dans les milieux intellectuels et patriotiques, l'"Action Française" joint celui d'être l'amie éclairée et vigilante des groupes français de l'extérieur. A ce titre surtout, nous sommes heureux de lui offrir nos meilleurs voeux, à l'occasion de son dixième anniversaire, et de la recommander une fois de plus à nos lecteurs.

Un peu plus d'exactitude, s.v.p.!

Les journaux des provinces de l'Est — y compris ceux de notre langue — commettent facilement des bévues dès qu'il s'agit des choses et des gens de l'Ouest. Tout récemment encore la "Gazette", de Montréal, parlait de M Arthur Marcotte, de Ponteix, comme de "l'unique député conservateur de la Saskatchewan" et le "Soleil", de Québec, voyait en lui "le seul candidat élu du parti de M. Meighen dans cette province de l'Ouest".

M. Arthur Marcotte, s'il est connu pour ses attaches conservatrices, n'a cependant jamais été député, ni au provincial ni au fédéral. Il n'a pas davantage été candidat de M. Meighen aux dernières élections.

Il faudra encore bien des voyages de "Liaison française" et de "Survivance franco-canadienne" pour que les informations de certains journalistes de l'Est sur notre compte soient parfaitement au point.

Moins de sténo-dactylos et plus de ménagères

Québec — M. Gustave Delisle, député de Chicoutimi, dans un discours à l'Assemblée législative, a fait des suggestions très intéressantes au gouvernement et principalement au secrétaire provincial. Celui-ci doit se hâter d'encourager l'éducation agricole. Il a commencé déjà mais il faut faire vite. Dans les écoles normales, dans les couvents de la campagne il faut enseigner aux jeunes filles plutôt à tricoter et à planter des choux qu'à faire de la sténographie et de la dactylographie. Avons-nous tant besoin de sténographes et de "demoiselles"? De même les collèges commerciaux, dans les régions rurales, doivent moins viser à former des commis que des agriculteurs.

Un bon agriculteur doit savoir tenir des comptes. Qu'on apprenne aux fils de cultivateurs à tenir les comptes d'une ferme, de façon à s'apercevoir si elle rapporte ou non et combien elle rapporte. Il faut encore que l'école apprenne aux fils et aux filles de cultivateurs l'amour de la terre et de la vie rurale.

LA PRESSE ET LES SCANDALES

Une lettre de S. G. Mgr Gauthier aux directeurs des journaux français de Montréal

La "Liberté" est heureuse de publier aujourd'hui la lettre suivante de S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Tarona et administrateur apostolique du diocèse de Montréal, lettre adressée à tous les directeurs des grands quotidiens français de Montréal. C'est un document à lire, à relire et à conserver. Elle porte sur la presse et le crime.

Archevêché de Montréal.
Montréal, le 29 janvier 1926.

Monsieur le Directeur,

Je pense depuis longtemps à vous écrire au sujet de la publicité malheureuse que donnent certains journaux aux crimes et aux scandales. J'ai hésité cependant. La lettre que le vénéré Mgr Bruchési vous a adressée sur le même sujet était si juste et si claire, qu'il me semblait superflu de la reprendre. Mais j'ai reçu dans ces derniers temps et de divers milieux des appels si pressants que je crois le moment venu de joindre ma voix à la sienne et de vous entretenir brièvement à mon tour de ce grave sujet. Je vois se dessiner dans la meilleure partie de notre population, celle qui réfléchit, et qui voudrait avec raison pour notre peuple un aliment de meilleure qualité et une direction plus saine, un mouvement d'opinion qui me console et que je voudrais encourager.

Je crois inutile de vous dire dans quelles dispositions je suis au moment où je vous écris. Vous ne saurez douter de ma sympathie. D'autre part, je ne veux pas mettre en doute votre loyauté. Vous avez eu la bonté de me donner, à plusieurs reprises, l'assurance que je puis compter sur votre collaboration dévouée, et je veux me tenir à cette promesse.

Or, c'est un service de premier ordre que je veux vous demander.

Je ne crois pas qu'il soit bien difficile d'en préciser l'objet. Il ne s'agit pas de demander aux journaux un silence absolu sur les faits déshonorants qui se passent, encore que là même il y a lieu d'user de discrétion. Mais tout le monde entend ce que l'on veut dire. Quand on entoure ces faits déjà regrettables de photographies, de reconstitution de lieux, d'entrevues avec les parents, de détails ridicules ou scabreux, d'histoire de famille jetée en pâture à la malignité publique, l'on pratique un journalisme qui n'est à la hauteur ni de sa mission ni de ses responsabilités, et c'est précisément cet excès qu'il faut supprimer.

A qui fera-t-on croire que tout ce luxe est nécessaire, qu'il n'est pas au contraire gravement nuisible? Je ne veux pas revenir sur des raisons qui vous ont été souvent exposées et qui gardent toute leur valeur. La moralité publique, la préservation de nos enfants et de nos jeunes gens, le droit sacré que possède tout citoyen d'être à l'abri d'enquêtes hâtives et indiscrètes, la manie d'imitation que déclenchent trop souvent ces étalages du vice, tout cela est digne de la plus attentive considération et de nature à éveiller dans une conscience honnête et droite l'idée du devoir et le sens de la responsabilité. En regard de ces choses sacrées, infiniment respectables et qu'il faut conserver comme la meilleure richesse, que peuvent bien compter les nécessités de la concurrence ou l'exemple du voisin? Le devoir est au-dessus de ces mauvaises raisons et il s'impose à tous, comme une loi nécessaire à laquelle il faut se soumettre.

J'ai peur que l'on ne s'abuse quand on dit que le public a les journaux qu'il se fait ou qu'il mérite. N'est-il pas plus juste de dire que les journaux ont le public qu'ils façonnent? Malgré qu'il puisse penser le contraire, le journaliste n'est pas un écho: il est un guide. Il ne peut se contenter de suivre l'opinion; il doit la diriger. Le devoir d'un chef n'a jamais été de suivre ses troupes, mais de marcher à leur tête.

Je dois vous avouer, Monsieur le Directeur, que je suis très préoccupé d'un autre aspect de l'abus dont je me plains. Avec une presse de cette tenue et de cette intempérance, quelle figure faisons-nous à l'étranger? Alors qu'un fait divers criminel devrait être relégué dans les pages d'intérieur du journal et sommairement raconté, les titres et soustitres, les caractères d'imprimerie lui donnent en première page une telle importance qu'il devient l'événement du jour. C'est notre "mauvais visage" qui seul apparaît. Et il n'est un homme, aimant sincèrement son pays, qui ne regrette vivement d'en voir ainsi exposer les tares.

Il y a plus. Il faut craindre qu'un pareil abus ne finisse par diminuer le sens patriotique de notre population. Son attention n'est pas assez concentrée sur ses grands intérêts, elle est trop constamment tournée vers des objets insignifiants ou qui piquent une mauvaise curiosité. L'esprit d'une population se déforme. L'échelle des valeurs se déplace. Les plus graves problèmes risquent de pâlir à ses yeux, devant l'intérêt que provoquent des agissements de scélérats. N'est-il pas à craindre que, l'heure venue de se prononcer sur une question capitale, elle ait perdu la sûreté et la rectitude de son jugement?

Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le directeur, de vous avoir ouvert mon coeur. Je sens le besoin de sauvegarder, dans la mesure de mes moyens, les droits de la morale. Vos propres convictions vous feront un agréable devoir de vous associer à cette oeuvre essentielle. Nous aurons ainsi travaillé efficacement au bonheur de notre peuple.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

✠ GEORGES,
Archevêque de Tarona,
Administrateur apostolique.

CE QUE DISENT LES JOURNAU"

On a encore une fois sacrifié la langue française

Le Patriote de l'Ouest (Prince-Albert):

Lundi soir, il y avait au manège militaire de Prince-Albert une grande démonstration libérale à laquelle M. Mackenzie King prit part. C'étaient les premiers coups de canon de la campagne électorale nécessitée par l'entrée en lice de M. Burgess.

Des centaines de Franco-Canadiens étaient venus des centres du voisinage pour témoigner de leur attachement au parti libéral et pour entendre le premier ministre du Canada. Ils constituaient une bonne partie du bel auditoire de trois mille personnes auquel M. King adressa la parole pendant plus de deux heures.

Le vote franco-canadien est pratiquement tout libéral; on n'a qu'à consulter les résultats des élections du 29 octobre pour voir à quelle immense majorité les Franco-Canadiens du comté ont été de fervents libéraux. L'occasion ne pouvait donc être plus favorable pour leur dire merci et montrer qu'on appréciait leur support. Mais au cours de cette assemblée de près de trois heures, on n'a pas eu un seul mot pour eux, pas une phrase en français qui est pourtant l'une des deux langues officielles du Canada. Et c'est contre cela que nous désirons protester.

Est-ce parce que le concours des Franco-Canadiens leur était assuré d'avance que les orateurs n'ont daigné faire aucun effort pour nous procurer le vif plaisir d'entendre quelques paroles, adressées bien à nous, dans notre langue à laquelle nous tenons tant. D'autres circonstances pourraient se présenter où le vote franco-canadien lui serait moins favorable.

Puis, quelle leçon de bonne entente et de largeur d'esprit, quel respect pour les principes de la confédération, le premier ministre ou tout autre orateur désigné par lui aurait ainsi gravé dans la mémoire et l'âme de centaines de ses auditeurs qui ne connaissent du Canada que le coin de terre où ils ont élu domicile et n'ont aucune notion de son histoire!

Nous sommes convaincus qu'il n'y a eu mauvaise volonté d'aucune sorte. C'est seulement l'habitude, qui a monté une fois de plus à la surface, de nous oublier, de nous méconnaître chaque fois qu'on est sûr de nous ou qu'on n'a pas absolument besoin de nos services. Eh bien! c'est cette habitude que nous désirons leur faire passer et contre laquelle nous protestons de toutes nos forces.

M. King a manqué l'occasion de faire plaisir à ses plus chauds partisans du comté de Prince-Albert et nous voulons qu'il le sache.

Le candidat de M. Rogers

Le Devoir (Louis Dupire):

M. King est éloigné pour un mois de la Chambre.

On concède sa victoire; mais elle se fera attendre, parce qu'il a un adversaire, un indépendant que l'on veut donner comme surgissant seul en champignon, mais qui a poussé dans le fumier soigneusement trituré par M. Rogers.

Cet adversaire a nom D.-I. Burgess. Il a été nommé inspecteur des homesteads en 1912, pendant que M. Rogers était ministre et grâce à son influence. Après avoir obtenu un congé pendant quelques mois de guerre, il a repris sa place en 1919.

Les plus optimistes des conservateurs vont jusqu'à croire à son élection et conséquemment à la défaite de M. King. Comme M. Burgess se porte candidat indépendant et que dans le parlement actuel les indépendants jouissent d'un prestige et d'une indépendance sans précédent, on compte que M. Burgess pourra commodément promettre mer et monde à ses électeurs sans engager pour cela l'opposition.

M. King devra donc subir la lutte, retarder son entrée en Chambre et courir le risque de se faire battre.

Et les conservateurs qui, officiellement, ne lui font pas d'opposition, se réjouissent de la candidature pseudo-indépendante surgie au moment propice.

C'est leur premier motif de joie.

Quel en est le second?

Ici, les choses se compliquent. Les conservateurs espèrent apparemment entortiller le gouvernement dans la procédure et le faire trébucher.

Mais au même moment où les conservateurs s'apprêtent à crier victoire, les ministériels se réjouissent également.

Il doit y avoir l'un des deux partis qui se trompe.

L'Ouest s'industrialise

La Presse (Montréal):

Les statistiques recueillies par le Pacifique Canadien, concernant les développements industriels dans les provinces de l'Ouest au cours de la seule année dernière, démontrent un état de choses que bien peu de gens soupçonnaient.

Durant l'année dernière, le Manitoba a acquis 22 établissements industriels nouveaux, comportant une mise de fonds de $3,647,000.

La Saskatchewan en a compté 33 nouveaux avec un capital additionnel de $1,209,000.

L'Alberta a vu se créer 51 nouveaux établissements industriels, comportant une mise de fonds de $6,144,600. La Colombie Britannique, enfin, a, pour sa part, enregistré la création de 81 nouvelles usines au capital nouveau de $6,296,000.

Comptez: cela fait pour les provinces de l'Ouest, au cours d'une seule année, 187 nouveaux établissements industriels avec une mise de fonds totale de 400 millions!

Voilà donc, clairement, la preuve de la transformation économique qui s'effectue dans l'Ouest: l'Ouest s'industrialise, et rapidement.

Vient de paraître

L'"Action Française" entre en sa dixième année, avec un numéro intéressant et bien fourni. On y lira un substantiel article de M. Edouard Montpetit, ouvrant l'enquête de 1926 sur la "Défense de notre capital humain"; un portrait joliment brossé du Père Louis Lalande, S.J.; un article d'actualité du P. Adélard Dugré sur le "Scoutisme"; puis trois études de critique littéraires signées par Henri d'Arles, l'abbé P. Charbonnier, et Louis Deligny. Hermas Bastien fait la revue des livres et des revues. Jacques Brassier nous raconte la Vie de l'"Action Française".

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

LE ROLE DU PRETRE EDUCATEUR

S. G. Mgr O.-E. Mathieu fait l'éloge du R. P. Caron, O.M.I.

S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, a adressé la lettre suivante à son clergé, à l'occasion de la mort du R. P. Caron, O.M.I., du Collège de Gravelbourg:

Archevêché de Régina,
24 janvier 1926.

Vénérés et chers collaborateurs,

Nous venons de perdre le R. P. Caron, ce saint religieux qui a regardé la mort venir comme le soir d'un beau jour. Pour lui la mort n'était pas un anéantissement; elle était le sommeil qui précède la transformation glorieuse de son corps et de son âme; elle était, selon la pensée consolante des Saints Livres, le passage obscur d'une vie d'épreuves et de souffrances à une vie complète et éternelle dans la paix, dans la joie, dans la gloire.

Ce cher défunt avait reçu du ciel cette grande grâce de naître au sein d'une famille foncièrement chrétienne, d'avoir des parents qui surent l'élever non pas pour eux, comme on le fait trop souvent de nos jours, mais pour Dieu, des parents qui lui ont donné la connaissance et l'amour de Jésus-Christ dès qu'il fut capable de connaître et d'aimer.

Grâce à cette bonne formation, l'enfant voulut se donner entièrement à Dieu, ne travailler que pour lui, se sacrifier pour le salut des âmes qu'il a rachetées de son sang. Il entra dans la belle communauté des Oblats. Il y fut toujours l'homme du devoir. Faire le bien et le bien faire: tels ont été les principes qui ont réglé toute sa vie.

Il avait une belle intelligence, un grand coeur, un zèle incomparable. Ses supérieurs comprirent qu'il était admirablement doué pour faire du bien aux enfants et aux jeunes gens qu'on confierait à ses soins. Aussi il a toujours été employé dans une maison d'éducation. Il a passé sa vie à sauver des âmes que Dieu a chéries d'un si particulier et si tendre amour.

Le champ ouvert à son zèle était immense; il s'y lança avec ardeur et donna tous ses soins à la moisson qu'il était chargé de récolter et d'enjaveler pour son Maître. Son travail était rude, sa tâche était ardue, mais à chaque coup de ciseau ou de marteau qu'il donnait à cette statue qu'on appelle l'âme d'un enfant, il se voyait plus heureux que Michel Ange et tous les artistes; il faisait mieux qu'une statue ordinaire; il faisait un homme; il faisait un chrétien, il travaillait à faire un saint.

Son dévouement fut toujours digne en tous points de l'Eglise dont il était l'enfant fidèle, de l'oeuvre admirable à laquelle il donnait tout ce qu'il avait d'intelligence et de coeur. Ces enfants, il les a toujours menés la main dans le coeur; il les a aimés comme on doit le faire: un peu pour eux, un peu pour lui, beaucoup pour Dieu. Cet amour renferme toutes les maximes de l'éducation, toutes les règles de la pédagogie; il comprend la tendresse, le dévouement, la patience qui ne se fatigue jamais et qui espère toujours; il comprend la sollicitude qui devine tout, qui prévient le mal, qui connaît le remède et qui obtient le succès.

La vie du prêtre ou du religieux dans un collège n'est point agréable au point de vue humain. Tous les soins de la vigilance, toutes les servitudes d'une vie dans laquelle on n'est jamais à soi, jamais libre, jamais tranquille; cette immolation perpétuelle de ses goûts, de son tempérament à des riens qui recommencent toujours, à un coup de cloche qui revient obstinément à la même heure; instruire les enfants, leur enseigner des choses qu'on sait et qu'on répète depuis des années; redresser, diriger, discipliner des volontés qui penchent plus vers le mal que vers le bien; travailler à rendre ou à garder purs ces jeunes coeurs qui sont au temps où on reçoit avec plaisir mais où on ne sait pas encore donner: tout cela constitue une vie de sacrifice et, pour l'embrasser, il faut être décidé à mourir à petit feu.

Ces souffrances, celui-là seul peut les comprendre qui les a éprouvées; lui seul peut savoir tout ce qu'il faut de dévouement caché, d'obscur héroïsme, d'inlassable patience pour former une âme jeune, pour l'épanouir, pour l'élever et la transfigurer.

Cette vie de sacrifice, le R. P. Caron l'a menée durant trois années dans notre cher collège de Gravelbourg. Il y a toujours travaillé avec le calme de l'homme qui se rend compte de la force que lui donnent ses relations avec le Tout-Puissant.

Nous lui en sommes reconnaissant. Nous n'oublierons jamais ce cher défunt et tous ceux qui ont mis quelque chose d'eux-mêmes, de leur temps, de leur santé, de leur âme, dans cette institution, qui l'ont façonnée de leurs mains, bercée de leur amour, agrandie de leurs efforts, soutenue de leur courage et qui l'ont faite vivante et prospère.

Comme c'est notre devoir, nous prierons et nous ferons prier pour ce cher disparu; nous demanderons à Dieu de lui donner de suite la récompense d'une vie passée tout entière à son service.

Nous profiterons aussi de la leçon que nous donne cette mort si inattendue et qui nous rappelle ce conseil de saint Bernard: "En fait de travail et d'étude, vaquez à tout comme si vous deviez vivre toujours, mais en fait de conduite, agissez en tout comme si vous deviez mourir bientôt." Rien de plus beau, rien de plus sage que cette maxime et, en la suivant, nous ne pouvons manquer de tout sauvegarder pour le présent et pour l'avenir.

Agréez, bien chers collaborateurs, l'assurance de notre paternelle affection et de notre entier dévouement.

✠ OLIVIER-ELZEAR,
Archevêque de Régina.

Mort du R. P. Gorman

Guelph, Ont. — Le R. P. Thomas Gorman, jésuite bien connu, est décédé après une longue maladie à l'âge de 64 ans. Il avait enseigné au collège Loyola de Montréal, au collège de St-Boniface et au collège Campion, de Régina. Il avait fait ses études à l'Université d'Ottawa.

Les Indiens d'Amérique

La race des Indiens d'Amérique n'est pas près de disparaître, comme le bruit en court souvent. Des statistiques publiées par le Bureau Indien de Washington fixent le nombre des Indiens vivant aux Etats-Unis, sans compter le territoire de l'Alaska, à 349,595, ce qui représente une augmentation de 7,903 en un an.

Ces chiffres sont basés sur les derniers recensements effectués dans les divers Etats de l'Union. Il est établi qu'au cours des dernières douze années, la population indienne d'Amérique a augmenté de 18,796 personnes.

Dix Etats comptent une population de plus de 10,000 Indiens. Ce sont: l'Oklahoma, qui vient en tête avec 120,166; l'Arizona, qui vient ensuite avec 43,950; le Dakota Sud, avec 24,251; le Nouveau-Mexique, avec 22,841; la Californie, avec 18,812; le Minnesota, avec 14,300; le Montana, avec 13,142; la Caroline du Nord avec 11,969; l'Etat de Washington avec 11,595 et le Wisconsin, avec 11,265.

Des momies mexicaines dans le sel

M. R. Harrington, chef de la mission scientifique, qui procède actuellement à des fouilles dans la ville ensevelie de Pueblo-Grande, vient de découvrir un tombeau dans lequel il espère trouver des momies plus "âgées" et mieux conservées que celles des Pharaons. Le savant a également trouvé des objets d'art qui proviennent d'une civilisation antérieure à celle des Aztèques. Le tombeau qui a été découvert se trouve dans une montagne de sel. M. Harrington est d'avis que le sel a dû préserver les momies mieux que ne l'ont fait les divers embaumements dont usaient les Egyptiens.

UNE BELLE-FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE DU MANITOBA



Cette photographie représente M. et Mme Z. Lemire, de Sainte-Elisabeth, Man., et leurs quinze enfants, dont les âges s'échelonnent de seize à deux ans. Les deux filles aînées, Oliva et Marguerite, poursuivent leurs études au dehors, l'une à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, l'autre au Couvent de St-Jean-Baptiste.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Sainte-Elisabeth

M. l'abbé J.-M. Mireault	$5.00
Zacharie Lemire	.50
Ernest Guenette	.50
Pierre Lacharité	1.00
E.-H. Lussier	.50
Octavien Bérard	1.00
Calixte Leblanc	1.00
Hermas Saint-Godard	.50
Xavier Desaulniers	.50
Mme P. Gagnon	.50
Amédée Marion	1.00
Wilbrod Desaulniers	.50
Odilon Desaulniers	2.00
A. Bellerive	.50
O. Gratton	1.00
Stanislas Alarie	1.00
David Dupuis	1.00
Georges Barnabé	.50
Albert Saint-Godard	1.00
Emérence Lussier	1.00
Arthur Demers	.50
Alcide Bacon	.50
Josaphat Marion	.50
J.-B. Rivard, fils	1.00
Georges Alarie	.50
Gaspard Bérard, fils	.50
Hector Sarrasin	.50
Gaspard Bérard, père	1.00
Alcide Collette	.50
Henri Fontaine, père	1.00
J.-R. Comeault	.50
Onésiphore Trudel	.50
Maurice Duprey, fils	.50
Alfred Rivard	.50
Jos. Saint-Godard	.75
Edgar-F. Lussier	.50
Total	$30.75

Saint-Eustache

Percepteurs: MM. Hector Allard, Avila Ménard et J.-D. Beaudin.

M. l'abbé Bastien, curé	$10.00
Mme Vve Bérard	.65
Edmond Laramée	.50
Robert Leclerc	.50
Fred Fleury	.50
Alfred Houde	1.00
C.-A. Allard	1.00
Mme Joseph Ménard	.25
Armand Laurin	.25
Arthur Lachance	1.00
Mlle Adrienne Lachance	1.00
Henri Lachance	1.00
Mlle A. de Margerie	2.00
M. l'abbé J.-M. Comte	1.00
Alphonse Sénécal	1.00
Alfred Allard	1.00
Raoul Allard	1.00
Félix Soucy	1.00
Ludovic Moreau	1.00
Arthur Gervais	1.00
Ferdinand Moreau	1.00
J.-D. Beaudin	1.00
Francis Fleury	1.00
Louis Chabot	1.00
Henri Leclerc	1.00
Pierre Leclerc	1.00
Francis Desrochers	2.00
Wenceslas Desjardins	2.00
A. Picard	1.00
D. Boivin	1.00
Josaphat Ménard	1.00
Ernest Gervais	1.00
Joseph Granger	2.00
A.-J. Sénécal	1.00
J. Albert	1.00
Laurent Chabot	1.00
Avila Ménard	1.00
Mlle Donalda Champagne	2.00
Alfred Beaudin	.50
Jos. Gervais	.50
Antoine Ménard	.50
J.-B. Paul	.50
Jos. Normandin	1.00
Total	$51.65

Isle de Chênes

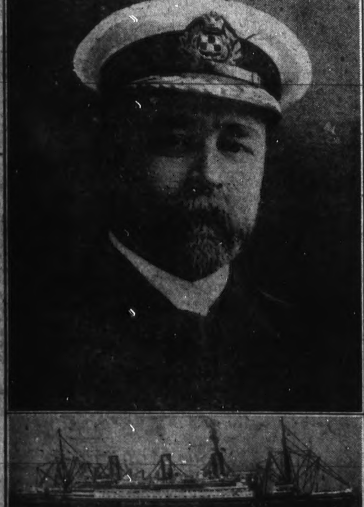
Liste supplémentaire

M. l'abbé L. Rivard	$5.00
Pierre Lavallée	1.00
Wenceslas Hallama	1.00
Total	$7.00

Saint-Labre

Perception faite dans l'église	$18.00





DÉVOUEMENT RECONNU EN HAUT LIEU

LE capitaine E.-J. Hailey, commandant de l'"Empress of Australia," paquebot du Pacifique Canadien en service sur l'océan Pacifique, entre Vancouver et les ports du Japon et de la Chine, a été avisé par le secrétaire d'Etat, lors de son dernier voyage au Canada, que le Roi Alphonse XIII d'Espagne, lui avait conféré la Croix de Première Classe de l'Ordre de la Bienfaisance, en récompense de sa conduite héroïque lors du terrible tremblement de terre qui dévasta le Japon en septembre 1923. L'on se rappelle que l'"Empress of Australia," qui entra dans le port de Yokohama deux jours après la conflagration, apporta des secours précieux à la population en détresse et put transporter un grand nombre de survivants vers les ports de Chine.

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI: Elsie Owens, Anna Bisson et Marguerite Levasseur (égales).

Grade X: Eva Girouard, M.-Louise Taillon.

Grade IX: Jeannette Lanthier, Lionel Boucher.

Grade VIII: Georges Perron, Léontine Gauthier.

Grade VII: Yvonne Guay, Inez Desmarais.

Grade VI: Nathalia Desmarais, Fortunat Magnan.

Grade V: Laura Perron, Marie Mahé.

Grade IV: Marguerite Guay, Gertrude de Montigny.

Grade III: M.-Reine Girouard, Georgina Beaudry.

Grade II: Alice Bernier, François Mahé.

Grade I A: Jeanne Gauthier, Ephrem Bohémier.

Grade I B: Alphé de Montigny, Irène Grouette.

Préparatoire: Zéphyrin Magnan, Thérèse Guay.

Registres

Le 3 février, M. Omer Tougas conduisait à l'autel Mlle Antoinette Mousseau. Le mariage a été célébré par le R. P. A. Roberge, curé. M. Laurent Tougas servait de témoin à son fils, et M. Octave Mousseau, à sa fille.

Le 31 janvier est née Marie-Diana-Rita Proulx, enfant de Paul Proulx et de Diana Leclerc. Parrain et marraine: Pierre Leclerc et Alphonsine Chouinard.

M. Adrien de Montigny, père de M. Alphonse de Montigny, est décédé dernièrement, âgé de 80 ans, à Saint-Louis, Co. de Champlain, P. Q.

Parties de cartes

Les Enfants de Marie ont donné leur troisième partie de cartes dimanche dernier. Le prix de série, pour les hommes, un $5 en or, a été gagné par M. Joseph Prairie. Le prix était offert par M. l'abbé La de G. Bélanger, curé de Rainy River.

Le prix de série pour les dames, un autre $5 en or, offert par le R. P. J. Kane, C.SS.R., curé de Saint-Alphonse de Kildonan, a été obtenu par Mlle Yvonne Owens.

Un troisième $5 en or, offert par le R. Fr. Thomas, C.SS.R., de Sainte-Anne de Beaupré, a été gagné par M. James Bonin.

Après la partie de cartes, il y a eu chant et musique. M. James Nicoll nous a particulièrement intéressés par de beaux morceaux de violon.

Nous remercions les Enfants de Marie du dévouement qu'elles ont apporté pour nous donner ces belles parties de cartes.

Du français

Nous nous sommes informés auprès de la maîtresse de poste, Mme Antoinette Roque, pour connaître notre situation au point de vue des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. La situation est bonne. La maîtresse de poste fait venir les formules dans les deux langues. Ceux qui veulent avoir les formules françaises les demandent au bureau de poste. Demandons-les.

Un Canadien français, employé au grand magasin Robinson à Winnipeg, nous disait, il y a quelque temps: "S'il vous plaît, quand vous écrirez à notre maison, écrivez donc toujours en français. Nous sommes ici exprès pour la correspondance française. Plus il y en a, plus c'est beau pour notre langue française".

On demande des livres français

Un groupe de compatriotes de Ste-Rose du Lac s'occupe de créer une bibliothèque française et sollicite le concours des organisations et des particuliers désireux de l'aider à réaliser son projet. Tous ceux qui pourraient disposer de quelques bons livres français sont priés de les adresser à M. Louis Molgat, Sainte-Rose du Lac, Man.

Une épidémie de calvitie

D'après une dépêche américaine, une étrange maladie vient de se propager dans la petite ville de Kittaning (Pensylvanie), où 300 jeunes gens sont soudain devenus complètement chauves. Les médecins locaux n'ont pu encore déterminer la nature de cette maladie, les analyses microscopiques n'en ayant pas révélé le microbe.

POUR RIRE

Jusqu'à dix...

Bébé est assis sur les genoux d'un ami de la maison, lequel est plus que chauve.

L'enfant, voulant montrer son savoir:

— Dis donc, veux-tu que je compte tes cheveux?

— Ce serait difficile...

— Mais non, je sais compter jusqu'à dix...

L'aveugle de naissance

Une vieille dame s'approche d'un aveugle que conduit un chien tenu en laisse:

— Depuis quand, lui demande-t-elle en lui donnant une pièce de monnaie, êtes-vous aveugle?

— Hélas! répond le pauvre diable, je l'étais déjà quand j'ai vu le jour.

Exercice de diction

Voici quelques phrases que nous vous conseillons de prononcer très vite plusieurs fois de suite pour vous délier la langue:

"Quatre coques d'oeufs contre quatre coques d'oeufs.

"Quatre plats plats dans quatre plats creux.

"Quatre plats creux dans quatre plats plats.

"Un banc plein de pains blancs.

"Un plein banc de blancs pains.

"Combien ces six saucissons-ci?

"Six sous ces six saucissons-ci.

"Quand un cordier cordant veut accorder sa corde, pour accorder sa corde, trois cordons il accorde; mais si l'un des cordons de la corde décorde, la corde décordant fait décorder la corde.

"Il a tant plu qu'on ne sait où il a le plus plu, mais au surplus cela m'eût plus plu s'il eût moins plu.

"Mur gâté, latte ôtée, creux n'y fit, rat s'y mit.

"Le riz tenta le rat, le rat tenté tâta le riz.

"Un dragon gradé, un gradé de dragons.

"Six poches plates, et six plates poches.

"Douze douches douces.

"Si tu m'eusses cru.

"Tu te fusses tu.

"Te fusses-tu tu?

"Tu m'eusses plus plu..."

Tout de même...

La scène se passe dans un bar de Londres.

Un Américain, depuis plusieurs heures, consomme "cocktails" sur "cocktails".

Finalement, il est pris de hoquets et les clients britanniques trouvent son attitude profondément incorrecte et indigne d'un "gentleman".

Soudain, l'Américain s'adresse à un Anglais et lui demande où il pourrait... se débarrasser par l'orifice supérieur de ses derniers "cocktails".

Et l'Anglais de lui expliquer:

— Prenez ce couloir. Vous vous trouverez en face de deux portes. Sur la première, vous lirez ce mot: "Ladies". Vous n'entrerez pas. Sur l'autre, vous déchiffrerez celui-ci: "Gentlemen"... Vous entrerez tout de même!

Rien n'a laissé dans l'histoire une trace plus lumineuse que les rares représentants de la dignité humaine dans les temps de bassesse. — Lacordaire.

* * *

Nous ne nous écoutons pas penser, de peur que notre âme n'arrive à prendre trop de conscience.

Page Féminine

LA FEMME INSTRUITE

Avec son mari une femme instruite est la compagne idéale et de bon conseil, elle lui est une aide puissante.

Dans le monde il est incontestable que les femmes ont une influence bonne ou mauvaise. "Si les hommes font les lois, les femmes font les moeurs". N'y a-t-il pas alors un intérêt grave, pour que les lois soient bonnes, à ce que les moeurs soient faites non seulement par les femmes les plus morales, mais aussi par les plus intelligentes et les plus intellectuelles? On se plaint qu'il y a trop de femmes légères qui n'exercent leur influence qu'en matière frivole, qui n'ont d'autre souci que de faire et de défaire les modes; il en faudrait donc un grand nombre qui soient préparées à former et à réformer les moeurs. Mais pour exercer ce pouvoir, la bonne volonté ne suffit pas; il y faut le prestige d'un esprit ouvert, large, renseigné et sûr.

Le véritable rôle de la femme, c'est donc d'être l'âme du foyer, la conscience de la famille et de la société: ce rôle suppose, outre l'éducation, une forte instruction.

Il est absolument absurde d'admettre qu'une femme instruite est incapable de bien gouverner sa maison, de vaquer aux occupations solides, de voir diligemment au confort de son époux et de ses enfants. La vraie science ne désoriente pas une vie et n'enfle pas le coeur. Les habitudes intellectuelles sont mille fois moins à redouter pour la sécurité de la vie familiale que les habitudes mondaines d'une tête vide. Si, par quelque bonne méthode, on enseigne aux jeunes filles à penser, à observer, à réfléchir, à raisonner et à tirer des conclusions justes, on aura rendu un fier service à l'humanité et les hommes, contrairement à l'opinion de J.-J. Rousseau, seront les premiers à en bénéficier. Faire des hommes droits et honnêtes, que peut-on exiger de plus et de moins des femmes?

"Les exigences bruyantes de notre société moderne sont multiples, changeantes et souvent contradictoires. Il n'est pas toujours facile de les mettre en harmonie avec les immuables principes de notre foi divine, car elles débordent trop souvent sur le terrain de l'erreur... C'est à la femme surtout que revient la sublime mission de veiller à la défense de la famille, dont le sort est si intimement lié à celui de la société que, si elle périt, la société s'écroule nécessairement dans une même ruine." (Cardinal Merry del Val)

Cette thèse de la nécessité de l'instruction chez la femme est d'ailleurs conforme à la conduite de l'Eglise catholique dès les débuts du quatrième siècle. "La femme païenne, a écrit Georges Goyau, sous le régime du culte de la cité, n'était même pas qualifiée pour honorer Dieu. La réhabilitation de la femme par le christianisme avait besoin d'une suprême sanction; saint Jérôme la lui donne. Sous ses auspices la femme fut associée laborieusement à la découverte et à l'étude de la vérité chrétienne." A ses auditrices difficiles, curieuses, avides d'explications, d'éclaircissements — c'était là ce que voulait saint Jérôme, — il disait: "Soyez sourdes aux instruments de musique; et la flûte, et la lyre, et la cithare, que vous ne sachiez même pas pourquoi elles sont faites. Imposez-vous chaque jour pour tâche de cueillir quelque fleur des Ecritures. Que vous appreniez le rythme de la poésie grecque. Qu'à cette étude succède celle de la langue latine."

Femmes savantes! Que nos contemporains ne redoutent pas ce mot, comme le redoutait le matérialisme de Molière! Que les filles, que les femmes canadiennes et catholiques soient des femmes savantes si elles sont passionnée pour leur foi! Comme les hommes, elles ont besoin de vérité totale, d'une lumière très puissante qui perce les brumes, crève l'erreur, toutes les erreurs dont l'esprit est si souvent et si largement enveloppé et nourri.

• • •

Qu'est-ce qui manque à notre éducation dans l'Ouest? Je ne saurais répondre à cette question. Je me rappelle un vieux prêtre, aujourd'hui disparu, qui me disait souvent dans ses confidences, que ce qui le décourageait le plus dans nos provinces, ce n'était pas tant de constater le rabaissement des moeurs, le sans-gêne, le manque de pudeur chez les jeunes, que l'apathie, l'incurie des parents. Bon nombre d'éducateurs ne semblent même pas voir les désordres pourtant ostensibles.

Le manque de vigilance chez les parents, chez les éducateurs, n'est pas, quoi qu'en pensent les pessimistes, la note caractéristique seulement de nos immenses plaines et de nos uniformes champs aux blés dorés, elle est aussi le propre de toute la société contemporaine. C'est partout, afin de décourager les meilleurs vouloirs, les généreux efforts que l'esprit d'orgueil infuse à ses adeptes la satanique maxime: "Qu'il s'agit de comprendre son temps, son pays; qu'il faut être de son époque."

"N'insistons pas aigrement sur ce qu'on aurait dû faire et sur ce qu'on n'a pas fait". Au risque toutefois de m'écarter de ce sage conseil de P. de la Gorce et de passer pour indélicat aux yeux des citoyens de cette province, qui a eu l'immense charité de m'adopter, j'oserai leur demander, que sans trop accuser les programmes officiels concernant l'instruction, si notre éducation actuelle ne manque pas de profondeur, et si à cela nous ne contribuons pas tous un peu — inconsciemment, mais très réellement?

"Science sans conscience n'est que ruine de l'âme", disait le vieux Rabelais. La conscience ne peut pas être que le complément de l'instruction, elle doit en être la base; ou plutôt la conscience est l'édifice lui-même auquel on peut et on doit appuyer la science.

J.-P. GAGNON, ptre.

Saint-Adolphe, Man.

CONJUGAISON DU VERBE CHERIR

Joseph de Maistre, dont la correspondance est un régal littéraire, écrivit un jour à sa fille Adèle cette délicieuse page:

J'ai aussi été très content du "verbe chérir" que tu m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon de conjugaison; mais je m'en tiendrai à l'indicatif, c'est bien assez pour une fois.

Je "te chéris", ma chère Adèle; tu "me chéris" aussi, et maman "te chérit": nous vous "chérissons" également, Rodolphe et toi, parce que vous êtes tous les deux nos enfants, et que vous nous "chérissez" aussi également l'un et l'autre; mais c'est précisément parce que vos parents vous "chérissent" tant, qu'il faut tâcher de le mériter tous les jours davantage. Je te "chérissais", mon enfant, lorsque tu ne me "chérissais" point encore; et ta mère te "chérissait" peut-être encore plus, parce que tu lui as coûté davantage. Nous vous "chérissions" tous les deux, lorsque vous ne "chérissiez" encore que le lait de votre nourrice, et que ceux qui vous "chérissaient" n'avaient point encore le plaisir du retour. Si je t'"ai chérie" depuis le berceau, et si tu m'"as chéri" depuis que tu as pu te dire: mon papa m'"a" toujours "chérie"; si nous vous "avons chéris" également, et si vous nous "avez chéris" de même, je crois fermement que ceux qui "ont" tant "chéri" ne changeront point de coeur. Je te "chérirai" et tu me "chériras" toujours, et il ne sera pas aisé de deviner lequel des deux "chérira" le plus l'autre. Nous ne "chérirons" cependant nos enfants, ni moi ni votre maman, que dans le cas où vous "chérirez" vos devoirs. Mais je ne veux point avoir de soucis sur ce point, et je me tiens pour sûr que votre papa et votre maman vous "chériront" toujours.

Marque-moi, mon enfant, si tu es contente de cette conjugaison, et si tous les temps y sont (pour l'indicatif). Adieu, mon coeur.

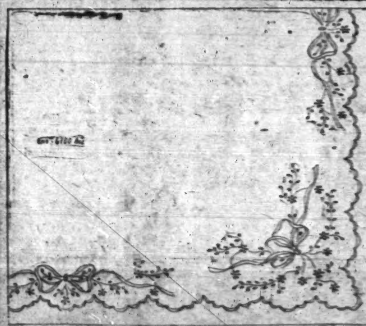
Réflexion sur le mariage

On ne peut pas espérer que tout marchera pour le mieux dans une union. Si bien assortie qu'elle soit, il y a toujours des heurts, des moments de mauvaise humeur, d'impatience. Le tout est de ne pas les prendre au sérieux et de laisser passer l'orage.

On a dit avec juste raison que le mariage devait être un échange de concessions mutuelles. C'est la meilleure manière d'être heureux, et c'est celui qui fait la concession qui est le plus fort, lorsqu'elle est justifiée.

La vie est une assez belle chose pour que l'homme ne la dédaigne pas. — Montalembert.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



NAPPE 6100 bis, D'UN JOLI EFFET ET D'UNE EXECUTION RAPIDE ET FACILE

Patron au carbone, coin avec feston, 25 sous; motif du côté et centre, 15 sous.
Perforé coin avec feston, 30 sous; motif du côté et centre, 25 sous les deux.
Grande feuille de papier carbone bleu, 15 ou 25 sous, suivant la grandeur.
Tout étampé sur coton fini toile 2x2 verges [illegible], $3.25. Sur pure toile [illegible], $9.00.
Coton M.F.A. nécessaire à la broderie, 2 doux. à 15 sous la doux.
Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 25 sous.
Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.
On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, [illegible], avenue McDermot, Winnipeg.

Noël-Joseph Ritchot

I

Enfant fortement élevé
Par sa mère bretonne;
D'un corps solide et bien râblé;
Sa force [illegible].
Rompu de bonne heure au travail,
Solide comme un chêne:
Bras musculeux, large poitrail,
Les yeux d'un noir d'ébène,
Tranquille, nullement bavard,
Et doux de caractère:
Ma foi! c'était un beau gaillard
A l'air [illegible] austère.
Le gars Ritchot était déjà
Ce que toute sa vie
Il devait être. On le jugea
Nature bien servie.

Mais depuis de longs jours, il sent l'appel de Dieu,
Et la Vierge Marie a pour lui des tendresses,
Souvent son jeune coeur a senti ses caresses:
Un désir incessant le brûlait comme un feu.

Au cours de son travail, en poussant la charrue,
Ce désir le poursuit, ce désir le pénètre:
"Pitié pour moi, mon Dieu! Je voudrais être prêtre."
De l'église, ce mot le suivait dans la rue.

Un jour survint, pour lui, jour à l'éclat vermeil
Il fait le premier pas qui mène au sanctuaire,
Le coeur tout palpitant, il entre au séminaire;
Il lui semble qu'il voit luire un nouveau soleil.

Plein d'ardeur au travail; parfois sa tâche est dure
Il lui faut pénétrer les lois du rudiment.
Ces arcanes nouveaux le traitent rudement;
Mais la prière est là; c'est l'arme toujours sûre.

Travailler et prier, il s'y donne à plein coeur.
Et son esprit, par bonds, s'ouvre avec sa mémoire.
D'un jugement très sûr, on peut déjà le croire
Destiné pour plus tard à faire un grand penseur.

Le voilà prêtre enfin! On le juge très digne:
Toute charge qu'il prend le trouve préparé
A donner la mesure au travail espéré.
Sérieux et toujours ami de la consigne.

Un horizon très vaste à lui se trouve ouvert:
Il suit le grand Taché vers la Rivière-Rouge.
Il s'y sent très à l'aise et désormais n'en bouge.
Le voilà, pour toujours, curé de Saint-Norbert.

Le firmament de l'Ouest voit monter un nuage
Qui porte dans ses flancs la tempête et la mort:
Allons-nous voir la paix, le fruit d'un saint effort,
Oeuvre de cinquante ans détruite par l'orage?

Ritchot a réfléchi, très longuement prié,
Et le voilà debout, superbe dans l'audace,
Très ferme, très prudent, et regardant en face
Le monstre qui s'approche; et sa voix a crié:

"Alerte! la justice est avec nous, alerte!
"Nous sommes citoyens, sous pavillon anglais.
"On ne vend pas un peuple en pleine et franche paix.
"Il faudra nous parler figure découverte."

Mais comment résister au tigre qui rugit?
Qui déjà de sa gueule laisser couler la bave,
En sentant que sa proie est debout et le brave?
Il est au ciel un Dieu, sa justice surgit.

Vierge très douce,
Forte à la fois,
Vierge jalouse
Des justes droits,
O Souveraine,
Quand du danger
Et de la peine
Il faut briser
La lourde chaîne,
Nos coeurs vers toi volent toujours
Notre-Dame de Bon-Secours.

Notre faiblesse
Nous fait trembler;
Mais, ô princesse,
Tu sais troubler
Dans leur audace
Les coeurs mauvais:
Tu leur fais face
Et sous les traits
Le coeur se glace.
A ton coeur nous avons recours,
Notre-Dame de Bon-Secours.

Dans la balance
Au rude poids
Que l'arrogance,
De tous ses doigts,
Très [illegible]
Jetée d'un coup,
Ta main [illegible]
Fait contre-coup,
Victorieuse.
Bien haut, merci de ton concours,
Notre-Dame de Bon-Secours.

De la balance
Les deux plateaux
Avec aisance
Changent de taux.
La grosse charge
Monte soudain;
Le poids moins large
Est souverain.
Satan émarge.
C'est le bon fruit de tes amours
Notre-Dame de Bon-Secours.

II

Le voilà délégué plénipotentiaire
Auprès du Canada. C'est un parlementaire,
C'est d'égal à égal qu'il doit parler là-bas.
Mais d'égal à égal, on ne le voulait pas.
Compromettre, ruser et s'imposer en maître,
C'est le jeu d'Ottawa qui voudrait méconnaître
La forte position de nos hommes d'ici.
Mais le Père Ritchot savait ruser aussi.
Diplomate, il le fut. Son calme, sa prudence,
Surent mener à bien l'oeuvre de confiance
Dont il était chargé par son gouvernement.
Il faut bien accepter ce qu'il veut justement;
Et les droits du pays dont il est mandataire
Il les crut assurés; la chose était très claire:
Traité bilatéral, on ne peut y toucher
Que si des deux côtés on vient à s'aboucher.

III

Quand il s'agit d'un vol, qu'importe à la canaille,
Canaille, grand seigneur ou simple pince-maille,
Car, voler une langue ou voler des écus,
Dépouiller le moins fort, c'est: Malheur aux vaincus!
Vaincu, jamais ne fut notre peuple tranquille.
Il avait défendu son humble domicile,
La terre des aïeux, sa foi, sa liberté,
Gardant à l'Angleterre entière loyauté.
Mais un homme fut là! Cet homme fut un traître
De coeur bien mal pourvu, ce qui semble paraître.
Pour un simple fauteuil, ce triste homme d'Etat
(Qui vient d'avoir un monument!) rusa, trompa;
Et c'est un jour sur lui, sur sa triste mémoire,
Que la honte viendra quand parlera l'histoire.
L'abbé Ritchot a vu, lui, loyal travailleur
Les serments violés. Il en eut mal au coeur.
Notre parler français, l'école catholique,
Contre le droit des gens, la constitution,
N'ont plus droit de cité chez nous. La passion,
L'ignorance stupide et la rage et la haine,
Vil ensemble accouplé par la bêtise humaine,
A fait ce beau travail. Depuis trente-cinq ans,
Personne encore ne put, d'un geste de bon sens,
Au front de la province effacer cette tache,
Percer l'ignoble abcès qui sur elle s'attache.

IV

Le bon curé de Saint-Norbert
Voulut travailler encore,
Mais il cria dans un désert,
On ne vit aucune aurore.
D'un côté la bête hurlait,
D'un autre on était aveugle.
Des frères sur qui l'on comptait
La langue ou l'intérêt beugle.

Il ne nous reste que les cieux
Où le droit est défendu.
Ritchot y fixe les deux yeux
Pour le secours attendu.
Dans ses doigts glisse le Rosaire.
Quand on n'attend rien de la terre
Nous pouvons invoquer toujours
Notre-Dame de Bon-Secours.

Ritchot est devenu vieillard,
On lui donne la prélature,
Le protonotaire "ad instar"
Sous la pourpre a très noble allure.
Hélas! la mort vient à pas lents,
Car pour abattre ce colosse
Elle dut travailler longtemps.
Mais comme un terrible molosse
Qui ne desserre plus les dents,
Elle tient bon et davantage—
Le presse de ses coups ardents
Et vient à bout de son grand âge.

Pour adoucir ses derniers jours,
La Vierge lui sourit sans doute:
Son oeil voit, son oreille écoute
Notre-Dame de Bon-Secours.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre, 10 décembre 1925.

RIRE ET SOURIRE

Le rire et le sourire sont, comme la parole, une expression de la pensée.

Le rire est très indicateur de la personnalité, fût-il entendu sans en voir l'auteur. Il y a en effet beaucoup de manières de rire: rire franc et gai, sans trop de bruit, rire épais et bruyant, rire moqueur, rire faux, rire à l'envers, en aspirant, qui est ridicule, rire perlé, rire étouffé, rire bref et contenu, rire niais, rire par cris et fou rire. Le premier de ces rires est le seul bon.

Méfions-nous de l'homme qui ne rit jamais et ne sourit qu'à regret, avec une grimace. Plaignons celui qui rit à gorge déployée.

Aimons les gens naturellement gais: ils sont bons, ils sont francs; ils sont nés sous une heureuse étoile.

Le sourire est plus éloquent que le rire. Le rire n'est jamais qu'un réflexe; le sourire est souvent une action réfléchie; il parle et il exerce une influence.

Il y a des sourires de simple politesse; on ne saurait recevoir les gens avec une figure renfrognée. Il y a des sourires forcés qui tordent la bouche, des sourires perfides, des sourires moqueurs, des sourires insolents, des sourires orgueilleux, des sourires de mépris, des sourires stupides, des sourires de gourmandise et des sourires d'amoureux.

Que ne ferait-on pas pour un sourire longtemps attendu?

Sourire ou rire des autres est toujours facile; avoir de l'esprit sans être méchant est le comble de l'esprit.

Il n'y a pas de règles en matière aussi légère. C'est à chacun de s'observer quand il rit, pour garder une juste mesure. Quant au sourire, c'est un souffle qui passe et qui n'a de valeur que par le sentiment qui l'inspire.

Le regard est parfois un sourire...

Le rire est l'éternuement de l'esprit; le sourire est le frisson de l'esprit ou du coeur.

Les dangers qui menacent le monde sont des dangers d'ordre moral

Telle est l'opinion de M. Herbert Hoover, secrétaire du Commerce, aux Etats-Unis. "La prospérité nationale unie au relâchement des moeurs et à l'affaiblissement de l'idéal spirituel, résultats de la guerre, doivent nous préoccuper, parce qu'il s'agit de l'affaiblissement des forces individuelles et nationales".

M. Hoover trouve des preuves des tendances à craindre "dans l'affaiblissement du sens moral, dans le relâchement des liens de la famille et du foyer, dans la criminalité de la jeunesse, dans la facilité avec laquelle les adultes enfreignent les lois, dans une intolérance qui grandit, dans la tendance à abandonner aux soins de l'état les charges encombrantes, dans la disposition à mépriser ou à supprimer le mécontentement, au lieu de s'appliquer à en chercher les causes et à les faire disparaître, dans les intrigues secrètes ou ouvertes de groupes qui cherchent des profits pour eux-mêmes sans égard aux conséquences qui peuvent résulter pour les autres et l'ensemble de la société, dans la complaisance de millions de personnes au spectacle des injustices et des misères existant au dedans et au dehors de nos frontières, dans dans le gaspillage et l'extravagance".

M. Hoover déclare qu'il craignait pour l'avenir de la religion. "Une grande partie du socialisme trouve sa philosophie et son avenir uniquement dans un matérialisme économique. En Russie et ailleurs, la révolution communiste veut balayer toutes les institutions en existence, même la religion. Ainsi, la religion doit disparaître comme étant incompatible avec le communisme, en théorie et en pratique".

En signalant que les dangers qui menacent sont d'ordre moral, M. Hoover déclare que cette constatation était un appel pour la création et le maintien de forces capables de faire marcher l'idéal moral et spirituel de la nation de pair avec les exigences matérielles du progrès.

RECETTES

Potage aux concombres

Epluchez les concombres, coupez-les par morceaux dans du beurre chaud, — allongez le potage avec du bouillon, de l'eau ou du lait. Servez avec des croûtons et du fromage râpé. On peut lier avec des jaunes d'oeufs.

Soupe au lait

Coupez des tranches de pain, mouillez-les d'un peu de lait assaisonné de sucre, beurre et très peu de sel. Ajoutez le reste du lait au moment de servir. — On peut aussi faire chauffer du lait sucré, y délayer plusieurs jaunes d'oeufs et lier légèrement. Servir avec des tranches de pain frites dans le beurre et saupoudrées de sucre.

Potages au lait

Ils peuvent se faire au riz et aux pâtes. Ils doivent être sucrés et très peu salés. On peut lier ces potages avec des jaunes d'oeufs.

Potage au beurre

Faites un vermicelle à l'eau ou tout autre potage aux pâtes apprêté avec de bon beurre: servez avec du sucre en poudre ou du fromage râpé. — On peut, au moment de servir, faire une liaison avec quelques jaunes d'oeufs et ajouter un peu de lait.

Croûte au pot

Faites griller des tranches de pain ou des croûtes de pain à café; versez dessus le bouillon chaud — servez de suite. Servez en même temps les légumes de la marmite.

Croûte au bouillon

Coupez en tranches minces du pain à café ou autre; arrosez-le avec le dessus du pot-au-feu et faites légèrement gratiner sur un plat. — Au moment de servir, ajoutez du bouillon.

Prenez garde au poison qui tue l'âme; il se glisse sous la forme d'un livre, du journal, des gravures. — Louis Veuillot.

• • •

Les heures ont des ailes et s'élèvent vers l'auteur du temps pour lui raconter l'usage que nous en faisons. — Milton.

L'EVANGILE

La Quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats; après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 11 février — Notre-Dame de Lourdes.
Vendredi 12 — Ste Eulalie.
Samedi 13 — S. Polyeucte.
Dimanche 14 — Quinquagésime.
Lundi 15 — SS. Faustin et Jovite.
Mardi 16 — S. Onésime.
Mercredi 17 — Les Cendres.

CONSEILS DE MERE-GRAND

ETUDIANTE — Le mot "coquetterie" peut être interprété de deux manières. La première est blâmable, mais tout de même excusable, car elle ne fait dommage à personne. La seconde est dangereuse, coupable et dénote une grande sécheresse de coeur. D'abord il y a la femme coquette, qui ne l'est que pour son propre compte, qui ne pense qu'à ses charmes et qui passe tout son temps à les cultiver. Et... il y a la femme qui se pare pour obtenir les hommages du plus grand nombre d'admirateurs.

LISE — Vous me demandez quel est, à mon point de vue, la plus belle aumône. C'est celle des malheureux à des plus malheureux encore.

BERTHE — Je crois que vous lisez trop vite et vous perdez ainsi le bienfait qui devrait résulter de ces lectures. Lire est la nourriture de l'esprit et il faut, à l'exemple de celle du corps, la prendre lentement afin qu'elle soit profitable.

FRANCOISE — Ne craignez pas de persuader à votre enfant qu'il est capable de grandes choses. Dites-lui bien qu'il a en lui tous les éléments pour réussir dans le monde. Cultivez ce sentiment, et avec son esprit religieux, il ne peut faire autrement qu'être quelqu'un de distingué. L'avenir d'un enfant dépend très souvent du montant de confiance qu'il a dans sa propre force, et ce n'est pas, je crois, développer son orgueil que de l'encourager.

MERE — La culture physique est importante pour les enfants qui vont à l'école, et plus d'un médecin vous dira qu'en fortifiant le corps on fortifie en même temps le coeur et l'esprit.

MERE-GRAND.

L'amour-propre

Le point faible chez l'homme est l'amour propre; si vous avez le malheur de vexer un homme sur ce point, il se détachera de vous, et s'il vous aime, il marchera sur son coeur, mais ne cédera pas. Il ne faut pas donner à l'homme l'illusion qu'il est le maître et nous domine; au contraire, n'ayez pas l'air de céder et vous savez bien que tout ce que nous voulons, nous pouvons l'avoir avec un peu de diplomatie. La diplomatie est la science du ménage.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Samedi dernier avait lieu à la résidence de Mme Henri Moreau, le banquet des membres de l'ordre des Chevaliers de Colomb avec leurs dames ou amies. Le R. P. Antoine a eu l'amabilité de bien vouloir présider ce banquet d'agapes fraternelles, le premier du genre dans sa paroisse.

Le titre de "Banquet d'agapes fraternelles" que portait le menu ne pouvait avoir une plus grande réalité, car ceux présents donnèrent des preuves de la plus cordiale fraternité.

Le menu surpassait par sa magnificence les prévisions de tous. Mme Henri Moreau et les cuisinières sous son habile direction méritent les plus grandes éloges. Elles se sont révélées une fois de plus de vrais cordons bleus dans l'art culinaire.

Après le dessert vinrent les santés. Celle du Pape et du Roi fut proposée par le frère Cyrille Létourneau. Il sut, par des paroles choisies, faire valoir ces deux royales autorités, tant au point de vue religieux que civique. Il mentionna la fidélité absolue de la nation canadienne-française à ces deux autorités.

Le R. P. Antoine répondit à ces paroles avec sa spontanéité habituelle. Il rappela quelques faits dignes de mention de notre histoire canadienne touchant le respect aux lois religieuses et civiles. Il ajouta quelques mots très appropriés touchant l'Ordre des Chevaliers de Colomb, leurs oeuvres, leur force, surtout leur unité d'action.

La santé des dames fut présentée par le frère Henri Bruyère. Tâche toujours délicate que de s'adresser aux dames. Toutefois le frère Bruyère sut le faire en termes courtois et chaleureux. Ce banquet, étant en leur honneur, devait déjà leur être agréable.

Ensuite le frère J.-B. Bazinet proposa la santé de l'Ordre, ses officiers, ses membres. Il fit un bref historique de la fondation de cet Ordre qui comprend aujourd'hui au-delà de huit cent mille membres, du développement et du but de cette organisation, etc. Le frère Bazinet sut présenter cette dernière santé avec le talent d'un artiste.

La soirée se continua dans le même esprit familial; elle fut égayée par des histoires, déclamations et monologues. Le frère Létourneau est intarissable en histoires, mais le Père Antoine s'est déclaré un réel adversaire.

Les agapes prirent fin vers minuit par les chants de "O Canada" et la "Marseillaise", puis la traditionnelle chanson de l'"Alouette".

Les convives: R. P. Antoine Chalumeaux, M. et Mme C. Létourneau, M. et Mme Henri Bruyère, M. et Mme Robert Joberty, M. et Mme Victor Rostaille, M. et Mme Joseph Basin, M. Paul Delaquis; Miles Clémentine Monchamp, Marie Ragot, Marie Bibault, L. Gogent.

FANNYSTELLE

Veillée des Fermiers-Unis

Vendredi soir, le 5 février, avait lieu dans la salle paroissiale une agréable et intéressante veillée organisée par le cercle local des Fermiers-Unis. Plusieurs orateurs ont adressé la parole et nous ont fait voir l'avantage de cette organisation des Fermiers. Toutes les classes sont organisées; pourquoi les fermiers ne s'organiseraient-ils pas pour s'entr'aider et se protéger?

Entre les discours, les "Fauvettes" ont exécuté trois ou quatre morceaux de chant; la fanfare nous a fait entendre plusieurs de ses marches et même une ouverture; M. Wood, accompagné au piano par son fils, nous a ravis avec les douces harmonies qu'il a fait sortir de son violon, et nous a chanté quelques chansons; et M. Armstrong nous a chanté "How Do You Do, Mr. Hamel".

Les orateurs ont été M. Wood, M. O. Hamel et M. Armstrong.

A la fin de la veillée, il y eut la vente de quelques paniers qui nous ont procuré un copieux "lunch".

Il est évident que la "bonne entente" existe à Fannystelle. Anglais, Français n'existent plus à Fannystelle, il n'y a que des frères unis par la charité.

Formules françaises

A Fannystelle, nous n'avons aucune raison de remplir des formules anglaises pour l'impôt sur le revenu au Fédéral, car grâce au patriotisme de notre dévouée maîtresse de poste, nous les avons, ces formules, à notre disposition. Ne remplissons que les formules françaises, c'est un devoir. Ce serait ridicule d'exiger le français et de ne pas nous en servir. Si ceux qui travaillent à faire disparaître le français chez nous sont si tenaces, c'est qu'ils croient que seuls nos chefs l'exigent. Prouvons-leur que nous sommes derrière eux, et pas loin.

Baptême

Né et baptisé le 2 février: Joseph-Paul-Dominique, fils d'Arthur Régis et de Rosa Morrissette. Parrain et marraine: Paul-Arthur Régis et Priscilla Morissette.

Malades

Il y a eu durant ces dernières semaines plusieurs cas de maladies, peu graves pour la plupart. Seule Gertrude Arnal, fille de M. et Mme Almire Arnal, a été sérieusement atteinte. Le médecin, pendant plusieurs jours, a été très inquiet. Mais grâce à ses bons soins, grâce aussi aux ardentes prières de ses affectueux parents, l'enfant est maintenant en pleine convalescence.

Statistiques

Ruches, 25; moutons, 216; vaches, 235; cochons, 946; volailles, 5,781; silos, 2.

Un silo en tranchée et un autre tout simplement sur la terre. L'ensilage des deux est en très bonne condition. C'est étonnant comme un silo ne coûte pas cher aujourd'hui, et comme il est facile de le fabriquer. Je ne serais pas étonné du tout si bientôt les vaches ne s'en construisaient pas elles-mêmes! Ceux qui ne veulent pas de silos devront alors surveiller leurs vaches!

SAINT-PIERRE

Nos anciens coparoissiens de Saint-Pierre rendus en Floride, depuis ces deux ou trois dernières années, restent toujours paroissiens de Saint-Pierre d'esprit et de coeur. Ayant appris la cruelle épreuve qui a frappé dernièrement M. Phylias Valois, la mort presque subite de sa femme le laissant avec sept enfants en bas âge (l'aînée a dix ans), M. Adh. Renuart s'est inscrit en tête d'une liste de souscription pour la somme de $100. Toute sa famille et les anciens de Saint-Pierre se sont inscrits à sa suite et le montant de cette souscription a été envoyé sous forme d'un chèque de deux cent cinquante-cinq dollars pour aider à faire instruire les pauvres orphelins. Aussi deux fillettes sont au couvent, pouvant suivre avec plus de facilité et plus de fruit les classes de cette excellente institution. D'autres charitables amis sont venus, sous une autre forme, au secours de M. Valois. Et cela l'a beaucoup aidé à reprendre courage. La charité ne connaît ni borne, ni distances. M. le curé, en recevant chèque et souscriptions, a été heureux d'en faire avertir M. Valois.

* * *

Tous ceux qui jusqu'ici ont voulu des formules françaises pour l'impôt sur le revenu ont pu s'en procurer en en demandant à notre maître de poste dont le patriotisme est bien connu. Il en sera de même cette année et nous espérons bien que toutes les déclarations à ce sujet se feront chez nous en français.

* * *

Notre cloche et nos orgues vont joliment chanter la semaine prochaine, à l'occasion de mariages.

* * *

Jeudi dernier M. le curé avait le plaisir de recevoir la visite du R. P. Bourque, S.J., et du R. P. Payette, avec le Frère Le Myre, de la Maison Saint-Joseph.

LETELLIER

Enfants qui ont été les premiers dans leur grade pour janvier:

Grade I — Gabrielle Bruyère: instruction religieuse, 90; français, 73; anglais, 86; arithmétique, 90.

Grade II — M.-Jeanne Roy: instruction religieuse, 100; français, 91; anglais, 88; arithmétique, 87.

Grade III — Charles Pélissier: instruction religieuse, 92; français, 87; anglais, 83; arithmétique, 80.

Grade IV — Urbain Lemay: instruction religieuse, 98; français, 93; anglais, 87; arithmétique, 82.

Grade V — Imerida Saurette: instruction religieuse, 90; français, 72; anglais, 81; arithmétique, 88.

Grade VI — Agathe Comeault: instruction religieuse, 100; français, 76; anglais, 71; arithmétique, 78.

Grade VIII — Gladys Ennis: instruction religieuse, 100; français, 79; anglais, 74; arithmétique, 89.

Grade IX — Louise Pélissier: instruction religieuse, 93; modèles français, 84; Verest, 99; grammaire française, 55; Sciences I, 74; Sciences II, 93; grammaire anglaise, 90; arithmétique, 100; épellation, 100.

Grade X — Juliette Delaquis: instruction religieuse, 85; modèles français, 80; grammaire française, 80; apologie, 89; sciences I, 93; sciences II, 86; physique, 98; arithmétique, 95; grammaire anglaise, 74; épellation, 96; algèbre, 100.

Grade XI — Alice Parent: instruction religieuse, 98; géométrie, 64; physique, 91; chimie, 74; grammaire française, 82; Verest, 85; composition, 71.

Des étalons canadiens pour le Manitoba

Des cultivateurs du Manitoba, faisant partie de la "Survivance franco-canadienne", sont à la recherche d'étalons canadiens. Tous les ans, nos éleveurs de chevaux canadiens font des ventes aux cultivateurs de l'Ontario. Puisque nos amis des autres provinces reconnaissent la valeur de notre cheval de ferme, ne serait-il pas avantageux pour bon nombre de cultivateurs "à chevaux" de commencer à faire l'élevage du cheval canadien? Pensez-y bien!

(Bulletin de la Ferme)

Ce qu'a fait la Coopérative de Blé

Editorial du "North Battleford Optimist"

"Avez-vous remarqué le pas léger du fermier ces jours-ci? Peut-être est-ce la bonne récolte qu'il vient de moissonner? Peut-être est-ce le sens du défi qu'il peut lancer à son banquier en payant ses vieux billets. N'importe, il a le pas léger et la poignée de main cordiale quand il rencontre ses amis sur la route ou sur la rue.

"Et pourquoi ne serait-il pas ainsi? Il fait partie de l'une des plus grandes corporations de commerce du monde — une organisation qu'il a édifiée lui-même, avec l'aide de ses frères fermiers — une organisation qui est un succès avoué et promet davantage encore pour l'avenir. Il est devenu un homme sûr de lui-même, confiant et plein d'espoir. Il n'a plus cette impression d'être un simple pion dans le jeu. Il a une identité, une importance par lui-même; et il connaît son but et son pouvoir. Il s'est élevé de rien au rang du producteur; il contrôle ses produits et en dispose avec l'habileté et la maîtrise d'un expert.

"Voilà ce qu'a fait la Coopérative pour la moyenne des fermiers: elle a produit une psychologie nouvelle, elle a ouvert de nouveaux horizons, elle a soulevé le poids mort du désespoir et y a substitué le ressort de l'émancipation personnelle."

"Une caractéristique remarquable"

(Par A.-J.-M. Poole, président des Fermiers-Unis du Manitoba)

"La caractéristique remarquable de l'année a été le succès des organisations de la Coopérative. Une direction désintéressée et courageuse n'a pas chancelé dans l'adhésion à l'idée de la Coopérative volontaire. Il restait aux fermiers à se tenir étroitement et intelligemment en contact avec les organisations de la Coopérative. Ceci assurera le maintien d'une direction efficace et économique et l'adoption de chaque article du programme après soigneuse considération de tous les faits. Le bien commun et le désir de servir les meilleurs intérêts du plus grand nombre doivent être notre guide.

"Si ceci est fait, nous pouvons prédire sans crainte que le système de coopérative du grain que nous avons établi continuera de s'affirmer non seulement comme un moyen d'amélioration économique, mais comme une influence puissante, travaillant au développement social et à l'unification de toute notre population."

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87¾	
Franc français	3.78	19.30
Franc belge	4.61	19.30
Franc suisse	19.45	19.30
Lire italienne	4.82	19.30
Drachme grecque	1.58	19.30
Couronne norvégienne	26.98	26.80
Couronne danoise	24.88	26.80
Mark allemand	24.00	23.80
Peseta espagnole	14.24	19.30
Couronne hollandaise	40.34	40.20

LE MARCHE

9 FEVRIER

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.25
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$5.00—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$5.75
Bons	$4.25—$5.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.50—$4.50
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$9.00
Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.75
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.57½
Bacon de choix	$15.25
Très gras	$12.25
Lourds	$11.75
Très lourds	$12.25
Légers	$12.25
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .35
Premiers	$ .30
Seconds	$ .20
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 8 février 1926

GRAINS	Mardi 2 fev.	Merc. 3 fev.	Jeudi 4 fev.	Vendi 5 fev.	Samedi 6 fev.	Lundi 8 fev.
Blé No 1 Nord	1.60⅝	1.61⅝	1.60	1.60	1.58¼	1.55¼
2 Nord	1.54⅝	1.55⅝	1.54	1.54¼	1.53	1.50
3 Nord	1.49⅝	1.50⅝	1.49	1.49	1.47¾	1.44¾
Avoine 2 CW	.47¾	.47⅜	.47⅛	.46⅞	.46⅛	.43⅞
3 CW	.43¼	.43⅛	.42⅝	.42⅞	.42¼	.40⅛
Orge 3 CW	.60⅞	.60¾	.60⅛	.60	.59⅛	.58⅜
4 CW	.55⅞	.55¾	.55⅛	.55¼	.54½	.53⅜
Lin 1 NW	2.11	2.12	2.10¼	2.10¾	2.08¾	2.05½
2 CW	2.06	2.07	2.05¼	2.06	2.04	2.01
Seigle 2 CW	1.02	1.02¾	1.00¾	1.01⅛	.99⅞	.95½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.59¼	1.60⅞	1.59½	1.59¼	1.57¾	1.54¾
Avoine 2 CW	.47¾	.47⅜	.47⅛	.46⅞	.46½	.44⅜
Orge 3 CW	.61⅛	.61	.60⅜	.60¼	.59¾	.58⅜
Lin 1 NW	2.11	2.12	2.10¼	2.11	2.09	2.06
Seigle 2 CW	1.02¼	1.03	1.01	1.01⅜	1.00¼	.95¾
Options						
Blé Mai	1.61½	1.62⅜	1.60⅞	1.61	1.59⅜	1.56⅜
Juillet	1.60	1.61⅜	1.59⅞	1.60	1.58⅜	1.55⅜
Octobre	1.40	1.41½	1.39⅞	1.40	1.39½	1.36⅞
Avoine Mai	.49¾	.49⅝	.49⅛	.48⅞	.48⅛	.46⅜
Juillet	.50¼	.50⅜	.49⅞	.49½	.49⅜	.47
Orge Mai	.64⅛	.64½	.63⅞	.63¾	.63	.61⅞
Juillet	.65½	.65½	.65	.64¾	.64⅛	.62⅜
Lin Mai	2.17	2.18	2.16½	2.16½	2.14½	2.11
Juillet	2.18¾	2.19	2.18	2.18½	2.17½	2.12½
Octobre	2.11½	2.11½	2.09¾	2.10	2.10	2.07
Seigle Mai	1.06½	1.07	1.05	1.05⅜	1.04⅛	.99½
Jpillet	1.06½	1.07¼	1.05½	1.05¼	1.04⅛	1.00





A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

L'hon. Mackenzie King, en route pour Prince-Albert, a passé le dimanche 31 janvier à Régina. Il a dîné avec le premier ministre Dunning et passé une bonne partie de l'après-midi avec S. G. Mgr Mathieu. Toute question de politique à part, l'archevêque de Régina et le premier ministre du Canada étaient les deux amis les plus intimes de sir Wilfrid Laurier et nul doute qu'ils ont rappelé ensemble quelques-uns de leurs souvenirs sur le grand homme d'Etat.

• • •

Le 10 février aura lieu l'inauguration solennelle, à Stockholm, de l'"Hôtel Hongrois", sous la direction des Soeurs du "Social Service". Cette congrégation a travaillé dans la Saskatchewan depuis près d'un an, d'une manière plutôt obscure et ignorée, dans l'intérêt des classes pauvres. La présence dans la province de Soeur Slachta, supérieure de l'ordre à Budapest, a attiré l'attention de tout l'Ouest sur la colonie hongroise et le problème de son adaptation à la vie canadienne. Depuis son séjour au milieu de nous, l'hôtellerie des Soeurs à Stockholm a été achevée et Mgr Mathieu en fera la bénédiction le 10 février.

• • •

Des représentants des organisations catholiques de toutes les parties de la Saskatchewan, membres du clergé et laïcs, ont assisté à une conférence qui a eu lieu à Régina, en vue du prochain congrès eucharistique de Chicago. Des arrangements sont en voie de conclusion avec les chemins de fer pour le transport des pèlerins de la province à Chicago pour l'époque du congrès, du 20 au 23 juin. On compte qu'un millier de catholiques de la Saskatchewan feront le voyage, soit en chemin de fer, soit en automobile.

PRINCE ALBERT

Les Canadiens français des environs étaient venus très nombreux assister à la grande réunion publique donnée par M. Mackenzie King, notre futur député fédéral. Ils ont été désappointés de voir qu'on y a fait si peu de cas de leur langue. Les libéraux de tout le pays comptent pourtant sur les voix des Canadiens français de la circonscription de Prince-Albert pour ramener M. King à la Chambre des Communes.

• • •

Nous avons le très vif regret d'avoir à annoncer le décès du R. P. Xavier Simonin, O.M.I., du Lac Muskeg, survenu jeudi chez M. J.-A. Boyer, de Marcelin. Il a succombé à une attaque de pneumonie. Ses funérailles ont eu lieu à Aldina et l'inhumation se fera à Saint-Albert, Alberta.

Le R. P. Simonin était né en France, diocèse de Nancy, en 1870. Il avait fait son noviciat chez les Oblats avec le R. P. Bruck, directeur de l'Orphelinat de Prince-Albert. Ordonné prêtre en 1896, il était venu peu de temps après au Canada où il avait exercé son ministère pendant trente ans parmi les Indiens du nord de la Saskatchewan.

Missionnaire très zélé et d'un caractère jovial, il était tenu en haute estime par ses confrères et tous ceux qui le connaissaient.

• • •

Une grande activité politique règne dans la circonscription autour de la candidature de l'hon. W.-L. Mackenzie King et de celle de son adversaire D.-L. Burgess. Les deux candidats ont ouvert des salles de comité dans la ville, M. King sur la 1re avenue et M. Burgess dans l'immeuble Agnew, sur la 10me rue.

Le candidat indépendant a tenu une assemblée mercredi à Shellbrook et une autre samedi à Prince-Albert. Son agent d'élection est T.-D. Agnew.

W.-S. Haney, député de West Lambton, Ont., et J.-J. Maloney, de Hamilton, Ont., sont arrivés pour faire campagne en sa faveur.

Plusieurs ministres de Régina sont parmi les orateurs qui parlent en faveur de M. King dans les différentes localités, entre autres l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de la voirie et l'hon. J.-M. Uhrich, ministre de la santé. M. Gardiner et M. T.-C. Davis, député de Prince-Albert, parleront ici mardi soir.

• • •

Les fêtes du carnaval d'hiver, pour les premiers jours de mars, suscitent un vif intérêt et les préparatifs vont leur train. A l'occasion de sa récente visite à Prince-Albert, l'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a promis une coupe pour le championnat de hockey du Nord de la Saskatchewan.

• • •

P.-W. Mahon a été réélu à l'unanimité président de la Chambre de Commerce.

• • •

N. Brault, président de la compagnie Brault, de Montréal, importatrice de thé, café et cacao, a passé quelques jours dans notre ville. Il fait chaque année un voyage de Montréal à Vancouver et c'était sa dix-neuvième visite à Prince-Albert.

• • •

La Liberté nous invite à faire notre devoir à propos des formules françaises de l'impôt sur le revenu. Nous constatons avec plaisir que dans la ville et le district de Prince-Albert, la situation est satisfaisante. Depuis la campagne faite, il y a quelques années, par le Patriote, l'usage des formules françaises est général parmi les nôtres.

WILLOW-BUNCH

C'est beau, c'est vaste, moderne dans tous les détails; le personnel semble des plus avenant, et sans cette nombreuse collection d'instruments tranchants et autres, rangés méthodiquement sur une longue table que j'examine avec curiosité, me demandant à quoi chacun d'eux peut bien servir, surtout ces immenses fourchettes recourbées semblant prêtes à m'arracher les entrailles, j'aurais envie d'être malade.

Ainsi disait ou pensait chacun des nombreux visiteurs qui, le lundi 1er février, répondirent à la gracieuse invitation du Dr A. Godin de visiter l'hôpital nouvellement agrandi ou plutôt reconstruit par ses soins, et pourvu d'un ameublement des plus complets et des plus modernes, tant au point de vue chirurgical et professionnel, qu'en ce qui concerne le confort des patients.

Personne ne s'attendait à trouver une installation aussi complète et aussi soignée dans tous ses détails, et l'hôpital de Willow Bunch n'a rien à envier à aucun établissement de ce genre destiné au traitement des malades.

Tout y est: rayons X, salle d'opérations avec un outillage chirurgical des plus complets et des plus modernes, acheté à Paris même; chambre de stérilisation, chambre noire pour le développement des épreuves photographiques, chambres de malades spacieuses bien aérées, dans chacune desquelles on trouve le téléphone, le radio, lumière et sonnerie électriques, etc.

De 20 à 25 malades peuvent être soignés en même temps dans des chambres particulières, semi-particulières ou publiques.

Bien que l'hôpital soit la propriété du Dr Godin et sous son administration personnelle, tous les médecins sont admis à y traiter les malades sous leurs soins, et l'établissement jouit des privilèges accordés aux hôpitaux municipaux. La seule différence consiste en ce qu'il coûte bien moins cher à la municipalité. Bien plus, je ne crains pas d'avancer que notre gouvernement provincial a les yeux sur cette entreprise, la seule dans son genre à l'ouest des grands lacs, dans l'intention de mettre à profit, dans d'autres districts, une expérience tout à fait nouvelle.

• • •

Le même soir, à 8 h., réunion à la salle Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion du retour du Dr Godin au milieu de nous, après une absence de trois ans environ: de janvier 1923 à novembre 1925.

Il y eut musique et chant par nos artistes locaux. Mmes Hector Beaulne et T.-W. Bennett, ainsi que M. E. Strigley, se chargèrent de la partie musicale; MM. A. Lambert, P. Champagne et H.-E. Jutras nous chantèrent quelques morceaux de leur répertoire.

Il va sans dire qu'il y eut des discours. M. le curé H. Kugener, MM. G. Marsan, Jos. Lespérance, maire, et T.-W. Bennett, secrétaire de la municipalité, nous adressèrent la parole. Puis enfin M. F.-X. Bellefleur, dans une de ces causeries pleines d'à propos dont il a le secret, nous raconta l'arrivée, à Weyburn, du Dr Godin portant sa pharmacie sous son bras.

L'espace me manque pour donner un compte-rendu détaillé de ces allocutions, mais je dois dire que tous les orateurs rendirent justice à l'esprit d'entreprise et au courage accompagné d'une grande confiance dans la région de Willow Bunch, dont faisait preuve le Dr A. Godin en assumant les risques d'une entreprise aussi coûteuse.

M. P. Lapointe, dans une adresse, se fit l'interprète de tous. Le docteur, dans sa réponse, nous parla de ses voyages et de ses travaux, et termina par une allusion émue à sa rencontre avec M. l'abbé Lemieux à Paris; il nous dit combien, à son arrivée à Régina, la nouvelle de la mort de cet excellent prêtre, dont il était l'ami intime, l'avait affecté.

La Liberté n'étant pas un journal dont la valeur se mesure par le nombre des pages, je suis obligé de m'arrêter; peut-être y aura-t-il une suite, sinon au prochain numéro, au moins dans un numéro prochain.

Je regrette d'avoir à remettre également ce qui concerne l'A. C. F. C. et d'autres sujets.

STORTHOAKS

Depuis cinq ans le secrétaire de notre municipalité, qui est Canadien, a mis tout en oeuvre afin que chaque Canadien français soit servi dans sa langue. Par conséquent nous avons ici les formules françaises, car quoique Storthoaks soit un nom qui tire un peu du russe, je crois, le village est canadien-français. Nous avons trois magasins tenus par des Canadiens et le central du téléphone est tenu par une Canadienne. La population est de 160 familles canadiennes toutes groupées aux environs de Storthoaks. Nous avons une maîtresse d'école qui enseigne les deux langues. C'est vous dire, n'est-ce pas, que nous avons ici entière satisfaction.

• • •

Nous sommes ici comme en automne. Nous n'avons pas encore de neige, nos automobilistes s'en donnent à coeur joie. M. Delphis Guay, ainsi que M. Edouard Paradis et d'autres jeunes gens, n'ont pas craint, dans les derniers jours de janvier, d'entreprendre un voyage en auto de 100 milles pour aller et 100 milles pour le retour, visiter des parents à Dunrea, Man.

Baptêmes

M. Wilfrid Raymond et sa femme, née Rose Larose, un fils. Parrain, M. Lionel Raymond; marraine, Mlle Béatrice Raymond.

M. Paul Gagné et sa femme, née Eva Garand, une fille.

GRAVELBOURG

Décès

Lundi soir, 1er février, est morte pieusement dans le Seigneur Colette Fortier, âgée de 12 ans et 10 mois, enfant de M. et Mme Philéas Fortier, de Gravelbourg. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Les Religieuses du Précieux-Sang à Gravelbourg

Au milieu d'un concours imposant et recueilli de paroissiens de la localité, les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang ont fait leur entrée solennelle à Gravelbourg à 6 heures du soir, le jeudi 14 janvier dernier.

La pieuse phalange de religieuses de la nouvelle communauté de Gravelbourg se composait de la Révérende Mère Marie de la Rédemption, supérieure, des RR. SS. Marie-Sainte-Cécile, assistante, Marguerite-Marie, dépositaire, Marie du Précieux-Sang, Imelda du Saint-Sacrement, organiste, Amélie de Jésus, Marie-Eustelle, converse, et Sainte-Marthe, tourière.

A l'église paroissiale, revêtue de ses parures de fête et débordante de sympathiques fidèles réunis dans ses murs pour la circonstance, M. le curé Chs Maillard, dans une vibrante allocution, leur souhaita la plus chaleureuse bienvenue au nom de tous.

Après la Bénédiction du T. S. Sacrement, qui termina la cérémonie, les religieuses furent conduites processionnellement en automobiles par le clergé et les citoyens à leur nouveau monastère sur le gracieux coteau, si bien nommé dorénavant "Le Mont-Larocque".

Apercevant au loin, sur la grande route, leur monastère rêvé, brillamment illuminé, qui devenait leur prison d'amour, et la vision enchanteresse de leur ermitage envié, bénit par notre vénérable archevêque Mgr O.-E. Mathieu, leur coeur déborda de sainte joie et des larmes abondantes coulèrent de leurs yeux émus.

Au Mont-Larocque, une magnifique et cordiale réception leur avait été préparée, à l'instigation de M. le curé C. Maillard, par M. l'abbé A. Leclaire, vicaire, et un comité des Dames de Sainte-Anne.

Dès le seuil de leur nouvelle Thébaïde de prières et de sacrifices, les religieuses furent sympathiquement accueillies par Mmes Onésime Adam et Napoléon Aussant, pendant qu'à l'intérieur de leur nouveau cénacle, d'autres dignitaires des Dames de Sainte-Anne, Mmes René Pouchard, Elie Beaulieu et Jean-Baptiste Michaud, leur servaient un délicieux souper, un savoureux banquet. A ces agapes pieuses prirent part, outre les religieuses héroïnes de la fête, M. le curé Maillard, le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur du collège, et quelques autres invités de marque. Des décorations variées de guirlandes et d'oriflammes d'un goût artistique ornaient les salles d'entrée et la salle du banquet; des oeillets multicolores et des fleurs naturelles mêlaient leur baume odorant aux parfums de la plus franche cordialité. Une joie sereine et grave s'épanouissait sur toutes les physionomies, témoignant du bonheur de cette journée mémorable et de l'honneur octroyé à Gravelbourg par l'établissement des Soeurs Adoratrices sur le territoire de la paroisse.

Une courte soirée familiale suivit la réfection et la visite du monastère.

Fatiguées d'une randonnée de plus de 2,000 milles que comportait le voyage de Sherbrooke, Québec, à Gravelbourg, Sask., voyage d'autant plus épuisant pour des soeurs cloîtrées que l'une d'elle n'était jamais sortie de son cloître depuis au-delà de 35 ans, et une autre depuis environ 25 ans, les religieuses se retirèrent pour le repos de la nuit.

A leur grande satisfaction mêlée d'un peu de surprise, dans leurs humbles cellules, qui seront désormais leur dernière demeure où elles dormiront leur suprême sommeil au dernier soir de leur vie, elles trouvèrent de bons lits moelleux et douillets que les Dames de Sainte-Anne leur avaient préparés avec des soins vraiment maternels. En pareilles circonstances, en raison du déménagement, les religieuses s'attendent plutôt à coucher sur leurs caisses ou sur le plancher, dans un asile sans lumière et sans feu. Après les joies d'une accueillante hospitalité, elles trouvèrent ici les réconforts d'une lumière abondante, d'une chaleur bienfaisante, de lits soyeux et reposants.

Quels sentiments divers, quels rêves émus et mystérieux durent se partager le coeur de ces saintes exilées en cette première nuit passée loin des leurs dans les immenses plaines de cette lointaine Saskatchewan!... Assurément, des larmes silencieuses et ignorées ont dû couler de leurs yeux au souvenir des êtres chéris laissés là-bas dans la bien-aimée province de Québec...

Puisse l'accueil amical et sympathique de Gravelbourg, leur douce patrie d'adoption, leur faire oublier leur lointain exil.

Puissent aussi leurs larmes expiatrices, mêlées au Sang de Jésus, se répandre sur notre paroisse et sur le diocèse en rosée de grâces rédemptrices et de célestes bénédictions.

Et daigne enfin le Dieu de nos tabernacles, à titre d'ineffable récompense, attirer suavement vers le Mont-Larocque et l'asile enchanteur des Religieuses contemplatives du Précieux-Sang, gardiennes de ses autels, de nombreuses vocations religieuses, de nouvelles adoratrices du Précieux-Sang, de pieuses vierges chrétiennes, qui, derrière les grilles de cette Thébaïde recueillie, antichambre du ciel, dans le parfum filial de leurs vertus et l'harmonie des saints cantiques, viendront ceindre la double couronne de la virginité angélique et du martyre volontaire, dans l'apostolat de la prière et de l'immolation au pied du calvaire, pour l'extension du règne de Dieu, pour le salut éternel des âmes, et pour la survivance religieuse et nationale de la patrie canadienne.

Vive le Sang de Jésus!

SAINT-LOUIS

Statistiques paroissiales

Notre curé, M. l'abbé Carpentier, a terminé sa visite paroissiale. En 1925 il y a eu 23 baptêmes, 14 sépultures dont 7 d'adultes et 7 d'enfants. Notre paroisse compte actuellement 581 âmes, 418 communiants et 163 non communiants. Six écoles sont sous le contrôle de commissaires franco-canadiens et elles sont fréquentées par 135 enfants.

Mariage

Le 21 janvier Mlle Laurence Ashby, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. François Larocque, de Duck Lake.

Décès

M. et Mme E. Daniel ont eu la douleur de perdre leur bébé, Armel-Vincent-Joseph, âgé de 6 mois.

Nouveaux marguilliers

M. Calixte Branger a été élu marguillier en remplacement de M. J. Jobin, qui maintenant fait partie de la paroisse de Bellevue, et M. J. Tessier, en remplacement de M. Edouard Cochet. Nos félicitations.

• • •

C'est le temps des visites; les familles se réunissent. Qu'elles sont belles et nobles ces réunions toutes d'intimité entre parents et intimes du voisinage, avec parties de cartes, conversations enjouées, chansons, musique qui ravit le coeur et avec le goûter qui, pour la circonstance, est toujours délicieusement préparé. Puis l'on se quitte content et heureux, emportant avec soi la joie de l'amitié. Que ces belles traditions se perpétuent! Quel contraste avec ces réunions où la danse et le "home brew", malgré les avertissements répétés, jouent le plus grand rôle! Soirées de scandale et de débauche, dans lesquelles on ne sort jamais sans emporter le poids écrasant du remords. Pauvres gens!

Bazar

On se prépare activement pour notre bazar qui aura lieu le 14 février au profit de notre couvent. Nous espérons que pour la circonstance la reconnaissance ne sera pas un vain mot, et que tous donneront généreusement. Donner pour nos bonnes oeuvres c'est prêter à Dieu. Nous en reparlerons.

• • •

Le 27 janvier il y a eu au domicile de M. et Mme D.-A. Huet parties de cartes et vente de tartes pour notre couvent, sous les auspices de Mlle Marie Branger, une ancienne élève. La recette s'est montée à $62. Le 3 février une autre partie de cartes et vente de tartes également aura lieu au même endroit, sous les auspices de Mlle Alice Benoit.

• • •

Nous avons eu, le mois dernier, la visite du R. P. Jan, visiteur des écoles.

MONTMARTRE

Statistiques

Pendant l'année 1925 nous avons eu 33 baptêmes, 7 mariages et 7 sépultures. La population catholique de notre paroisse est de 617 âmes.

Jolie soirée

Dimanche soir, le 24 janvier, le cercle paroissial de l'A. C. F. C. a donné la soirée traditionnelle des anciens, dits "Old Timers", au profit de l'église. L'assistance fut très nombreuse. Après la partie de cartes un beau programme de chant et de musique fut exécuté. La soirée se termina par le goûter habituel.

Espérons que nous aurons bientôt le plaisir de nous réunir encore dans notre salle paroissiale pour une autre partie de cartes.

Incendie

Dans la nuit du 22 janvier, un incendie a détruit de fond en comble la belle résidence de M. J.-A. Painchaud, située dans la partie sud-ouest de notre village. Rien n'a pu être sauvé du feu. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances. La famille Painchaud nous a quittés pour aller demeurer à Saint-Boniface.

Maladies

Nous avons beaucoup de malades dans la paroisse depuis quelques semaines, et trois enfants sont morts au cours du mois de janvier. Souhaitons à nos malades un prompt rétablissement.

Sport

Le "curling" et le "hockey" font passer d'agréables et intéressantes soirées à nos amateurs du sport à Montmartre encore cet hiver.

Cercle paroissial de l'A. C. F. C.

Voici les noms des officiers du cercle paroissial de l'A. C. F. C. qui ont été élus à l'assemblée annuelle de janvier dernier: Philippe Perron, M. O'Shaughnessy, L.-P. Côté, I. Labrèche, M. Ecarnot et A. Rioux.

ALBERTVILLE

M. l'abbé Louison, qui fut le premier missionnaire de notre localité, était de passage, dernièrement, chez M. le curé et ses amis.

• • •

MM. Brulé ont reçu la visite de leur père, qui demeure dans Québec.

• • •

M. Aimé Pellerin a été réélu commissaire de l'école d'Albertville pour un terme de trois ans. A l'assemblée annuelle de la commission scolaire, on a résolu d'agrandir l'école.

• • •

Mlle Jeanne Lupien, institutrice, est revenue de ses vacances et a repris son enseignement dans l'école du village.

• • •

M. Viens, de Domrémy, a acheté la terre de M. A. Poisson.

• • •

MM. Albert Lambert et Arthur Mayer ont été élus conseillers pour l'année courante.

• • •

M. Jules Piché a été élu marguillier, en remplacement de M. Jos. Brulé.

• • •

M. Chs Goulet a acheté la terre de M. Tremblay, qui est parti pour l'Est.

• • •

Mlle Cécile Provencher est entrée comme élève garde-malade à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert.

• • •

M. Ethier, de Domrémy, a acheté un quart de section de M. Chapdelaine.

Sanctuaire de la Petite Thérèse, WAKAW, SASK.

On lit dans l'histoire d'Alexandre le Grand que rien ne chatouillait plus son amour pour la gloire que les actes glorieux de ses subalternes. Aussi, dès qu'il connaissait des qualités à l'un d'entre eux, il lui donnait l'occasion de les signaler, et ceci afin d'augmenter son prestige, mais surtout afin que de la vision de ces actes ses armées fissent des rêves de héros.

Dieu aussi est un grand général et rien ne lui fait plus de joie que de voir rayonner sa toute-puissance dans les actes de ses officiers. De plus, les hommes, ces affamés de "nouveau", oublient souvent la grandeur de leur Maître: aussi la Bonté Infinie se plait-elle à leur manifester sa gloire par de nouveaux phénomènes de sagesse, et cela, par le ministère de ses saints. Ces phénomènes, ce sont les miracles, les merveilles dont tous les siècles sont favorisés.

Eclats de la toute-puissance de Dieu qui, de toute éternité, a prévu la faiblesse de notre foi et posé des exceptions, des écarts aux lois physiques, chimiques et biologiques afin de la faire sortir de sa torpeur, les miracles sont aussi d'immenses bienfaits pour les individus, d'uniques gloires pour l'Eglise du Christ, en même temps que des obstacles intangibles contre l'hérésie et la persécution.

Ces idées un peu éparses donneront au lecteur une introduction à la lettre ci-dessous reproduite, signée par huit témoins authentiques, dont on ne peut mettre en doute l'autorité. Cette lettre, à titre de reconnaissance, a été envoyée ici, au Sanctuaire de la Petite Thérèse:

"Le 25 juin dernier, mon fils Fernand, aiguisant une hache à la meule, sentit une sensation à l'oeil. Il crut à une poussière qui avait pénétré sous la paupière. Il n'y fit pas attention, mais cependant il vint un peu plus tard se baigner l'oeil. Le 26, toutefois, il ressentit une douleur aiguë et l'oeil se tuméfia un peu. Il continua son travail. Le dimanche, je l'engageai à nous accompagner à la messe. Le docteur Knoll l'emmena à son bureau de consultation. Il essaya, par tous les moyens, d'enlever un morceau d'acier qui avait pénétré sous le globe de l'oeil. La pince grinçait sur le corps étranger, sans succès: il conseilla au patient de se rendre la nuit même à Edmonton voir un spécialiste.

"Mon fils revint au presbytère de Vermilion. Il souffrait terriblement. Je lui mis un collyre dans l'oeil et dans le linge appliqué je glissai une petite relique de sainte Thérèse. Ne pouvant accompagner mon fils à Edmonton ce jour-là et ne pouvant le laisser voyager seul, je décidai de retourner à la ferme. Le retour fut très pénible: Fernand s'enveloppa la tête. Il se coucha en arrivant, mais le soir il se leva pour la neuvaine de sainte Thérèse que nous commencions. Or pendant la nuit du dimanche au lundi, il put dormir: ce qu'il n'avait pas fait depuis trois jours. Le lundi la douleur avait presque disparu, l'oeil était devenu cependant horrible à voir. Ce n'était qu'une boule sanglante; le mardi, plus de douleur: l'oeil se dégonflait. Le mercredi soir, il avait repris son état normal.

"Le docteur, inquiet, nous téléphona plusieurs fois pour nous presser de nous rendre chez l'oculiste; je répondis que la douleur disparaissait, mais il resta sceptique. Le dimanche suivant mon fils, qui d'habitude quête à l'église, lui présenta la sébile en le regardant fixement. Aussitôt la messe terminée, il vint le rejoindre pour constater la guérison à laquelle il ne pouvait croire.

"Gloire soit rendue à notre chère petite Thérèse et puisse-t-elle nous continuer sa protection. La neuvaine s'est terminée en action de grâces. L'offrande promise a été adressée au sanctuaire de Wakaw aussitôt.

"Mme Veuve GOUTHIER.

"Dr J.-J. Knoll, Paul Gouthier, Mme Claire Saint-Pierre, Sévère Saint-Pierre, Pierre Gouthier, Helena Preud, Rév. H. Gouthier, prêtre."

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Les Enfants de Marie de la paroisse donneront une soirée de cartes à l'école dimanche prochain, le 14. Nous vous promettons beaucoup de plaisir et nous comptons sur nos nombreux amis. La bienvenue à tous.

SAINT-VITAL

Mme Horace Morier, de Saint-Vital, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son très regretté frère, M. l'abbé Dufresne, de Montréal.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur pour le mois de janvier:

Grade XI: Irène Trottier.

Grade IX: Marie-Louise Normandeau et Adrienne Legal, "ex aequo".

Grade VIII: Gratia Gagnon, Gérard Normandeau.

Grade VII A: Germaine Tétrault, Jean-Louis André.

Grade VI B: Hélène Guénette, Marie-Rose Lord et Eugène Chénier, "ex aequo".

Grade VI: Léonne Rougeau, Béatrice André.

Grade V: Doris Rougeau, Cécile Emond.

Grade IV A: Cécile Chénier, Jeannette Lafortune.

Grade IV B: Raoul Boisjoli.

Grade III: Jean Tétrault, Marie Gosselin.

Grade II: Agnès Emond, Anna Culcaen.

Grade I A: Geneviève Rocau, Denis Rougeau.

Grade I B: David Gagnon, Irène Chénier.

Cours préparatoire: Joseph André.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

THIBAULTVILLE

Naissance

La famille de M. Georges Lavack, marchand de la place, vient de s'enrichir d'une nouvelle unité: Marie-Georgette-Laurette, née le 29 janvier, baptisée le 31 du même mois.

Ecole

La santé de Mlle Lida Landry, qui depuis plusieurs mois enseignait à l'école Barras, dans la paroisse de Thibaultville, exigeant un long repos, les commissaires ont dû faire appel à une autre maîtresse. Mlle Alice Desautels, de Letellier, a bien voulu accepter de se charger de l'enseignement pour le reste de l'année scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon succès.

Partie de cartes

La partie de cartes annoncée dans la Liberté pour le dimanche 31 janvier dans notre salle paroissiale a donné pleine satisfaction aux dévouées organisatrices, en tête desquelles il n'est que juste de signaler, pour son dévouement infatigable, Mme Maxime Champagne.

Les parties de cartes, qui se sont succédées au milieu de l'entrain et de la gaieté la plus franche, ont amené les résultats suivants: 1er prix pour dames, Mlle Alma Vermette; 1er prix pour les messieurs, M. Alfred Vermette; prix de consolation pour les dames, Mlle Val. Vermette; prix de consolation pour les messieurs, M. Paul Therrien.

Pour terminer la soirée, un goûter a été servi aux personnes présentes offert gracieusement par Mmes Jean Vermette, Léo Breton, Maxime Champagne, Delphis Saint-Mars et Alexandre Leclerc. A toutes un cordial merci.

• • •

Une nouvelle soirée, comportant une série de partie de cartes, s'organise pour le dimanche 14 février, à laquelle sont cordialement invitées nos amis des paroisses voisines. Qu'ils nous fassent le plaisir de leur visite; les nôtres à leur tour viendront apporter leur contribution au profit des oeuvres de leurs paroisses. Entr'aidons-nous fraternellement!

SAINT-ALPHONSE

Tableau d'honneur pour le mois de janvier

Grade X: Gérarda Delichte, 91; Joséphine Cossin, 83; Maurice Delichte, 76.

Grade IX: Clara Delichte, 92; Alphonsina Almy, 83; Clara Almey, 78.

Grade VIII: Bertha V. D. Velde, 91; Marguerite Lombaert, 91; Julienne V. D. Velde, 91; Clara D. Vlieger, 90; Berthe Landry, 81.

Grade VI: Irma V. D. Walle, 92; Germaine Lombaert, 86; Angèle Delichte, 83.

Grade V: Maria Wittevrongel, 93; Marguerite Almey, 85; Henri De Jaecher, 84.

Grade IV: Clara Martens, 82; Maria Martens, 92; Marguerite Delichte, 85.

Grade III: Yvonne Lombaert, Cécile Hutlet, Irène Walleijn.

Grade II: Georgette De Vlieger, Bertha Delichte, Marguerite Wittevrongel.

Grade IA: Fred De Baecker, André Walleijn, Blandine Gaboury.

Grade IB: Michel De Jaecher, Auguste Martens, Valeri De Stoop.

SAINT-LAZARE

Le rapport financier de l'année 1925 nous a été donné il y a quelques semaines. Tous se sont déclarés satisfaits et voient avec bonheur diminuer la dette paroissiale. Après la lecture du rapport, il y a eu élection des syndics pour l'année 1926. M. Joseph Tremblay a été maintenu dans sa charge, et M. V. Deschambault a été élu pour remplacer M. O. Cadieux, sortant de charge.

• • •

Grâce à la générosité d'un paroissien, l'église s'est enrichie d'une magnifique lampe de sanctuaire; les Enfants de Marie ont aussi fait cadeau de jolis ornements violets. A tous nous disons merci.

• • •

Nos chantres se sont surpassés, dimanche dernier, en donnant une partie de cartes; c'était une innovation. D'après le succès, on constate heureusement qu'ils peuvent faire tout aussi bien que les autres. Cependant nos jeunes gens veulent la palme du succès; ils sont à organiser pour le dimanche, gras une grande soirée où il y aura des surprises pour tous et qui, à leur dire, surpassera tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Nous leur souhaitons bonne chance.

• • •

Vendredi dernier, Soeur Hélène Dupont a pris le saint habit au noviciat des RR. SS. Grises à Saint-Boniface. Son père, sa mère, ainsi que sa tante, Mme O. Dupont, s'y sont rendus pour la circonstance. Nous souhaitons à notre jeune paroissienne beaucoup de bonheur, et nous espérons qu'elle aura des imitatrices dans la paroisse.

• • •

Nos malades vont beaucoup mieux. On nous apprend même que M. Léon Huberdeau sera bientôt de retour chez lui et que M. Louis Guay pourra le suivre de près.

• • •

Mlle Marie Simard nous a quittés pour entrer en pension chez les RR. SS. Franciscaines à Winnipeg, où elle apprendra la couture.

• • •

M. Henri Dupont, qui depuis une quinzaine suivait un cours d'apiculture au Collège d'Agriculture à Winnipeg, nous est revenu enchanté de son voyage. Il se propose de mettre à profit dès le printemps les connaissances acquises. Nous lui souhaitons bon succès. Il n'y a aucune doute que le miel peut couler aussi bien à Saint-Lazare qu'ailleurs, et tant qu'à s'y mettre, pourquoi ne travaillerions-nous pas à en faire un pays où coulent le lait et le miel.

• • •

Le premier février, M. Emile Dupont a ouvert les portes de son moulin à scie. C'est une aubaine pour tous et beaucoup feront scier des billots qui serviront à rendre plus économiques les constructions projetées. Tous, tant manoeuvres que bûcherons, sauront en profiter.

Baptêmes

Henri-Elie-Joseph Decorby, fils de Jules Decorby et de Anna Robert. Parrain, Elie Robert; marraine, Anna Lemoine, son épouse.

Paul-Lazare-Benoît Fouillard, fils de Benoît Fouillard et de Léontine Simard. Parrain, Georges Fouillard; marraine, Mme John Selby.

Mariages

Le 26 janvier, à Russell, Man.: William McGillis, de Inglis, Man., et Flora McKenzie, de Russell. Témoins: Pierre McGillis et Alexandre McKenzie.

Le 3 février, à Saint-Lazare: William Pegmann, de Camperville, Man., et Anna Fleury, de Saint-Lazare. Témoins: Jean-Baptiste Leclerc et Jean-Marie Fleury.

Sépultures

A Sainte-Madeleine: Françoise Labès, épouse de Hilaire Boucher, décédée à l'âge de 25 ans.

Roger Ducharme, enfant de Wilfrid Ducharme et de Cécile Belhumeur, décédé à l'âge de un an et quelques mois.

A Saint-Lazare: Louis Blondeau, fils de Joseph Blondeau et de Emma Houle, décédé à l'âge de cinq ans et six mois.

SAINT-CLAUDE

Convention des commissaires

Le 26 janvier avait lieu à l'école du village la convention des commissaires de la municipalité. Les commissaires de Saint-Claude se rendirent au train pour les recevoir. La réunion, à laquelle assistaient plusieurs personnes de Saint-Claude, était présidée par M. Hamel, de Fannystelle. Au nombre des orateurs se trouvèrent M. Forest, M. l'inspecteur Woods et M. Charles Arbez, de Saint-Claude. On nous permettra certainement d'attirer l'attention sur quelques points:

1o. C'est un honneur pour nous d'avoir M. Hamel comme président. Il l'est depuis quelques années, et a toujours su s'acquitter avec honneur de sa tâche. Ses collègues anglais l'apprécient beaucoup, puisqu'ils ont refusé sa démission.

2o. M. Charles Arbez, tout Français qu'il soit, a fait bonne impression par le discours qu'il a prononcé en anglais. Il a prouvé une fois de plus que les Français peuvent se tirer d'affaire tout aussi bien en anglais que dans leur propre langue.

3o. Ce que nous tenons à signaler surtout c'est que cette convention a été bilingue dans tous ses détails. M. Arbez dut se rendre à la demande d'un discours en français; M. Hamel traduisit les motions en français et la discussion se fit dans les deux langues. La langue française fut donc sur un pied d'égalité avec la langue anglaise.

Les élections n'ont apporté aucun changement: M. Hamel demeure président et M. Joseph Rey, de Saint-Claude, reste membre du comité.

L'an prochain la convention aura lieu à Fannystelle. Espérons qu'on n'oubliera pas d'y parler français.

Partie de cartes

Une intéressante partie de cartes eut lieu dans la salle paroissiale, le dimanche 31 janvier. Il y avait une vingtaine de tables et 25 parties furent jouées avec le même esprit que l'on connait.

Pendant le goûter, M. Armand Bodin, de l'école du village, nous donna une gentille déclamation. Bien que sa voix était un peu faible, il avait une bonne diction.

Mlles Germaine Martin et Odile Arbez suivirent avec un duo de piano bien exécuté pour de jeunes enfants.

Mlle Marie Pachet, accompagnée au piano de Mlle Joséphine Plante, toutes deux aussi de l'école du village, nous charma d'une jolie chanson. Elle possède une belle voix et a une bonne diction. En cultivant sa voix par des chansons qui ne seront pas au-dessus de ses forces, elle deviendra certainement une chanteuse agréable à entendre, car elle est encore très jeune.

Enfin Mlle Joséphine Plante clôt la série des artistes par un morceau de piano entraînant.

Quelqu'un apparaît alors sur l'estrade. "Un monologue par M. Joseph Lacroix!" Le cri a été lancé du fond de la salle, on frappe des mains et des pieds. Par trois fois Lacroix se dérobe, et par trois fois les applaudissements éclatent; tous veulent une déclamation de M. Lacroix; si bien que notre dévoué curé doit voler à son secours. Il peut maintenant annoncer les gagnants. M. Jacques Dondo et M. Frossais, avec 17 parties, doivent tirer au sort pour le premier prix des hommes. M. Charles Gobin, lui, tire le sort seul, car il emporte le prix de consolation.

Mlle Thérèse Lacroix, toute surprise, se voit attribuer le prix des dames, tandis que Mlle Reine Trémorin se contente du prix de consolation.

Mariage

Mercredi dernier, à 10 h. 30, M. Benjamin Gobin avait l'honneur de conduire à l'autel Mlle Elisabeth Mallet, tous deux de Saint-Claude. A l'heureux couple nous offrons nos voeux sincères de bonheur, de paix et de prospérité.

SAINT-LUPICIN

Bien paisible est notre petite paroisse; depuis bien longtemps son nom n'a pas paru dans les colonnes de la Liberté.

• • •

Dernièrement M. et Mme Alfred Taillefer nous quittaient pour la France. Nous souhaitons bon voyage à ce couple qui depuis plusieurs années résidait parmi nous.

• • •

M. Victor Lemaux, souffrant d'une pleurésie, vient de partir pour le sanatorium de Ninette d'où, espérons-le, il nous reviendra sous peu tout à fait rétabli.

• • •

Pierre Soulodre est aussi à l'hôpital de Saint-Boniface, où il a subi une opé-
M. S.-A. Buhuaud est au lit, souffrant

• • •

critiqu elittéraire signées par Henri d'une angine.

• • •

Mme H. Tremblay, de Bryant, Sask., est en visite chez sa mère Mme F. Vandal.

Naissances

Le 5 janvier, à M. et Mme Xavier Dupras, un fils.

Le 12 janvier, à M. et Mme Ed. Brunelle, un fils.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

SAINT-BONIFACE

La séance de ce soir au Collège

N'oubliez pas la grande séance dramatique et musicale qui a lieu ce soir au Collège, à 8 h. 30, à l'occasion du Tricentenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada et de la béatification de nos martyrs canadiens. Les acteurs interpréteront un drame en vers du P. Delaporte, S.J., "Loc'H Maria". La scène se passe en Vendée.

Cette séance est sous les auspices des Cercles La Vérendrye et Provencher.

Voici le programme qui sera exécuté:

Fanfare La Vérendrye: "La belle France", Laurendeau.

Acte I: "Loc'H Maria".

Fanfare La Vérendrye — Valse: "Amour Sincère", R. Stahn.

Chansonnette: "A nos bons vieux Maîtres": H. Hector Allard, professeur de français à l'Université du Manitoba.

Hommage des jeunes aux RR. PP. Jésuites: M. Joseph Leblanc, président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C.

Acte II: "Loc'H Maria".

Fanfare La Vérendrye: "Pot Pourri" (Airs Canadiens), Laurendeau.

Hommage des Métis aux RR. PP. Jésuites: M. Samuel Nault, président de l'Union Métisse.

Acte III: Loc'H Maria.

Fanfare La Vérendrye: "Marche Carillon", Laurendeau.

Réponse du R. P. Recteur.

Fanfare La Vérendrye: "O Canada", Lavallée.

Loc'H Maria

Personnages: Le Marquis de Soulanges, Raymond Bernier; Hector de Loc'H Maria, frère d'Hector, Robert Bernier; le Comte de Kéradec, ami de Soulanges et son hôte, Charland Prud'homme; l'abbé Yves Queyriaux, prêtre et ancien précepteur d'Hector, Lucien Daoust; René de Herce, évêque de Dol, Joseph Robert; M. de Sombreuil, Roméo Gareau; M. de Kergariou, Harold Roy; M. de Chamnareix, Hercule Robert; M. de Senneville, René Mager; M. de Talhouet, Jean-Baptiste Lanctôt; Général Lemoine, Léo Laliberté; Dessenne, soldat d'Arras, Napoléon Dupas; Dominique, serviteur, Ulric Béranger; serviteurs, soldats, etc.

Aux deux premiers actes, la scène est au château de Soulanges, près de Quiberon. Au troisième, à la Garenne (Vannes).

La Fanfare La Vérendrye s'est chargée de mettre la note d'agrément dans ce concert de reconnaissance.

Bureau de poste

La population s'agite, et à bon droit, au sujet de la question encore pendante de notre bureau de poste. Nous répétons le même appel que la semaine dernière. Il s'agit d'une question importante où notre honneur comme ville est engagé et toutes les associations doivent se servir de leur influence pour réclamer à Ottawa ce qui nous revient de droit.

Nous ne voulons pas faire de vagues accusations, mais à prendre les choses telles qu'elles existent, il est clair que le bureau de poste de Saint-Boniface est sacrifié en faveur de celui de Winnipeg qui s'occupe pratiquement de toute l'administration de nos affaires postales.

C'est, nous le répétons, une situation unique que celle qui est faite à Saint-Boniface. Prenons quelques points de comparaison. Fort William et Port Arthur sont deux villes voisines. Le gouvernement fédéral n'a pas songé à faire une unité postale de ces deux villes. Il en est de même de Norman, Kenora et Keewatin. Cette politique d'unification ne semble pas venir d'Ottawa. Il serait intéressant de savoir où elle a son origine et son centre. Peut-être que nous le saurons la semaine prochaine.

A l'hôtel de ville

La question du bureau de poste a été l'objet d'une sérieuse discussion lundi soir, au conseil de ville. Les conseillers ont endossé à l'unanimité la pétition des citoyens en faveur de l'indépendance de Saint-Boniface. Ils ont adressé en outre une requête aux autorités à l'effet que la nomination du nouveau maître de poste soit différée jusqu'à ce que la situation de la ville par rapport au service postal soit nettement définie. Il a été bien établi, au cours de la séance, que le sentiment de la population est en faveur d'un vrai bureau de poste de ville, avec un personnel complet, absolument indépendant du Bureau de Winnipeg pour son fonctionnement et sa direction.

• • •

Les bills, tels que préparés par le Conseil de Ville, pour être soumis à l'Assemblée législative, sont actuellement devant la Chambre et ont reçu leur première et seconde lecture. Ils ont été étudiés ce matin par le Comité des Affaires Municipales. Ces bills sont au nombre de deux. Le premier a trait à l'amendement de la charte de la ville et l'autre à une exemption de taxes en faveur de la Harris Abattoir Co.

Charte de la ville

Les amendements portent sur différents points dont les plus importants sont les suivants: Qualification des électeurs, échevin briguant les suffrages dans l'élection à la mairie, le vote sur un referendum, le droit de propriété et d'aliénation des terrains acquis par la ville pour les taxes, et la Commission de Police.

Le plus important de ces amendements est sans doute celui qui a trait à la formation de la Commission de Police. Il se lit comme suit: "Le Conseil peut, s'il le juge à propos, établir par une résolution une Commission de Police pour la ville, et cette Commission se composera du maire, de deux autres membres du conseil, d'un citoyen contribuable résidant nommé annuellement par une résolution du conseil, et du juge de la Cour de Comté de Saint-Boniface, et au cas où la place de ce juge serait vacante, le Conseil nommera une personne résidant dans la ville pour être membre de la Commission durant cette vacance, etc."

Le but de cette commission de police, telle que voulue par la population, qui a clairement manifesté ses désirs, étaient de soustraire, autant que possible, la police à l'influence du Conseil. Comme on le voit — et il faudrait être aveugle pour ne pas le voir, — la Commission ne sera qu'un prolongement du Conseil qui formera en somme la commission elle-même. Qu'on en juge! La Commission se composera du maire, de deux autres membres du Conseil, d'un citoyen nommé par le conseil, du juge de la Cour de Comté de Saint-Boniface, et à défaut de celui-ci, le Conseil nommera un citoyen pour prendre sa place.

Cet état de choses sera, selon les apparences, pire que l'état actuel. On exclut de la Commission le magistrat pour le remplacer par un contribuable citoyen résidant. L'avenir nous dira ce que vaut cette Commission; mais dès à présent on peut prévoir qu'elle ne sera qu'un décor de théâtre et que le Conseil, en arrière, tirera les cordes.

Il y a plus. Non seulement la Commission dépend du conseil dans sa formation, mais sa vie même est entre les mains du Conseil qui peut la faire disparaître quand bon lui semblera. Qu'on lise: "Le règlement ou la résolution du Conseil établissant la dite Commission de Police pour la ville, peut être révoqué à n'importe quel temps, et si révoqué, la Commission sera dissoute le premier jour de janvier après que ce règlement aura été adopté."

Il semble y avoir ou de la comédie ou de la tragédie dans tout cela. Mais attendons la fin!...

A la Chambre de Commerce

Jeudi soir les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface ont eu leur réunion mensuelle. Il a été surtout question du bureau de poste. Le système, tel qu'il existe actuellement, est une cause de perte de temps et d'argent. Les lettres adressées à des citoyens de Saint-Boniface et mises à la poste dans cette ville sont envoyées à Winnipeg, assorties à cet endroit et renvoyées à Saint-Boniface pour la distribution. La même chose s'applique au bureau de Norwood. Il a été suggéré par les membres de la Chambre de Commerce que Saint-Boniface ait son bureau de poste indépendant et que ce bureau prenne soin de Norwood.

La Chambre de Commerce a reçu une communication du Dr Howden, député au fédéral, concernant une résolution adoptée par la Chambre de Commerce, en décembre, au sujet du tarif imposé par le gouvernement américain sur le blé canadien. La résolution faisait remarquer que le tarif de 42 sous par boisseau sur le blé canadien exporté aux Etats-Unis pour la consommation domestique, nuisait considérablement au marché canadien. Elle demandait aussi que le gouvernement nomme un comité chargé d'étudier la question.

Saint-Godard et son attelage de chiens

Sur la voie d'évitement en arrière de la gare Union, un wagon était en stationnement lundi matin. Une immense pancarte proclamait que le dit wagon transportait au fameux Derby international de Québec les célèbres chiens manitobains: "The Best in the World", disait la trop américaine annonce. Dans le wagon, couchés dans des cages séparées, les superbes bêtes attendent en hurlant le départ du train.

Il y a là l'attelage de Saint-Godard, qui vient de gagner la course de Le Pas, battant le record mondial. Ses chiens sont de magnifiques spécimens, musclés et légers, mélange de races "Huskey" et "Grey Hound". Un autre attelage est composé de chiens moins sveltes, moins élégants, plus poilus, mélange de "Huskeys" et de "Russian Hounds". Le jeune Saint-Godard est là et il nous montre avec fierté son chien le plus précieux, son chef de file, celui qui a gagné le Derby International de l'an dernier. Il sourit à la question naïve que nous lui posons: si le conducteur court par derrière ses chiens, et il nous dit que les chiens font, surtout dans les commencements de la course, jusqu'à treize milles à l'heure. En souriant le jeune coureur découvre une rangée de dents comme nous n'en avons jamais vu. Il a d'ailleurs une fraîcheur juvénile et une candeur d'expression qui font plaisir à voir. Il nous dit ses espérances et nous le quittons en lui souhaitant bonne chance et victoire.

Partie de cartes du Cercle La Vérendrye

La partie de cartes du Cercle La Vérendrye à la salle Lavoie, dimanche dernier, a été un brillant succès sous tous les rapports. La salle était comble et peu s'en est fallu qu'on ait eu à renvoyer du monde.

Comme on le sait, cette partie de cartes a été donnée au profit du Comité historique métis pour aider à défrayer les frais d'une nouvelle histoire de l'Ouest.

La partie de cartes a donné les résultats suivants: Prix des dames, Mme A. Dufault; prix de consolation, Mlle Bertha Lafrance; prix des hommes, M. A. Vauriot; prix de consolation, M. Louis Lespérance.

Retraite fermée pour jeunes gens

Une nouvelle retraite fermée pour jeunes gens s'ouvrira vendredi prochain, à 8 h. 30, chez les RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert. Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leurs noms le plus tôt possible au R. P. Sauvé, S.J., Collège de Saint-Boniface.

Chez les Artisans

Les élections viennent d'avoir lieu chez les Artisans Canadiens-Français, et elles ont donné le résultat suivant: Président, M. C.-E. Gaudette; 1er vice-président, M. J.-N. Trudeau; 2me vice-président, M. C.-E. Viau; secrétaire-trésorier, M. J. Vermander; censeurs: MM. J.-N.-L. Taillefer, Arthur Laramée et G.-R. Brunet; commissaires: MM. Albert Kéroack et Antonio Marcoux.

Chez les Soeurs Oblates

Vendredi dernier est décédée à St-Boniface, au couvent des RR. SS. Oblates, la Rév. Soeur Marie-Saint-Germain, née Léa Bélanger. Elle était âgée de 20 ans et était novice depuis neuf mois. Son service a eu lieu lundi, le 8, dans la chapelle de la Maison Chapelle.

Accroissement

Pendant le mois de janvier, d'après les statistiques fournies par le trésorier de la ville, il y a eu à Saint-Boniface 75 naissances, 31 garçons et 44 filles. C'est une augmentation de 32 sur le mois correspondant de l'année passée.

Cependant les décès ont aussi augmenté en janvier de cette année. En 1926 on enregistre 38 décès contre 34 pour la même période de l'année précédente.

En janvier 1926 on a célébré 12 mariages, ce qui est une augmentation d'une unité sur janvier 1925.

Les "Voyageurs"

Les "Voyageurs" ont à leur programme plusieurs sorties. Le 10 au soir ils se joindront aux "Hollies" de Winnipeg, et le départ se fera de l'Union Canadienne. Le 14 ils iront en excursion à la ferme d'Youville. Départ de l'Union Canadienne à 1 h. 30. Ils projettent pour le 21 de se rendre à Transcona.

Sport

Jeudi dernier, à l'Amphithéâtre, les Argos ont défait les Varsity, 4 à 3. Ce fut une des joutes les plus intéressantes de la saison. Les forces sont demeurées égales presque jusqu'à la fin, et c'est grâce à un coup d'adresse de Marius et de Couture que la victoire a penché du côté des Argos. Marius a été l'étoile de toute la soirée. Les anciens joueurs du club "Les Canadiens" étaient pour la plupart dans le club des Argos.

• • •

Dans une joute rapide, le Collège de Saint-Boniface a remporté la victoire, jeudi dernier, sur les M.A.C., avec un résultat de 2 à 0. La joute fut animée et on tapa rudement jusqu'à la fin. Le premier point fut fait durant la deuxième période, après 14 minutes, et le deuxième point fut gagné au début de la troisième période.

Jouaient du côté de Saint-Boniface: Dugal, Laflèche, Laliberté, Wimmer, Salomon, Lemay et Boisvert.

Du côté de M.A.C.: Lanctôt, Johnson, Aubin, Préfontaine, etc.

Baptêmes

Le 6 février: Joseph-Ernest-André, fils de Arthur Jolivet et de Marie-Rose Gagnon.

Le 7 février: Marie-Agnès-Marguerite, fille de Archibald Bédard et d'Alice Cougnon.

Le 8 février: Marie-Yvonne-Denise-Florence, fille d'Urbain Marcoux et de May McDougall.

Mariage

Le 6 février: Louis Dacquay, de Notre-Dame de Lourdes, et Françoise Fouilleur.

Sépultures

Le 6 février: Albert Berger, époux de Valentine Chamberland, décédé à Ninette à l'âge de 27 ans.

Le 8 février: Mme Vigouret, mère de MM. Vigouret, de Saint-Boniface. Le service a été chanté par Mgr Jubinville. Diacre, M. l'abbé A. Brunet; sous-diacre, M. l'abbé G. Couture.

UNION CANADIENNE

Enfin du nouveau dans l'air! Vous ne savez pas combien le chroniqueur de l'Union se réjouit quand il y a un soupçon de nouveau. A l'Union nous allons nous préparer à fêter notre bon vieil ami M. Commune, et nous espérons qu'à cette occasion tous les anciens qui ont un peu oublié le chemin de l'Union vont nous revenir, ne serait-ce que pour un soir. Le programme est à l'étude, mais ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'annonce la chose, car il me semble voir, dans le fond de ma mémoire, la bonne figure de notre vieil ami se rembrunir et essayer de se faire sévère devant toute cette publicité; alors je lui demande pardon.

• • •

La fanfare de la "Princess Patricia", universellement connue, a virtuellement promis de venir se faire entendre à Saint-Boniface. Comme l'année dernière, ce concert se fera sous nos auspices et au profit de l'Hospice Taché. Bonne occasion de se régaler en faisant une bonne oeuvre.

• • •

Venez entendre notre camarade M. L.-P. Gagnon, le dimanche 21. Il y aura en plus de la conférence, qui promet d'être captivante, un joli programme musical.

• • •

Nos vitrines se décorent, et si vous passez par chez nous et avez la bonne idée de regarder, non pas la belle chocolatière, mais la belle "Coca-Coliste" à qui nous avons permis de déguster son breuvage dans notre vitrine, vous serez pris d'un désir fou d'en faire autant et vous entrerez à l'Union. Voilà!

• • •

Beaucoup d'activité dans nos salles. De jeunes éphèbes font courir sur les tapis verts des billards les boules légères, tandis que de graves vieillards poussent mélancoliquement les jetons sur la surface polie des damiers et que des athlètes reposent leurs membres agiles en échangeant des cartes d'une propreté parfois douteuse. Les rats de bibliothèque scrutent des bouquins peu achalandés, et par-dessus les cris de bataille ou les soupirs des joueurs retentit la voix de poitrinaire du radio. D'autres vieillards, d'autres jeunes arrivent... Et voilà!

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 3

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Alors tout le monde sortit dans la cour, derrière la maison. L'homme qui avait parlé fit un signe d'adieu à la femme et, longeant le mur, disparut à l'angle du bâtiment. L'autre plaça les quatre jeunes gens en file indienne et donna ses instructions dans une langue impossible, mi-flamande, mi-française. Lui, se mettrait en tête; la jeune fille fermerait la marche. On se serrerait très fort les uns contre les autres, de façon à ne faire qu'une ombre courte sous le clair de lune. Il ajouta, avec un geste impératif:

— Rien dire. Bien écouter pour obéir.

Puis il passa devant chacun, serra les mains et prononça des mots informes qui voulaient dire:

— Nous allons risquer notre vie pour sauver la vôtre.

Léonie Vanhoutte m'a déclaré qu'elle n'oublierait jamais cette minute solennelle, après laquelle, ayant levé le bras, l'homme entraîna sa petite troupe.

Si sévère que fût la consigne des sentinelles placées au passage à niveau, les soldats qu'on mettait là étaient des soldats comme les autres. A l'heure de la relève, ces garçons n'étaient pas disposés à attendre indéfiniment les camarades endormis dans le poste. Dans le jour, c'est la sentinelle montante qui vient libérer la descendante. La nuit, l'homme qui veille et trouve le temps long, quitte son poste et va secouer le dormeur qui le remplacera. Toutes les deux heures, le passage à niveau restait donc quelques instants sans gardien. Le secret des guides était de passer à ce moment avec leur troupe.

Cette nuit, l'affaire est aventureuse à cause de la lune. Le premier homme, celui qui est parti seul, est là, contre la barrière. Il se redresse: c'est le signal. On le voit courir en avant. Puis le long corps que fait les cinq hommes et la femme chemine à sa suite en ondulant comme une chenille noire sur le sol blafard. Les guides ont mis aux pieds des sandales, et les fugitifs ont emmailloté leurs souliers dans des chiffons. Sans bruit, la barrière est passée. On ne saurait croire comme c'est large, une voie ferrée, quand il faut la traverser ainsi. Tout de suite après, on quitte la route pour se jeter à droite dans des sentiers à travers champs. On marche longtemps. Soudain un chien aboie. Alors tout le monde se jette à plat ventre. C'est une minute terrible. Le guide est impatient d'avancer: on l'entend grogner. Au loin, on perçoit l'appel lugubre d'un grand-duc. On dirait un sifflet à roulette, mais dont la note serait plaintive. L'homme de tête, à qui nous donnerons désormais son nom d'Isidore, parce qu'il en a fait celui d'un héros, sait bien que ce grand-duc n'a pas de plumes et que le cri qui déchire ainsi la nuit sort du gosier de son compagnon, parti en avant. C'est un signal, auquel il faut se hâter de répondre en se présentant au passage reconnu. Le chien hurle toujours à la lune. L'homme décide, entre tant de dangers, de braver celui-là. On se relève. L'oiseau lointain continue, à intervalles réguliers, sa plainte. On court vers lui, laissant derrière soi la voix du chien, qui s'éteint peu à peu. L'herbe est mouillée, on trébuche dans les sillons; il faut marcher, marcher. On arrive enfin à vingt mètres d'un fil de fer. On se couche et l'on voit la barrière barbelée se dessiner sur le ciel clair.

Alors commence le passage. Le fil de fer qui semble si proche, il faut, pour arriver jusqu'à lui, traverser une sorte de ruisseau, l'un de ces petits canaux d'irrigation qui, dès la frontière, sont la marque de la Hollande. Le guide fait signe à toute l'équipe de demeurer là, à plat ventre, sans un mouvement. Puis il rampe avec le premier homme jusqu'au bord de l'eau. Il le charge sur son dos, descend dans la rivière, la traverse, mouillé jusqu'à la poitrine, et, ayant rejeté son paquet sur l'autre rive, fait un geste qui signifie: "Attendez là sans bouger." On est trempé, mais on ne songe pas à se secouer comme un chien, ni à courir comme aux bains de mer pour la réaction: on se tient coi et l'on regarde avec effroi bouger les herbes qu'on prend pour des sentinelles. Cependant, les autres arrivent tour à tour et cela fait à la fin cinq paquets inertes qui sont tombés sur la berge. Au signal, on se remet en mouvement, rampant très bas, jusqu'aux fils de fer. Le guide s'est dressé à demi et a soulevé la barrière piquante; en file indienne, on se glisse sous elle, non sans commettre la faute inévitable des débutants, qui est de se relever avant que tout le corps ait passé.

A ce moment, le guide a un conciliabule avec son compagnon, l'homme au cri d'oiseau, qui vient de surgir dans les herbes. Puis tous deux donnent, comme ils peuvent, en faisant de grands gestes, des explications à Léonie Vanhoutte. Ils font ensuite à tous les cinq un grand signe d'adieu et disent:

— Allez!

Alors, les quatre hommes, précédés de la jeune fille, se mettent à courir droit devant eux. Ils trouvent, au bout de cent mètres, un petit ruisseau qu'on peut sauter, puis un grand talus. C'est bien ce que leur a dit le guide. Ce talus, c'est une digue des Pays-Bas. Ils croyaient trouver au haut une voie ferrée, comme il arrive en France: c'est une route, avec des arbres; ils la traversent et dégringolent de l'autre côté. Ils sont en Hollande, à l'abri de tout, même des balles perdues que pourrait lancer quelque sentinelle affolée. Alors le jeune Vanhoutte, qui s'est assis sur l'herbe glacée, comme tous les autres, se serre contre sa soeur et veut la remercier.

— Et si ces gens nous ont trompés! dit-elle.

Elle n'osait croire que ce fût fini. La nuit était redevenue noire. Isidore avait recommandé qu'ils attendissent le petit jour. Alors ils verraient à leur droite un clocher, celui du bourg de Philippine et ce serait leur point de direction.

Anxieux, sans bouger, sans parler, sans dormir, presque sans penser, ils attendirent le soleil. Ils mouraient de froid. Quand l'horizon parut s'éclaircir un peu, ils se mirent en marche, avec des précautions et une timidité dont ils auraient eu honte de l'autre côté. Ils ne tremblaient pas ainsi sous la menace des Allemands. C'était de tenir en mains un bonheur si grand qui les effrayait. S'ils allaient le perdre! Et justement, la jeune fille a cru tout à coup que tout cela n'était qu'un rêve: voici des Boches, tout un poste, où elle est entrée sottement, comme une souris dans un piège.

Imaginez son émoi. Ils sont arrivés aux abords du village. Ils croient reconnaître un presbytère: elle sonne. Un homme en chemise paraît à la fenêtre, secoue la tête et se renferme. Alors elle avance un peu, disant aux camarades de l'attendre à ce tournant. Elle reconnaîtra les lieux et, si tout est sûr, viendra les chercher. Au coin d'une grande place plantée d'arbres, voici une belle maison. C'est la mairie avec ses deux écoles à chaque aile. A gauche un portail, d'où s'échappe un filet de lumière. La petite Française hésite un instant, puis pousse un peu la lourde porte qui grince.

Des soldats allemands sont là, les uns dormant, d'autres se chauffant les mains au poêle bien rouge; l'un de ces derniers, qui a tout de suite aperçu l'intruse, la regarde, comme font tous les soldats du monde, en rigolant.

— Vous, Allemands? dit-elle, glacée de peur.

— "Nicht, nicht!"

Et il ajoute avec un large sourire:

— Vous, Belge?

— Oui, traversé pour aller voir mon frère.

C'étaient de bons types de l'armée néerlandaise, des neutres très rassurants et pleins de pitié. Elle respire, court chercher ses compagnons et voilà toute la bande au poste qui se réchauffe, boit du jus bouillant, tandis que les soldats, essayant de lier conversation, gesticulent comme on pouvait faire à la tour de Babel.

Quand le jour est tout à fait venu et que s'ouvrent les maisons, l'un des soldats conduit la petite troupe de l'autre côté de la place, à l'auberge du Cygne, "In den Swan". Là, on les reçoit avec humanité. On leur donne de l'eau chaude, du savon, des serviettes bien blanches. On allume un grand feu dans la salle claire qui se trouve à gauche de l'entrée; tous ont les pieds trempés: ils les font fumer devant la flamme; il y a là un divan, où les pauvres gens sont heureux de s'affaler et bientôt on leur apporte un vaste saladier rempli de moules fumantes. Philippine est le centre d'un important marché de moules. J'en ai mangé d'excellentes et fortement assaisonnées quand j'ai fait le pèlerinage des lieux qu'a parcourus ma petite héroïne. Elle a dû garder, elle aussi, un bon souvenir de l'auberge "In den Swan", du jardinet si frais derrière la grande salle, de l'omelette au jambon et du zèle affairé de l'hôtesse. Mais il ne s'agit point de s'attarder. On se préoccupe de trouver une voiture pour Terneuse, d'où l'on gagnera Flessingue. Il y a quelques difficultés pour les passe-ports, mais ce sont des détails. On ne va pas échouer en Hollande et s'y faire interner, quand on a traversé heureusement plus de trente barrières allemandes. A Flessingue, aventure singulière, il faut attendre quatre jours son tour d'embarquement pour l'Angleterre: c'est que les gens qui viennent de Belgique et de France sont légion. Ils ont passé par où ils ont pu; d'autres fraudeurs faisaient, toutes les nuits, à tous les passages de la frontière, le métier des frères Dhollander. L'histoire de Léonie Vanhoutte et de ses quatre compagnons n'est pas extraordinaire: c'est un coup de hardiesse entre mille. Le merveilleux n'est pas que des jeunes filles comme elle et comme Louise de Bettignies aient passé une fois, c'est qu'elles aient recommencé.

Le quatrième jour, les jeunes gens s'embarquent et la petite Française, qui agite son mouchoir tandis que le navire s'éloigne lentement, ne sait pas encore ce qu'elle va faire. Son frère lui a conseillé de ne pas les suivre en France, où elle sera seule, sans foyer. Sa mission, qui était de le rendre à son devoir est accomplie: qu'elle rentre auprès de ses parents. Flessingue est tout peuplé d'agents des divers belligérants. L'un d'eux, au service du gouvernement belge, incite vivement la jeune fille à rentrer en pays occupé. Il l'assure que l'expérience qu'elle vient d'acquérir va lui permettre de rendre à son pays des services. L'idée d'être utile lui agrée. Et, dix à douze jours plus tard, ayant trouvé un guide sûr, elle rentre à Bouchaute, mais par un nouveau chemin.

Cet autre passage est encore plus facile que le premier. Dans le langage des héros qui les ont utilisés, ces chemins dangereux s'appelaient des "tuyaux". Il paraît que le "tuyau" que je vais vous faire connaître était vraiment le plus sûr et le plus agréable de tous. Louise de Bettignies, qui n'a probablement jamais passé par le premier, a connu celui-là. La frontière hollandaise, à cet endroit, fait une boucle hors de la digue qui constitue, dans ces parages, sa bordure habituelle. On peut donc traverser cette digue et descendre son talus du côté belge, à la vue des Allemands, sans aucun risque. Il y a là, en pleine Belgique, un coin de terre et une maisonnette qui appartiennent à la Hollande. Du jardinet de cette maison au jardinet voisin, qui est belge, une haie à traverser. On l'a renforcée avec des fils de fer. Plus tard on devait y mettre un courant électrique. Mais les riverains ont mille ruses. Il y a l'étable à porcs contre la maison. Elle est basse et de son toit, facile à escalader, on saute la frontière comme on veut. Surtout on s'entend avec les Boches. Ceux d'ici ne sont pas des combattants au repos, mais des vieux de la "Landsturm", qu'on a mis là à poste fixe et qui connaissent toutes les têtes du pays. Ainsi les inconnus ne passeront pas. Et c'est bien vrai que nul ne traverserait ce hameau sans guide. Mais justement on a des complices dans telle ou telle de ces maisons qui, au milieu de leurs vergers, font penser, avec leurs volets verts, aux bergeries de bois de nos enfants. Depuis que cantonnent là ces vieux territoriaux, les habitants ont sondé leurs coeurs, leurs reins, le creux de leurs mains; une pièce à celui-ci, un sourire à celui-là; et la sentinelle, au moment voulu, regardera d'un autre côté. Le jour où Léonie Vanhoutte passa, on lui dit, à peine entrée dans la maison belge la plus voisine de la frontière:

— Vite, habillez-vous. Il faut avoir fini de traverser tout le village avant cinq minutes.

On l'aide à se dévêtir. L'homme qui vient de lui parler fourre pêle-mêle tous les vêtements de la pauvre enfant dans son panier et file en avant. Tandis qu'elle s'attiffe en paysanne, une bonne femme lui réclame le prix du passage. On avait parlé de vingt-cinq francs: celle-ci lui en demande cinquante. Elle voudrait discuter. On lui commande, avec force, de payer. On lui met dans la main l'une des poignées d'un grand panier de linge. Une autre femme, vêtue comme elle, prend l'autre poignée. Et les voilà trottant par le pays. C'était la minute favorable, celle des sentinelles complices.

Elle arrive, après maintes aventures, à Gand, puis à Roubaix. Elle est toute chargée de lettres. Car, de Flessingue, elle a envoyé des nouvelles à tous les soldats, à tous les évacués, dont elle connaissait les familles. On lui a répondu. Elle distribue cela au retour. On se demande d'où tombent ces bouts de papier qu'on accueille en les bénissant. On n'aimait pas beaucoup [illegible], quoiqu'on les utilisât, les gens qui vivaient du trafic des lettres. Ce n'était pas le cas de cette petite, qui, spontanément et discrètement, apportait des nouvelles à ses amis, même à des inconnus, pour la seule joie de secourir un peu son prochain. Elle racontait des histoires fantastiques, n'importe lesquelles, pourvu que nul ne sache qu'elle a conduit des soldats là-bas et qu'elle en est revenue. On aime tout le monde dans ces grandes détresses communes et cependant on se méfie de tous, même des plus chers. Ainsi est faite l'humanité: il n'y a jamais de tendresse sans réserve. Ici, la tendresse était immense, spontanée; la réserve était d'autant plus farouche. Le pire est qu'elle était justifiée.

Un peu plus tard, ayant trouvé trois jeunes hommes désireux d'aller se battre, elle décida de les emmener. Cette fois, elle recueillit comme elle put des renseignements sur les mouvements de troupes et les emplacements de batteries. Avec ce menu bagage et ses trois soldats, elle refit, à peu près dans les mêmes conditions et par la même voie, le grand voyage. Au retour, elle distribua encore des lettres et nul ne sut d'où elles venaient, sauf une femme de coeur appartenant à la haute société industrielle de Roubaix. Celle-ci fut tout de suite frappée des services que pourrait rendre une telle jeune fille. On venait de lui parler de Louise de Bettignies. Elle les présenta l'une à l'autre.

Après cette entrevue, que nous connaissons, Léonie Vanhoutte demanda quelques heures pour réfléchir. Elle alla trouver un homme de bon conseil, qui, la sachant de coeur droit, lui dit simplement: "Si vous hésitez, abstenez-vous. Si la tâche vous tente et que vous vous sentiez du courage, allez. — Et mes parents? — Ils ne conseilleront pas à leur fille de se sacrifier. C'est à vous de dire: je veux." La mère opposa une vive résistance. Le père céda le premier: "Si c'est pour bien faire, mon enfant, je te permets." Ils l'embrassèrent.

Aujourd'hui, tandis que je l'interroge sur l'impression que lui fit Alice ce premier jour, elle rassemble sans peine ses souvenirs et ne cache point que le regard vif, le parler net, le geste autoritaire de la petite personne qui allait être son chef lui firent une forte impression.

— Je sentis que j'avais devant moi une jeune fille capable de très grandes choses. Je fus dominée tout de suite. J'étais prête à la suivre partout.

Elle se tut, paraissant troublée.

— Ainsi, fis-je, elle vous a conquise...

Alors, bien qu'une larme mouillât ses yeux, elle sourit et sa voix se fit caressante pour me dire:

— Monsieur, elle était charmante.

CHAPITRE III

Albert

Tout un petit monde a vécu, travaillé, souffert, autour de Louise de Bettignies et pour elle. Quelques-uns ont su qu'ils étaient des patriotes: d'autres l'ont suivie parce que, comme Léonie Vanhoutte, ils l'ont trouvée charmante.

— Il fallait bien la suivre, dit l'un d'eux. On ne savait rien lui refuser.

En Belgique et dans le nord de la France, on met le verbe savoir pour pouvoir. Celui que je viens de faire parler est un Flamand. Nous ferons connaissance, en passant, avec la plupart des autres, hommes ou femmes. Albert vaut une mention spéciale. Il s'appelait Albert, comme les deux jeunes filles se nommaient Alice et Charlotte: des noms de guerre. Dans la vie, c'était, c'est encore Victor Viaene, de Mouscron.

Pendant les premières semaines de l'occupation, il fit comme beaucoup d'autres, il se débrouilla. Habitué sans doute à passer en temps de paix du tabac belge en France, il eut l'idée d'aller acheter, pour le débiter à Roubaix et à Lille, du tabac de Hollande. Ayant rencontré à Gand un camarade qui connaissait les bons chemins, il lui conta son projet et tous deux se mirent en route.

— Alors, explique-t-il, on est parti visiter "l'Hollande". On a promené deux jours là-bas, on a revenu.

Quoi de plus simple? D'autres passaient les lignes parce qu'ils étaient des héros: lui, pour subsister. Pas pour s'enrichir.

Un jour, à Lille, au café Royal, il était attablé avec je ne sais quel acheteur de ses cigares néerlandais, quand il remarqua près de lui deux messieurs bien mis qui discutaient. Albert a de longues oreilles. L'air mystérieux des compères le met en éveil. Il écoute.

— Tout de même, finit par dire l'un des deux, c'est dommage qu'on ne puisse pas s'en aller par la Hollande.

Alors mon Flamand se pousse vers le personnage, le frappe d'un coup de coude amical, cligne un oeil et lui glisse à mi-voix:

— Mi, je "sais" te conduire en "Hollande", quand tu veux.

L'homme bien mis le regarda de haut en bas et tourna le dos. Victor Viaene ne s'émut pas de ces façons. Elles étaient de règle en pareil lieu, en pareil temps, mais il sortit peu après, comptant bien que, si l'inconnu voulait vraiment s'évader, il le rejoindrait dans la rue. Ce qui eut lieu.

— Alors, c'est sérieux, ce que vous m'avez dit? Vous me conduiriez en Hollande?

— Pour sûr, mais tu dois payer, sais-tu.

— Combien?

— Ca dépend si vous êtes tout seul ou avec des autres.

— Vous pourriez nous emmener à trois?

Le bonhomme réfléchit un instant.

— Ce sera, dit-il enfin, quinze francs chaque, mais tu sais, tu paies seulement quand vous êtes arrivés.

Le marché fut conclu. Si les notables Lillois qui en ont été les bénéficiaires vivent encore et que ces lignes arrivent à leurs yeux, qu'ils envoient un mot cordial à ce Victor Viaene, 21, rue d'Herzeaux, à Mouscron. Le prix était de quinze francs, plus un peu d'amitié. Cette partie de la dette, il est encore temps de la payer.

Lui-même, qui a sauvé tant d'ingrats, a toujours fait honneur à ses engagements. Il s'aperçut, la guerre finie, qu'il restait devoir vingt-sept francs à l'aubergiste Mélis, de Norderwyk, dans le pays à l'est d'Anvers. Il avait mangé et couché là plusieurs jours en 1915; puis, arrêté, relâché, surveillé, il cherchait depuis l'armistice une occasion de retrouver son créancier. Quand je lui proposai, dans l'été de 1923, de m'accompagner à travers la Belgique, il mit vingt-sept francs dans une enveloppe et me fit promettre qu'on passerait à Norderwyk.

— J'vas payer mes dettes, dit-il alors en se frottant les mains.

Ces Mélis, homme et femme, sont eux-mêmes de très honnêtes gens. Ils ont tous les deux logé, nourri, soigné, caché des quantités de patriotes. Tous ceux qui voulaient passer par Beersse et Baerle-Duc savaient qu'à cette étape ils seraient bien accueillis et aidés.

Ils ont revu Albert avec une joie dont le spectacle m'a ravi. Les vingt-sept francs, ils les ont refusés dans un bon rire. Et nous avons fait sous leur toit un repas rustique. L'hôtesse devait s'entendre à souhait avec Louise de Bettignies. Comme elle, c'était une femme petite et nerveuse: figure mince, un peu osseuse, mais si fine, avec une peau d'ivoire; lèvres fraîches, d'un charmant dessin; des dents qui seraient une merveille s'il n'en manquait quelqu'une; un front et des sourcils intelligents, toujours en mouvement; des yeux gris, pleins de flamme; un petit nez droit, qu'elle lève bravement pour deux raisons; parce qu'elle veut sentir avidement, comme elle les voit, ceux qui lui parlent, et parce que ses cheveux cendrés, noués en un chignon bas, très lourd, pèsent sur sa nuque. Son mari, Joseph Mélis, est un grand garçon blond qui ne parle pas français plus qu'elle; mais tous deux causent, comme de vieux amis qui se retrouvent, avec Victor; leurs souvenirs arrivent en foule. Dans son jargon incroyable, Victor essaie de traduire pour moi le plus important. Il est question de celui-ci, de celui-là, de cet autre, qui ont passé, promettant qu'après la guerre ils écriraient. Aucun n'a donné signe de vie: c'est triste. Et celui qui est parti avec le pardessus tout neuf de Victor et qu'on avait longtemps, quoiqu'il n'eût pas d'argent, nourri, puis vêtu de bon coeur, pourquoi n'écrit-il pas? Ils ne se plaignent point. C'était si agréable de rendre service! On sent que leurs âmes se réchauffaient à faire tout ce qu'il fallait pour la patrie et ses serviteurs. Alice, qui se sentait à l'aise chez ces gens courageux comme elle, avait promis à l'homme qu'elle demanderait pour lui une récompense française, et elle est morte...

— Ca lui aurait fait du plaisir, à cet homme, me dit Victor en le regardant avec tendresse.

Et les yeux de tout ce monde se mettent à briller. Ils n'ont rien reçu: pas un bout de ruban, pas un bout de papier; ils en ressentent un peu de peine. Rien que de l'ingratitude: c'est tout de même assez dur. Et, pour ma part, je voudrais bien que, là, le gouvernement français s'acquittât.

C'est par Léonie Vanhoutte que cet étonnant Victor entra dans le service de Louise de Bettignies. Un jour que Charlotte revenait de Hollande par le chemin de retour qu'elle avait utilisé la première fois, elle dut rester cachée plusieurs jours dans la maison belge qui touchait la frontière. Elle avait facilement passé du jardinet hollandais à cette maison. Là, Emma, sa complice et son guide dans ce hameau lui notifia que les troupes avaient été changées, que la consigne était [illegible] en attendant des jours meilleurs. Une belle nuit, un homme saute du toit de l'étable à porcs, tombe dans le jardin d'Emma et frappe à la porte. On ouvre. C'est Victor qui, lui aussi, arrive de Hollande et s'apprête à partir, avec son insouciance coutumière, pour Roubaix. Justement, les circonstances sont plus favorables. On va pouvoir, avant le petit jour, traverser le pays.

— Tu viens avec? dit-il à Charlotte.

Cet homme lui faisait peur, mais elle avait plus grand'peur de la route de Gand. D'avoir attendu là plusieurs jours, comme une captive, l'avait rendue nerveuse. Elle n'imaginait pas que, cette fois, elle pût passer seule. Elle accepta le bras de ce type étrange. Il se montra parfait. Des familiarités incroyables, et tout de même un grand respect.

— Vous avez venu avec moi comme un petit chien, Charlotte, lui dit-il aujourd'hui, assez fier de son ascendant.

Ascendant qu'il devait à sa droiture éclatante. Jamais je n'ai entendu parler un français aussi baroque que le sien. On le comprend à peine; il remplace tous les relatifs, que, dont, qui, quoi, par "cui", qu'il prononce "cu-i"; à presque tous les mots il ajoute "vé-ti"; on suppose que cela veut dire vois-tu; en tout cas, cela embrouille tout; il tutoie bien entendu, les mots qu'il ne connaît pas, il les fabrique; et ceux qu'il sait appartiennent beaucoup plus souvent au patois de Mouscron qu'au français de Voltaire. Peut-être est-ce la surprise d'entendre dans une telle langue des paroles de sagesse qui a tant ému Léonie Vanhoutte. Elle a gardé un bon souvenir du voyage fait avec cet homme. Et quand, un peu plus tard, elle le sut en prison et qu'on pourrait le libérer moyennant trois cents marks, elle proposa à Alice d'acquérir, à ce prix, une recrue qui serait précieuse.

De ce jour, il servit fidèlement les deux jeunes filles.

— Moi et Nini, dit-il, on était comme deux moutons derrière Alice.

Car il vénère Léonie Vanhoutte et croirait manquer à la piété qu'il lui doit, s'il ne l'appelait maintenant de ce nom familier. Il dit quelquefois encore Charlotte, jamais Léonie, qui ne serait pas respectueux. Alors c'est Nini. Il y a une nuance. Tous ceux qui ont été des camarades de combat la sentiront.

Quand Alice le voyait revenir fourbu de la frontière et lui disait de repartir aussitôt, il lui arrivait de grogner un peu:

— J'irai pas.

— Si! vous irez.

Elle le domptait, et il ne marchait pas: il courait.

Il est impayable quand il conte ses démêlés avec les Boches. Après ses trois Lillois, il avait transporté des tas de gens, toujours au même tarif. Un jour, à Assenède, un peu au sud de Bouchaute, il est aperçu et suspecté de loin par une patrouille; il file dans les champs; à la nuit, les Allemands retrouvent sa trace.

— J'ai couru, me dit-il, jusqu'à Terdonck. Je ne savons "nin" d'où que je courais. Ils ont bien tiré deux cents coups de fusil après moi.

On l'arrêta. Il eut la chance de n'être suspecté que de fraude de tabac. Ci, trois mois de prison, dont il ne fit qu'un tiers, Alice ayant, comme j'ai dit, payé la caution.

Il a rendu à Louise de Bettignies des services immenses. Pendant deux mois, il a fait, deux fois par semaine, à pied, le chemin de Bruxelles à la frontière hollandaise par Anvers. Toutes les missions dures, toutes les tâches ingrates, il les a acceptées, sans se plaindre, peinant et bavardant toujours, la tête pleine d'idées imprévues qu'il exprimait avec une cocasserie dont Alice se réjouissait follement.

— Eh! oui, disait-elle quelquefois en rentrant, j'ai encore fait route au bras de Victor.

Et elle riait de bon coeur. Elle l'aimait bien. Un jour, elle tenta de le convertir:

— Voyons, Victor, on peut nous fusiller tous les deux; on peut tirer sur nous et nous tuer là, tout de suite. Moi, je suis prête. Vous devriez vous confesser.

— A confesse, mi?

— Mais oui, Victor. Je serais si contente!

— Non, Alice, mi, je n'ai rien à dire à confesse. Je n'ai jamais fait de mal à personne. Si tu as fait du mal, vas-y; mi, j'y vas pas.

Elle vit qu'elle ne le sortirait pas de là.

Il avait d'ailleurs dit vrai et toute sa doctrine morale et sociale se résumait en ce devoir sacré: l'amour du prochain; non seulement ne jamais lui faire de mal, mais le servir. Ce but-là, il y a, dans le plus bas peuple, des natures délicates qui le poursuivent sans un fléchissement. Pour lui, il écartait tout le reste.

— Mon bonheur, dit-il aujourd'hui, c'est de n'avoir jamais rentré dans un estaminet, de ne jamais avoir eu de camarades.

Pas de camarades: comme il est terrible, ce jugement d'un honnête homme sur les hommes! Il leur veut du bien à tous et se fera tuer pour eux, s'il faut; mais il les redoute. Il est bon, quoiqu'il les sache mauvais. Ce rustre est deux fois un sage.

(A suivre)



Mme A. BOUTAL

qui jouera le rôle de Mademoiselle Roze, dans "Le Pater", de François Coppée, au Walker, le lundi 15 février

AU SACRE-COEUR

Un autre succès a été constaté à la dernière partie de cartes dans notre superbe salle paroissiale. Environ 40 tables étaient occupées. Les heureux gagnants furent:

Dames: 1. Mme Plumb; 2. Mme Paul; 3. Mme Préfontaine; 4. Mme Drolet; 5. Mme E. Dussault; 6. Mme M. Prud'homme et Mme P. L'Heureux. Prix d'entrée, Mlle Evangéline Léger.

Messieurs: 1. M. John-D. Paun; 2. J. Bianco; 3. J.-A. Leduc; 4. F.-X. Paillé; 5. Chas Héroux; 6. A. Loiselle. Prix d'entrée, M. Aimé L'Heureux.

Le programme musical fut interprété par Mlle Elaine Préfontaine; Mme Messier, M. J. Bouchard, accompagné au piano par sa soeur, Mlle Thérèse Bouchard.

• • •

A cause des fêtes mémorables qui auront lieu au Sacré-Coeur la semaine prochaine, la prochaine partie de cartes aura lieu le 23 février et est organisée par la nouvelle commission scolaire. Que nos amis viennent donc manifester leur intérêt pour notre oeuvre d'éducation nationale.

• • •

La Liberté du 27 janvier et du 3 février ayant déjà publié le programme complet des fêtes qui auront lieu au Sacré-Coeur pour célébrer le 100me anniversaire de l'approbation des constitutions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qu'il nous suffise d'insérer quelques numéros seulement.

Le vendredi 12 février, à 4 h. de l'après-midi, répétition de la pièce à la salle paroissiale, pour les enfants. Entrée, 10 sous.

Le dimanche 14 février: Grand'messe solennelle avec diacre et sous-diacre, chantée par la chorale de l'école du Sacré-Coeur. Sermon de circonstance.

Les lundi et mardi, continuation du triduum de prières.

Mardi soir, 16 février, à 8 h. 20, nos enfants d'école, devant une salle comble, rendront un programme dramatique et musical bien élaboré et des plus intéressants. Nous verrons de jeunes talents dans "Les embarras d'Arthur", "Le choix d'une amie", drame en deux actes; enfin dans une comédie fine, classée "Une cause célèbre". En plus, chants, récitations, tableaux, adresses et réponse du R. P. provincial.

Ne perdez pas le bonheur dont vous avez une large part, chers amis lecteurs, et assurez-vous une place en retenant d'avance vos programmes. Billets à 50 sous.

• • •

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, les travaux de peinture et de décoration de notre église seront entrepris dans un avenir prochain, devant être terminés pour Pâques. En rappelant que tous les catholiques canadiens-français de Winnipeg appartiennent à la paroisse du Sacré-Coeur, nous comptons sur l'appui nécessaire des nôtres. Rendre convenable l'intérieur de notre église, c'est légitimer l'orgueil que chacun doit avoir pour nos institutions. Qu'on s'aide en la mesure du possible; faisons oeuvre religieuse et nationale en travaillant à notre vie propre, chacun en bénéficiera. Les dons et offrandes doivent être adressés à l'église du Sacré-Coeur.

• • •

Avis aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste que le temps de payer les cotisations est venu. Voir le trésorier, M. J.-A. Rhéaume, qui donnera toute information à ceux qui voudront joindre notre brillante organisation nationale.

• • •

L'abonnement au "Messager du Sacré-Coeur de Jésus" doit aussi être renouvelé. Le R. P. curé percevra les cotisations et admettra aussi de nouveaux abonnés.

Double exécution capitale

Une double exécution capitale a eu lieu mardi matin dans la cour de la prison provinciale: celle de John-Baker Stanton, meurtrier du septuagénaire John Penny, en décembre 1922, et celle de Steve Nazar, assassin du chauffeur de taxi Louis Landy, en octobre 1925. L'exécution s'est déroulée en présence d'une quarantaine de témoins, parmi lesquels de nombreux policiers et les membres du jury. Un millier de personnes s'étaient massées autour de la prison sans pouvoir rien voir ni entendre.

Les deux condamnés sont montés bravement à l'échafaud en manifestant des sentiments de foi sincère et de repentir. Steve Nazar était un catholique ruthène.

PETITES NOTES

Le professeur Osborne, de l'Université du Manitoba, a fait une conférence à Kenora, dans la salle du Y.M.C.A., sur "l'utilité du Québec dans la Confédération".

• • •

En route de Prince-Albert à Ottawa, le premier ministre s'est arrêté à Winnipeg jeudi pendant quelques heures pour rencontrer quelques libéraux. Accablé de questions au sujet des développements politiques à Ottawa et particulièrement au sujet des accusations Stevens, l'hon. W.-L. Mackenzie King refusa de parler. Cependant il déclara: "Tout ce que je puis dire en ce moment c'est que tout va bien dans Prince-Albert.

• • •

La Rév. Soeur Sladota, supérieure des soeurs hongroises du "Social Service", reviendra à Winnipeg le 20 février et y passera une semaine. Elle parlera sous les auspices de diverses organisations.

• • •

Mlle Annette Doutert donnera un récital d'élèves le jeudi 25 février, au "Music and Arts Bldg." Les billets seront en vente chez Goldings Music Store, rue Carlton, ou en téléphonant à B 4606.

• • •

De passage: M. Zénon Baudet, de Bellevue, Sask., et M. F.-X. Dufour, de Leyden, Sask., chez M. Arthur-E. Dionne, de Winnipeg.

• • •

Mlle Jeanne Schiller, de Montréal, en visite à Winnipeg pour deux jours. Elle demeurera à Delmas, Sask., avec sa famille.

• • •

Le thé qui devait avoir lieu le 13 chez Mme Pacaud, rue Oxford, a été remis.

Cercle Molière

Son Excellence Sir James Aikins et Lady Aikins acceptent le patronage de la soirée du 15, au Walker

L'appréhension que doivent éprouver tous les monteurs de spectacle, avant de recevoir la réponse du public, est maintenant chose du passé pour les membres du Cercle Molière. Le public a répondu, et d'une façon splendide. Tout indique que le tout-Saint-Boniface et le tout-Winnipeg français envahiront le Walker, le soir du 15. De sorte que la représentation sera donnée dans la joie. Après le travail sérieux des acteurs au cours des répétitions, c'est le meilleur gage de réussite. Nous aurons une salle compréhensive, sympathique et, nous n'en doutons pas, enthousiaste.

Il nous fait également plaisir d'annoncer que Son Excellence Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, et Lady Aikins ont fait au "Molière" l'honneur d'accepter le patronage de cette soirée. La population française leur sera reconnaissante de cette marque d'estime et d'amitié.

Notons encore une fois que la mise en scène sera des plus soignées: décors scrupuleusement adaptés aux pièces, et costumes de l'époque réalisés spécialement pour la circonstance.

Les loges seront occupées par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et la plupart de nos notables. Donc spectacle sur la scène, et spectacle dans la salle, ce qui rendra cette séance inoubliable à toute l'assistance.

L'on pourra, toute cette semaine, se procurer des billets à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Winnipeg. Tél. A 3543. Les billets seront en vente au Walker pendant la journée du 15.

Nous donnons ci-dessous le programme:

Ouverture d'orchestre.

"Chut! Voilà la bonne!" — Personnages: Mme Desranges, Mlle Marguerite Béguin; Euphrasie, Mme T. Pelletier; Rosette, Mlle Yvonne Buffet; Jacques, M. Raymond Bernier.

Orchestre.

"Le Pater" — Personnages: Mlle Rose, Mme A. Boutal; le curé, M. A.-C. de la Lande; Jacques Leroux, M. A. Boutal; un officier, M. A. de Boisseur; Zélie, Mlle Marthe Simons; la voisine, Mlle Marguerite Béguin.

Orchestre.

"Les deux Pierrots" — Personnages: Colombine, Mlle Yvonne Buffet; Pierrot I, M. A.-C. de la Lande; Pierrot II, M. Raymond Bernier; le maître d'hôtel, M. David Joyal.

Hymne national.

Marche de sortie.

Directeur dramatique, M. A.-C. de la Lande.

Metteur en scène, M. A. Boutal.

L'Union Nationale Métisse et l'Histoire de l'Ouest

Dimanche, 31 janvier dernier, avait lieu l'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba à laquelle assistaient plusieurs délégués des différentes paroisses environnantes.

L'assemblée reçut et discuta avec intérêt le rapport du président concernant le concours organisé pour obtenir l'aide financière nécessaire à l'achèvement d'une nouvelle Histoire de l'Ouest.

Bien que tous les rapports ne soient pas encore rentrés, ce concours est d'ores et déjà un vrai succès et il fut décidé que la clôture ait lieu le 17 février. Le tirage se fera le 20 courant aux bureaux de la Winnipeg Trustee Company à 3 h. de l'après-midi.

Les bons résultats de ce concours vont permettre au Comité Historique de marcher de l'avant et quoi qu'il reste encore beaucoup à faire, les membres ont le ferme espoir que d'ici quelques mois l'oeuvre qu'ils ont tant à coeur sera terminée et pourra être livrée à l'imprimerie.

Des décisions énergiques ont été arrêtées aussi pour faire supprimer l'injurieuse plaquette qui a été érigée à Batoche, l'été dernier, par la Commission des Sites et Monuments Historiques.

L'élection des officiers a donné les résultats suivants: Président général, Samuel-A. Nault; 1er vice-président, Louis-C. Carrière, de Saint-Pierre; 2me vice-président, Wm Beauchemin; secrétaire général, Bernard Goulet; secrétaire archiviste, Camille Teillet; vérificateur, P.-M. Carrière.

Membres d'honneur

Les personnes suivantes ont été nommées membres d'honneur: Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme; Son Honneur le juge L.-P. Roy, M. l'abbé D. McDougall, M. A.-H. de Trémaudan; MM. Martin Jérôme; Louis Larivière et Toussaint Vermette, de Saint-Pierre; Daniel Carrière et Léon Beauchemin, de l'Isle de Chênes; Ambroise Bérard et Joseph Sauvé, de Grande Pointe; Bernard Berriault, de Saint-Adolphe; Simon Marchand, St-Norbert; Daniel-B. Carrière, Saint-Norbert; Daniel-B. Carrière, Saint-Eustache; Joseph Delorme et François Marion, Sainte-Amélie; Napoléon Nault, Havre (Montana); Louis Lavallée, père.

Ont été nommé membres honoraires: Tous les Amis de Riel.

Les membres voudront bien noter que vu les questions très sérieuses qui sont à l'ordre du jour, il y aura de nombreuses réunions des divers comités dans le courant de l'année, et l'Union compte sur leur concours et leur constante coopération pour assurer le succès des travaux qu'elle a entrepris.

Théâtre Walker

"The Belle of New York", la meilleure comédie musicale du siècle, sera donnée au théâtre Walker, jeudi, vendredi et samedi soirs, de même que samedi après-midi, les 18, 19 et 20 février, par la Société d'Opérette de Winnipeg, une organisation renommée pour l'habileté de ses comédiens, la beauté des voix et la valeur de ses choeurs. C'est une charmante histoire que tous les amateurs de théâtre entendront de nouveau avec plaisir. Il y a un beau groupe d'acteurs et un choeur de 50, jolis costumes et effets scéniques remarquables. Tous les revenus iront au "Toc H".

Robert-B. Mantell, l'éminent tragédien anglais, commencera un engagement d'une semaine au théâtre Walker, bientôt, et donnera un répertoire de pièces de Shakespeare. M. Mantell est assisté par des artistes de choix avec Genevieve Hamper comme premier rôle. Superbes costumes et scènes pour toutes les représentations.

• • •

NEW-YORK EST INTÉRESSÉE

Ce totem exposé dans la vitrine des bureaux du Chemin de fer national du Canada, sur la Cinquième avenue, à New-York, soulève un grand intérêt dans les journaux et parmi les passants. Tout le monde s'arrête pour admirer ce spécimen de l'art canadien primitif et lire la légende qui se rapporte à ce curieux monument, replique authentique d'un totem des indiens Haida de la Colombie-Britannique. Comme on le sait le totem symbolise un mythe religieux ou l'histoire d'une noble famille indienne. C'était la coutume autrefois de le planter à travers le corps d'un prisonnier de guerre déposé vivant au fond de la fosse. Les blancs ont fait cesser cette coutume barbare.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3370.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30